



**HAL**  
open science

# VICTOR HUGO FACE A LA CONQUETE DE L'ALGERIE

Franck Laurent

► **To cite this version:**

Franck Laurent. VICTOR HUGO FACE A LA CONQUETE DE L'ALGERIE. Maisonneuve et Larose, 2001, Victor Hugo face à la conquête de l'Algérie, F. Laurent, 2-7068-1552-3. hal-02293463

**HAL Id: hal-02293463**

**<https://hal.science/hal-02293463>**

Submitted on 20 Sep 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## VICTOR HUGO FACE A LA CONQUETE DE L'ALGERIE

Franck LAURENT

Le Mans Université – Labo 3L.AM

Victor Hugo fut un contemporain de la naissance et de la première jeunesse de l'Algérie française. Il a pu en suivre tous les épisodes et avatars, depuis la rupture des relations diplomatiques avec le dey d'Alger en 1827, jusqu'à la mise en place dans les débuts de la III<sup>ème</sup> République, sur un territoire désormais « pacifié » (au moins dans sa partie « utile ») après quarante ans de guerre endémique, des principaux cadres, politiques et économiques, sociaux et culturels, de l'Algérie coloniale tels qu'ils demeureront à peu près inchangés jusqu'à l'indépendance<sup>1</sup>. Mais, paradoxalement, l'auteur des *Orientales* n'a consacré aucune de ses œuvres à ce qui fut pourtant la grande aventure orientale de la France contemporaine. Attentif aux pays d'Orient, suffisamment curieux de l'histoire du monde musulman pour lui consacrer notamment deux sections de sa *La Légende des Siècles* de 1859, il évoque surtout les grandes heures et les hauts lieux de l'Islam impérial, ou les vicissitudes contemporaines de l'empire ottoman. C'est d'ailleurs le cas des principaux écrivains de sa génération. Ces grands producteurs et consommateurs d'orientalisme que furent les romantiques français préférèrent à Alger d'autres destinations (réelles ou seulement littéraires) qui brillaient depuis longtemps dans le rêve oriental, mais auxquelles ils donnèrent un lustre nouveau: Constantinople, Damas, Jérusalem, Alexandrie, - voire Grenade ou Séville<sup>2</sup>. Ceux qui firent le voyage à la toute jeune colonie furent rares. Nodier semble s'être débarrassé comme d'un *pensum* d'une commande officielle du duc d'Orléans, avec son *Journal de l'expédition des Portes de fer* (1844). Gautier, qui après son voyage d'Espagne (1840) et avant celui de Turquie (1852) s'embarque en 1845 pour Alger, enthousiaste à l'idée de trouver l'Orient « à deux journées de la France », tarde à publier le récit, partiel, d'un séjour qui lui laisse un goût doux-amer<sup>3</sup>. Force est de constater avec Charles-André Julien qu'« aucun des grands poètes romantiques ne chercha son inspiration dans l'épopée africaine, laissant aux poètes de journaux ou de brochures et aux dramaturges d'actualité le soin de célébrer les fastes de l'occupation militaire. »<sup>4</sup>

Mais la conquête de l'Algérie fut également matière, dès ses débuts, à de vifs débats politiques. Sous la monarchie de Juillet et les Chambres et les journaux bruissent régulièrement des débats, récits et commentaires sur les aléas militaires de la conquête, approuvent ou critiquent les choix, longtemps hésitants, du gouvernement sur les modalités de l'occupation, confrontent différentes versions de l'avenir de la colonie, élaborent des justifications multiples (et parfois contradictoires) de la présence française outre-Méditerranée. Or Hugo fait partie des écrivains, nombreux dans sa génération, qui interviennent plus ou moins constamment dans le débat politique et social, - comme écrivains et/ou comme « hommes politiques ». Le voyage en Orient de Lamartine n'est pas un voyage en Algérie, mais le député de Mâcon intervient souvent à la tribune sur la question algérienne. Tocqueville, célèbre depuis 1835 par son livre sur *La Démocratie en Amérique* et député de Valognes depuis 1839, se rend à deux reprises en Algérie (en 1841 et en 1846). Il rédige plusieurs travaux sur la question, qui constituent l'une des meilleures sources sur l'état du pays durant la période et ont puissamment contribué aux choix colonisateurs du gouvernement comme à leur acceptation par l'opinion publique<sup>5</sup>. Hugo, pair de France de 1845 à 1848, représentant du peuple de 1848 à 1851, opposant actif, tenace et prestigieux à l'Empire de Louis Bonaparte, député en 1871, sénateur de 1876 à sa mort en 1885, Hugo auteur de plus d'un millier de pages d'interventions politiques<sup>6</sup> n'a pas consacré un seul de ses discours ou de ses articles à la question algérienne<sup>7</sup>.

Ignorance ou indifférence *métropolitaine, continentale*, du grand poète, du grand témoin, du grand acteur de son siècle ? Je ne crois pas. Car l'œuvre de Hugo (y compris et surtout peut-être la part de celle-ci qui demeura inédite de son vivant) recèle nombre de notes, d'allusions, voire de développements qui suffisent à prouver l'intérêt qu'il portait à l'expansion de la France en « Afrique »<sup>8</sup>, et la connaissance qu'il en avait. D'ailleurs l'un de ses livres, non des moindres, sans s'y consacrer accorde à l'Algérie française une place importante, obsédante même, où elle prend des allures de litanie douloureuse, de mythe noir et éclatant. Selon, certes, un biais « mineur » en apparence, du fait d'un épisode qui, au mieux, n'occupe que quelques lignes dans les histoires générales de la conquête algérienne. Ce livre c'est *Châtiments*, et cette Algérie, c'est celle de Lambessa, des bagnes et des camps où furent déportés les républicains et les républicaines qui s'étaient levés contre le coup d'état de Louis Bonaparte. Présence très indirecte dira-t-on, sinon anecdotique, et en tous les cas redevable davantage des convulsions politiques de la métropole que des spécificités de l'aventure algérienne. Peut-être pas, comme on tâchera de le montrer. En attendant, gardons cela en mémoire : dans l'œuvre de Hugo, force est de constater que l'Algérie française se présente surtout comme le lieu du martyr de la République.

### ***Hugo, l'Algérie, et le discours de la civilisation***

En 1827 Hugo songe un moment au titre *Les Algériennes* pour le recueil qu'il envisage alors. Ce sera finalement *Les Orientales*, et l'on comprend que ce premier titre n'ait pas été maintenu tant la référence à l'Algérie est mince dans ce livre. On ne la rencontre guère que dans la pièce V, « Navarin », écrite en novembre 1827 à l'annonce de la victoire navale des Franco-Anglo-Russes qui détruisirent dans ce port du Péloponnèse la flotte ottomane, et mirent ainsi fin aux hostilités de la guerre d'indépendance grecque. L'étrange et exotique catalogue des vaisseaux, qui, au cœur du poème, est censé évoquer la flotte impériale turque, comprend « Ces chébecs que rassemble / Alger ou Tetouan ». Mais une autre notation, plus allusive, est néanmoins plus significative : décrivant le combat des deux flottes comme le face à face de l'« Europe » et de l'« Asie africaine », le poète assimile les marins orientaux à « Ces vivaces forbans, mal tués par Duquesne, / Qui mit en vain le pied sur ces nids de vautours ». Sous Louis XIV l'amiral Duquesne avait combattu les corsaires « barbaresques », et bombardé Alger (le plus important de ces « nids de vautours ») à deux reprises en 1682 et 1683. La guerre de course avait longtemps constitué l'un des principaux revenus de la Régence d'Alger, et encore au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, « pour neutraliser ses corsaires sept états payaient un tribut régulier au dey, huit états (dont l'Angleterre) lui offraient des présents en espèces et en nature »<sup>9</sup>. Or, quand Hugo écrit « Navarin », la France a depuis plusieurs mois rompu les relations diplomatiques avec la Régence, et sa flotte bloque Alger. La question de la course n'entraîne pour rien dans la crise; mais, celle-ci déclarée, on ne se fit pas faute de donner une nouvelle jeunesse à ces vieux griefs contre la « piraterie barbaresque »<sup>10</sup>. « Navarin » peut donc être lu aussi, quoique fort partiellement, comme un accompagnement idéologique de légitimation d'une entreprise militaro-diplomatique qui va conduire (mais qui l'imagine en 1827 ?) à la prise d'Alger et à la conquête de l'Algérie.

C'est bien le seul moment du recueil où l'on peut lire quelque chose de tel. Non seulement *Les Orientales* oublie - évitent? - l'Algérie (visitant tour à tour la Grèce, l'Asie mineure, l'Égypte, les provinces balkaniques et danubiennes, l'Ukraine, et des « espaces » orientaux non référencés géographiquement), mais elles illustrent une conception des rapports Orient-Occident qui n'a pas grand-chose de commun avec celle qui prévaudra pour légitimer la conquête et la colonisation algériennes<sup>11</sup>.

Écrit également à l'automne de 1827, le « Fragment d'histoire »<sup>12</sup> se rapporte peut-être davantage, quoique fort partiellement, à ce discours de la civilisation qui servira souvent à légitimer l'expansion coloniale. Hugo s'y livre à un exercice assez courant à l'époque: le récit

du « voyage de la civilisation » à travers les âges, voyage d'est en ouest, d'Inde en Europe, - voire, comme c'est le cas dans le texte de Hugo, en Amérique. La péripétie centrale de ce récit est le combat de Carthage et de Rome. Carthage, deuxième âge de la civilisation, a transplanté en Afrique la civilisation asiatique. Sous elle, par elle, « l'Afrique domine le monde »<sup>13</sup>. Sa civilisation, entreprenante, magnifique, est surtout « féroce »<sup>14</sup>, caractérisée notamment par la pratique rituelle des sacrifices humains. La lutte de Rome et de Carthage est comprise comme la lutte de deux mondes, de l'Europe et de l'Afrique, « l'orient et le midi d'une part, l'occident et le nord de l'autre »<sup>15</sup>. Et l'issue de cette lutte détermine l'histoire universelle :

Les esprits qui aiment à sonder les abîmes ne peuvent s'empêcher de se demander ici ce qui serait advenu du genre humain, si Carthage eût triomphé dans cette lutte. Le théâtre de vingt siècles eût été déplacé. [...] L'Europe eût été laissée aux brouillards et aux forêts. Il se serait établi sur la terre quelque chose d'inconnu.

Il n'en pouvait être ainsi. Les sables et le désert réclamaient l'Afrique ; il fallait qu'elle cédât la scène à l'Europe.

A dater de la chute de Carthage, en effet, la civilisation européenne prévaut.<sup>16</sup>

Une histoire universelle qui élève ainsi les guerres puniques au rang de mythe fondateur de la civilisation européenne et de sa domination mondiale, peut fournir quelques aliments à un discours moderne de la colonisation du sud méditerranéen. Surtout parce qu'elle constitue la Méditerranée non pas en zone de civilisation plus ou moins homogène, mais en faille, en ligne de partage entre le nord (ouest) et le sud (est)<sup>17</sup>. Partage durable, si l'on admet que la rivalité de l'Orient musulman et de l'Occident chrétien s'est plus ou moins exactement superposée à celle qui opposa Rome et Carthage: « Rome heurte Carthage [...] dans cette Espagne où plus tard lutteront encore l'Europe et l'Afrique, l'orient et l'occident, le midi et le septentrion »<sup>18</sup>. Faille définitive peut-être, à moins que l'Europe moderne ne la comble en conquérant et colonisant le sud de la Méditerranée, refaisant de celle-ci une *mare nostrum*, plus durablement que ne l'avait fait Rome.

Néanmoins « Fragment d'histoire » ne se prête qu'assez mal à une lecture de ce genre. D'abord parce que Hugo caractérise avec insistance la civilisation carthaginoise comme une civilisation « de marchands et de marins », « régnant par l'or », s'appuyant sur sa flotte, dominée par « le génie des voyages et du commerce » (tandis que Rome est un peuple « de laboureurs et de soldats »). L'« esprit » de Carthage ne semble donc pas avoir été légué principalement aux habitants des rives méridionales de la Méditerranée, tout au moins au dix-neuvième siècle. En revanche, et Hugo (avec d'autres) ne cessera de le répéter, ce qui dans la civilisation moderne mérite l'adjectif « punique », c'est, « férocité » comprise, une certaine bourgeoisie conquérante, qui trouve sa meilleure réalisation en Angleterre, cette Angleterre

maritime et impériale, commerçante et colonisatrice<sup>19</sup>. D'autre part, « Fragment d'histoire » s'achève sur un scénario (hypothétique) de réunion de la « famille humaine » sensiblement différent de celui de la colonisation européenne :

Le moment ne serait-il pas venu où la civilisation, que nous avons vu tour à tour désertier l'Asie pour l'Afrique, l'Afrique pour l'Europe, va se remettre en route, et continuer son majestueux voyage autour du monde ? Ne semble-t-elle pas se pencher vers l'Amérique ? [...] Et pour cette terre nouvelle, ne tient-elle pas tout prêt un principe nouveau [...] ? Nous voulons parler ici du principe d'émancipation, de progrès et de liberté, qui semble devoir être désormais la loi de l'humanité. C'est en Amérique que jusqu'ici l'on en a fait les plus larges applications [...]. Aussi, si ce principe est appelé, comme nous le croyons avec joie, à refaire la société des hommes, l'Amérique en sera le centre. De ce foyer s'épandra sur le monde la lumière nouvelle, qui, loin de dessécher les anciens continents, leur redonnera peut-être chaleur, vie et jeunesse. Les quatre mondes deviendront frères dans un perpétuel embrassement. Aux trois théocraties successives d'Asie, d'Afrique et d'Europe succédera la famille humaine.<sup>20</sup>

C'est en fait quelques années plus tard, dans la décennie 1840, que Hugo va développer une pensée de la civilisation qui prend en compte la question de la colonisation, quoique de manière souvent allusive, ou partielle. Ce faisant, il semble participer d'un mouvement idéologique plus large et qui, plus ou moins directement sous la pression des événements algériens, va alors reprendre, amplifier et « populariser » une certaine idée de la civilisation-colonisation dont les premiers linéaments remontent à la Restauration. Dès 1814, dans un ouvrage qui n'eut guère de retentissement lors de sa parution, le comte de Saint-Simon et son disciple l'historien des races Augustin Thierry, écrivaient :

Peupler le globe de la race européenne, qui est supérieure à toutes les autres races d'hommes; le rendre voyageable et habitable comme l'Europe, voilà l'entreprise pour laquelle le parlement européen devra continuellement exercer l'activité de l'Europe et la tenir en haleine.<sup>21</sup>

Une quinzaine d'années plus tard *Le Globe*, devenu l'organe du saint-simonisme, attend le jour où la colonisation, c'est-à-dire l'intervention de la civilisation chez des peuples barbares, sera à la fois un acte de justice morale, d'industrie et de science, [qui apportera aux colonisés] association, lumières et aisance.<sup>22</sup>

Mais les saint-simoniens ne sont pas les seuls à militer pour la colonisation européenne. Le jeune philosophe libéral et doctrinaire Théodore Jouffroy publie en 1827 un article très remarqué, « De l'Etat actuel de l'humanité »<sup>23</sup>, qui donne toute sa dimension géopolitique et « impérialiste » à l'idée de civilisation, également très en vogue aussi dans ce courant de pensée dominé par Guizot et Cousin. Il y prophétise la généralisation prochaine de la civilisation européenne au monde entier, grâce en particulier aux expansionnismes russes et anglais. Au

moins en apparence, Hugo semble très proche de cet esprit quand, autour de 1840, il déclare dans la conclusion du *Rhin* (1842) :

Désormais, éclairer les nations encore obscures, ce sera la fonction des nations éclairées. Faire l'éducation du genre humain, c'est la mission de l'Europe.<sup>24</sup>

Ou encore dans la préface des *Burgraves*, l'année suivante :

la civilisation tout entière est la patrie du poète. Cette patrie n'a d'autre frontière que la ligne sombre et fatale où commence la barbarie. Un jour, espérons-le, le globe entier sera civilisé, tous les points de la demeure humaine seront éclairés.<sup>25</sup>

Ce « moment 1840 », où l'Algérie gagne en importance dans le débat public métropolitain<sup>26</sup>, est aussi celui où le poète se rapproche des sphères du pouvoir. Ainsi, d'après le témoignage de sa femme rédigé plus de trente ans après les faits, Hugo, nouvellement élu à l'académie, aurait en janvier 1841 rencontré lors d'un dîner chez les Girardin le général Bugeaud, à qui Louis-Philippe venait de confier le gouvernorat de l'Algérie. Le général aurait tenu un discours très hostile à la présence française, affirmant qu'elle bloquait l'armée loin des frontières et que du reste la mise en valeur de l'Algérie par la colonisation était une chimère tant son sol était infertile. Hugo aurait alors répliqué :

- Comment ! [...] voilà ce qu'est devenu ce que l'on appelait le grenier des romains ! Mais, en serait-il ce que vous dites, je crois que notre nouvelle conquête est chose utile et grande. C'est la civilisation qui marche sur la barbarie. C'est un peuple éclairé qui va trouver un peuple dans la nuit. Nous sommes les grecs du monde, c'est à nous d'illuminer le monde. Notre mission s'accomplit, je ne chante qu'hosanna. Vous pensez autrement que moi, c'est tout simple. Vous parlez en soldat, en homme d'action. Moi je parle en philosophe et en penseur.<sup>27</sup>

On a donc ici un exemple, assez typique, de la manière dont un certain discours de la civilisation peut alors servir à légitimer, en France, un projet colonial. Et l'on remarquera qu'à peu près au même moment, Hugo note dans ses carnets un plan de colonisation de l'Algérie :

#### Algérie

La colonisation militaire doit couvrir et envelopper la colonisation civile comme la muraille couvre et enveloppe la cité. La colonisation militaire, c'est une muraille vivante. Quel meilleur obstacle continu qu'un camp français,

Mettez le soldat en avant du colon comme vous mettez un fer au bout d'une lance.<sup>28</sup>

Ce plan rappelle de très près les projets que Bugeaud, devenu gouverneur de l'Algérie, soumettra à plusieurs reprises au gouvernement et aux chambres, -lesquels les rejeteront systématiquement (en 1843, en 1845 et en 1847, sur l'avis, notamment, de Tocqueville)<sup>29</sup>. Jusqu'au détail de la comparaison, Hugo assume ici un propos que trente ans plus tard Adèle

placera dans la bouche de Bugeaud, sans doute sur la foi de son mari puisqu'elle ne semble pas avoir assisté à cette deuxième entrevue entre le poète et le soldat :

En 1846 [...] Bugeaud [...] vint trouver Victor Hugo, alors pair de France, pour le prier de parler dans la question du budget. Bugeaud dit qu'après expérience il avait acquis la conviction que l'annexion de l'Algérie à la France avait d'excellents côtés, qu'il avait trouvé un système de colonisation applicable, qu'il peuplerait la Mitidja, grand plateau au milieu de l'Afrique, de colons civils, qu'à côté il élèverait une colonie de troupes. Il prit pour comparaison une lance: - le manche serait un civil, la flèche la troupe; de façon que les deux colonies se touchassent sans se mêler, etc., etc.<sup>30</sup>

Dans la même période, la colonisation est également défendue comme un moyen privilégié pour résoudre la « question sociale », pour résorber le nouveau prolétariat urbain. Elle apparaît alors comme un adjuvant de la civilisation non seulement parce qu'elle permet d'« éclairer » les peuples « obscurs », mais aussi (surtout?) que parce qu'elle contribue à réduire la part d'ombre et de barbarie qui règne au cœur même de la civilisation. Fourieristes et saint-simoniens ont ardemment milité en ce sens. Le « Père » Enfantin, chef de l'« Eglise » saint-simonienne, voyagea deux ans en Algérie, et fit paraître en 1843 un ouvrage remarqué<sup>31</sup>. Dans un style fort différent, Eugène Sue imaginait la même année dans ses *Mystères de Paris* la régénération de l'infâme *chourineur*, devenu propriétaire terrien en Algérie. Sous la Seconde République, et surtout après l'insurrection ouvrière de juin 1848, le thème revint en force. On organisa une opération d'émigration ouvrière, dont les résultats furent au reste peu probants<sup>32</sup>. Hugo, alors député, n'intervint pas sur cette question<sup>33</sup>. Elle ne le laissait pourtant pas indifférent, comme le prouve un brouillon de discours, rédigé en février-mars 1851 et non prononcé, consacré aux tristement célèbres « caves de Lille », - et plus généralement à la misère de prolétariat urbain<sup>34</sup>. Dénonçant la mauvaise gestion du budget de l'état, Hugo évoque

Les sommes énormes jetées dans l'Algérie qui depuis 1830 nous a coûté sept milliards, ce que je ne regretterais pas, je me hâte de le dire, si en l'arrachant au régime militaire, en étendant sur elle la loi nationale, cet abri de tous les droits, de toutes les idées et de tous les intérêts, en l'assimilant à la France, en un mot, on avait fait de l'Algérie le déversoir utile et magnifique du trop plein de notre population laborieuse au lieu d'en faire ce qu'on en a fait, un prétexte à expéditions!<sup>35</sup>

Non seulement Hugo reprend ici l'idée d'une colonisation à finalité « sociale », mais il se fait plus précis. A cette date fermement républicain, clairement situé à la gauche de l'Assemblée, il reprend à son compte le « discours républicain » sur l'Algérie, issu des revendications des colons: administration civile, assimilation complète de l'Algérie à la France, dénonciation du « régime du sabre » et de l'armée accusée d'entretenir la guerre pour maintenir son pouvoir sur la colonie, - et silence complet sur le « problème indigène ». Voilà qui suffirait à situer



clairement la position du représentant Hugo sur la question algérienne, - si toutefois ce discours avait été prononcé.

En revanche, Hugo aborda la question des colonies à la tribune du Congrès de la paix de d'août 1849, qu'il présidait<sup>36</sup>. Mais de manière très générale, et sans la rattacher explicitement à l'Algérie :

Messieurs, la paix vient de durer trente-deux ans, et en trente-deux ans la somme monstrueuse de cent vingt-huit milliards a été dépensée pendant la paix pour la guerre ! (*Sensation.*) Supposez que les peuples d'Europe, au lieu de se défier les uns des autres, de se jalouser, de se haïr, se fussent aimés ; supposez qu'ils se fussent dit qu'avant même d'être Français, ou Anglais, ou Allemand, on est homme, et que, si les nations sont des patries, l'humanité est une famille ; et maintenant, [...] ces cent vingt-huit milliards donnés à la guerre, donnez-les à la paix ! (*Applaudissements.*) Donnez-les au travail, à l'intelligence, à l'industrie, au commerce, à la navigation, à l'agriculture, aux sciences, aux arts, et représentez-vous le résultat. [...] La face du monde serait changée ! les isthmes seraient coupés, les fleuves creusés, les montagnes percées, les chemins de fer couvriraient les deux continents, la marine marchande du globe aurait centuplé, et il n'y aurait plus nulle part ni landes, ni jachères, ni marais ; on bâtirait des villes là où il n'y a encore que des solitudes ; on creuserait des ports là où il n'y a encore que des écueils ; l'Asie serait rendue à la civilisation, l'Afrique serait rendue à l'homme ; la richesse jaillirait de toutes parts de toutes les veines du globe sous le travail de tous les hommes, et la misère s'évanouirait ! Et savez-vous ce qui s'évanouirait avec la misère ? Les révolutions. (*Bravos prolongés.*) Oui, la face du monde serait changée ! Au lieu de se déchirer entre soi, on se répandrait pacifiquement sur l'univers ! Au lieu de faire des révolutions, on ferait des colonies ! Au lieu d'apporter la barbarie à la civilisation, on apporterait la civilisation à la barbarie ! (*Nouveaux applaudissements.*)<sup>37</sup>

Dans ce discours teinté de saint-simonisme la civilisation, identifiée à l'Europe et à ses capacités expansives de « mise en valeur » du globe, se réalise par la colonisation, signe et produit non seulement de la généralisation de l'Europe à l'ensemble de la planète, mais encore et surtout de la résorption de la part d'ombre qui gît encore dans l'Europe elle-même, de cette « barbarie » européenne qui s'exprime tantôt par la guerre des nations, tantôt par la révolte des misérables.

Mais si Hugo adhéraient pleinement et simplement à un tel discours, on comprendrait mal ses hésitations et sa relative discrétion sur la question algérienne. En effet, rappelons-le, l'Algérie est alors pour la France le seul lieu d'application possible de l'idéologie colonialiste. Pour mieux dire peut-être, considérée comme entreprise de légitimation, l'idée de la colonisation de et par la civilisation n'a alors en France à peu près rien d'autre à légitimer que la colonisation de l'Algérie, - dans la mesure où seule l'Algérie peut être, éventuellement, considérée comme une nouvelle colonie de peuplement française. Les incertitudes de la politique coloniale du gouvernement, la variété des positions adoptées par les divers acteurs du

débat sur les modalités de la colonisation, n'expliquent qu'en partie l'attitude de Hugo sur cette question. Plus profondément celle-ci porte la marque des complications et des zones d'ombre qui traverse sa pensée de la civilisation.

*De quelques doutes sur « l'Algérie ou la civilisation conquérante »*

*Le Rhin* est emblématique de cette contradiction qui mine l'apparent triomphalisme du prophète de la civilisation<sup>38</sup>. Si le « penseur », notamment dans la conclusion de l'ouvrage, chante les louanges de la civilisation européenne moderne représentée surtout par la France et par son « rayonnement » politique et culturel, le « voyageur » déplore régulièrement les méfaits d'une modernisation qui, notamment par l'adoption des pires aspects de la France, met en danger outre-Rhin les restes d'un passé éminemment poétique. C'est que la civilisation est une notion impure, qui rassemble sous un même vocable deux « réalités » fort différentes. Versant lumineux : le progrès, réel pense Hugo, du bien humain sous toutes ses formes, que l'histoire et l'activité de l'Europe (de la France en particulier) permettent d'apercevoir et de définir de plus en plus clairement. Versant sombre : l'état de fait du présent, qui, loin d'en avoir fini avec le mal passé, l'acclimate ou le transfigure jusqu'à le parer des atours du progrès. Et, très tôt, Hugo est prompt à traquer les caractères de cette « modernité » européenne qui s'enorgueillit d'être la civilisation, mais qui bien souvent se recommande plutôt par une alliance paradoxale (et profondément déprimante) de médiocrité et de férocité. Or il semble bien que lorsque la civilisation s'exporte, elle « rayonne » davantage par son versant sombre que par son versant lumineux. A tel point qu'il n'est plus très sûr qu'elle constitue authentiquement un progrès sur cette « barbarie » qu'elle se charge de convertir.

L'occidentalisation plus ou moins forcée de l'Orient sous l'influence, notamment, de la France, inspire souvent à Hugo, comme à nombre de romantiques, des remarques au moins nuancées. La visite officielle en France du dey de Tunis en 1846, après celles de représentants marocain et égyptien, peut être saluée par Hugo comme le signe incontestable du « rayonnement » français :

Je crois avoir écrit quelque part: *La France est à la mode en Europe*<sup>39</sup>. En 1846, la France n'était pas moins à la mode hors d'Europe. L'Afrique en particulier se tournait vers nous avec une admiration pleine de germes pour l'avenir.<sup>40</sup>

Mais en attendant cet avenir radieux, les effets de la civilisation répandue par la « mode » française n'ont rien d'exaltant :

[Le bey de Tunis] était vêtu de cette affreuse mode turque d'à présent qui prévaut dans tout l'empire ottoman depuis que l'antique *Constitutionnel* de MM. Etienne et Jay<sup>41</sup> a

persuadé au sultan Mahmoud que la civilisation consiste dans un pantalon à sous-pieds et dans une redingote à-la-proprétaire.

Le bey de Tunis était donc habillé, à ce qu'il croyait, en lieutenant général français. Il avait une capote de caporal avec un collet de général, le grand cordon de la Légion d'honneur, plusieurs baudriers et ceinturons brodés d'or, une foule de croissants et de médaillons ovales en diamants suspendus au cou ou cousus sur sa poitrine, d'énormes épauettes portant un croissant de diamants entouré de dix ou douze petites étoiles en rubis. Tout cet accoutrement mêlait dans une sorte de composé bizarre le charlatan de carrefour, le tambour-major de régiment et le suisse de cathédrale. Un vaste tarbouch découpé comme ceux qu'on met dans les boîtes à bonbons, complétait cet ensemble et le rendait barbare sans le rendre pittoresque. Voilà pour quel déguisement ces braves Turcs ont abandonné leur costume national, le plus magnifique que les hommes aient jamais porté. Les Turcs avaient de plus que nous la beauté : nous avons réussi à leur donner notre laideur. Nos pédants de civilisation appellent cela un progrès.<sup>42</sup>

Durant la même période il arrive à Hugo d'opposer à cette dégradation esthétique et morale causée par la « civilisation », l'évocation plus ou moins discrète de la noblesse, de la grandeur et de la poésie que recèle la « barbarie » orientale. Ainsi dans ces notes de 1846, qui consignent des traits de mœurs arabes rapportés par des voyageurs ou des militaires en Algérie: « Les Arabes, en prenant congé, se bornent à saluer du regard »<sup>43</sup>. Ou encore :

Les thalebs ont coutume de dire : - le paradis de la terre se trouve dans trois choses : sur le dos d'un cheval, entre les seins d'une femme ou dans la méditation d'un livre.

Voici une parole de Mahomet, qui n'est pas dans le Koran, mais qui est dans la mémoire de tous les cavaliers du désert: - tous les biens de ce monde, jusqu'au jour du jugement, seront pendus aux crins qui sont entre les yeux des chevaux.<sup>44</sup>

Nul mépris de race, on en conviendra, dans ces esquisses de l'Arabe du désert algérien, aux antipodes du portrait grotesque du Turc occidentalisé, qui a abandonné, lui, son ancien sens de la beauté pour l'apparence médiocre et trompeuse de la « civilisation ». L'Orient traditionnel, et l'« indigène » algérien, sont ainsi pourvus d'un sens esthétique dont il n'est pas certain que la France conquérante du roi-bourgeois sache profiter. Elle le tente parfois, comme lors de cette fête donnée par un des fils de Louis-Philippe, le 6 juillet 1847, et dont la principale beauté résidait dans ces tentes orientales, censées embellir la gloire des armes françaises par la luxuriance exotique du butin. Hélas, le mauvais goût de la France bourgeoise n'a pu s'empêcher de dénaturer ce spectacle de grandeur, d'alourdir son rêve algérien de toute la médiocrité bonnet-de-coton de son propre sens du luxe et du beau. Hugo, invité à la fête, note :

Il y avait la tente de l'empereur du Maroc, prise à la bataille d'Isly [...] ; la tente d'Abd-el-Kader, prise avec la Smala, fort belle avec des arabesques rouges et jaunes brodées en soie ; une autre tente du bey de Constantine ; enfin la tente donnée à Napoléon par le sultan Sélim. Celle-là effaçait toutes les autres. [...] <sup>45</sup>

Ces admirables tentes étaient fort déparées par d'affreux meubles en acajou qu'on y avait assez pauvrement installé.<sup>46</sup>

La France enlaidit sa conquête... Or, chez Hugo au moins, une telle « esthétisation » du problème colonial n'est pas ou pas seulement le moyen commode d'une critique superficielle. L'esthétique n'est jamais très loin de l'éthique et de la politique. Un passage de ce même texte de *Choses vues* offre un exemple d'une telle proximité. Le duc de Montpensier n'a pas seulement dressé pour sa fête un décor oriental, il a « invité » deux représentants indigènes de cette Algérie nouvellement française, deux prisonniers de marque, deux anciens rebelles tout juste vaincus et soumis : « Il y avait deux arabes en burnous blancs, le cadi de Constantine et Bou-Maza ». A la différence du bey de Tunis, ces deux orientaux ont eu le bon goût de ne pas mimer grotesquement les défroques de l'Occident. Délaisant le cadi de Constantine, Hugo va dresser un rapide portrait de Bou-Maza<sup>47</sup>, portrait qui n'est déjà plus vraiment celui de l'Arabe du désert, libre, noble et poétique, que l'on a évoqué plus haut :

Bou-Maza a de beaux yeux, mais un vilain regard, une jolie bouche et un affreux sourire. Cela est traître et féroce ; il y a dans cet homme du renard et du tigre.

On approche ici du mépris de race ; que disparaisse du regard de l'observateur la perception de la beauté du visage, et l'on obtiendra le portrait type de l'Arabe, et plus généralement du colonisé, dont le caractère le plus marqué aux yeux du colonisateur est la fourberie. Passe encore, en effet, pour la férocité : dans le bestiaire hugolien comme ailleurs, le tigre n'est pas dépourvu de connotations positives, - cruauté peut-être, mais grandeur et noblesse. L'homme-renard n'a rien pour lui. Traître donc, cet Arabe en burnous blanc « invité » par le fils du roi français, et enlaidi, dépravé par sa trahison. Traître, potentiel au moins, à la France bien sûr, puissance paternelle et toujours trop confiante. Il faut se méfier des indigènes, et surtout des notables, on ne peut rien en tirer de bon, la France doit les déposséder de tout pouvoir et administrer directement l'Algérie. Leur résistance est une rébellion, et leur rébellion une trahison. Tout un pan du discours colonialiste, déjà bien constitué en 1847, est lisible dans ce court portrait. Ou plutôt le serait, si la suite immédiate du texte n'apportait un étonnant correctif :

Je lui ai cependant trouvé une assez belle expression dans un moment où, se croyant seul dans le bois, il s'était approché de la tente d'Abd-el-Kader et la considérait. Il avait l'air de lui dire : - Que fais-tu ici ?

Si Bou-Maza, se croyant seul devant le signe splendide et mélancolique du chef de la résistance algérienne, prend une expression « assez belle », c'est que la trahison, et accessoirement la férocité, se sont momentanément effacées de son visage au profit d'une tristesse rêveuse. Et si

l'hommage à celui qui résiste encore (mais dont la reddition suivra de quelques mois cette fête) embellit l'ancien révolté vaincu et soumis, c'est bien que la résistance est noble, et vile la soumission. Cet épisode physionomiste laisse entendre que, traître, Bou-Maza l'est peut-être bien moins à la domination française qu'à la résistance algérienne, - et la question muette qu'il adresse à la tente du désert égarée dans le luxe douteux du bois de Vincennes, sans doute pourrait-on (pourrait-il) l'adresser à lui-même. Il n'est pas certain que Hugo ne la reprenne pas quelque peu à son compte.

On le voit par cet exemple, et l'on ne s'en étonnera pas, évoquer la valeur, au moins possible, de la résistance arabe à la conquête française, c'est forcément faire surgir la figure d'Abd el-Kader. Dès les années 1830, l'émir a exercé une sorte de fascination sur l'opinion française<sup>48</sup>. Les traces de cette fascination sont d'abord bien maigres dans l'œuvre de Hugo. On peut citer cette note de 1847, en apparence purement factuelle et pittoresque :

Abd-el-Kader portait un burnous en poil de chameau noir avec des glands rouges et un liséré rouge, et une passementerie d'or sur l'épaule.<sup>49</sup>

Si l'on compare ce vêtement à la fois sombre et éclatant au déguisement grotesque du dey de Tunis, Turc occidentalisé, on conviendra que ce pittoresque n'est pas forcément dénué de signification plus vaste. Surtout Hugo note, même laconiquement, la triste aventure de la captivité de l'émir. Triste surtout pour la France. Isolé, privé de ses anciens soutiens marocains, Abd-el-Kader s'était rendu le 23 décembre 1847. Le général Lamoricière, puis le duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe et alors gouverneur général de l'Algérie, lui avaient promis la liberté. Mais le gouvernement Guizot, appuyé par la chambre, ne tint pas cette promesse, et Abd-el-Kader, débarqué à Toulon, fut emprisonné au fort Lamalgue. Le pair de France note dans son journal, dès qu'il l'apprend le 5 janvier 1848, la reddition de l'émir, avec quelques détails et dans une tonalité qui assimilent la défaite du chef barbare à un châtement providentiel, pour le plus grand profit de la civilisation :

Abd-el-Kader a rendu son sabre au gal Lamoricière dans ce même marabout de Sidi-Brahim où se fit en septembre 1845 la boucherie de Djemmaa-Ghazouat<sup>50</sup>. Lugubre victoire qu'il est venu expier au même lieu deux ans après, comme si la providence l'y ramenait par la main.

Quand il s'est rendu, il avait les jambes écorchées par les broussailles.<sup>51</sup>

Mais, dès le 14 de ce même mois, les repères de la valeur tendent à se brouiller :

Abd-el-Kader a été transféré au fort Lamalgue, et enfermé. Si la parole de la France est violée, ceci est grave.<sup>52</sup>

Ceci était grave en effet, et la fourberie, de trait évidemment arabe, passait du côté français. La mésaventure d'Abd el-Kader confirmait que la trahison n'était pas essentiellement le fait des

féroces Bou-Maza. Hugo ne l'oubliera pas: dans *Les Misérables* « le manque de foi à Abd-el-Kader » figurera dans la liste de « ce qui accuse le règne » de Louis-Philippe<sup>53</sup>. Au demeurant, la Seconde République ne fut pas moins traître à cette « parole de la France » donnée à l'émir. Ministre de la guerre de la Commission exécutive, le lieutenant-colonel Charras, réputé républicain de gauche<sup>54</sup> et ancien officier d'Afrique, fit transférer en avril 1848 le prisonnier au château de Pau, aggravant encore ses conditions de réclusion. Après l'insurrection de juin, deux des principaux garants de la « parole de la France » accédaient au pouvoir : le général Lamoricière, qui avait reçu la reddition de l'émir, devenait ministre de la guerre; le général Cavaignac, qui se trouvait aux côtés du duc d'Aumale quand celui-ci ratifia les engagements de Lamoricière, dirigeait le gouvernement. Le nouveau président du conseil avait écrit à son oncle le 9 janvier : « Je ne comprends pas que l'on discute [la liberté d'Abd el-Kader]. Il n'y a pas à choisir ; Abd-el-Kader n'est point prisonnier ; la route du sud lui était ouverte, il a préféré s'en rapporter à ce qu'il appelle la foi française ; ce serait lui donner un triste vernis que de la montrer parjure. »<sup>55</sup> Devenus ministres, les deux généraux firent en novembre transférer l'ancien chef de la résistance algérienne au château d'Amboise, où tout contact avec l'extérieur lui fut interdit. « La République, conclut Ch.-A. Julien, laissa au prince-président l'honneur de remplir l'engagement pris au nom de la France. »<sup>56</sup>

En octobre 1852, peu avant le plébiscite qui allait le consacrer Napoléon III, Louis Bonaparte visita Abd-el-Kader à Amboise et lui rendit la liberté. Cet épisode inspira à Hugo, alors exilé, l'« Orientale » de *Châtiments*. Le brouillage de la répartition des valeurs s'y redouble. C'est l'homme du coup d'Etat, des massacres et du faux serment qui répare « le manque de foi à Abd-el-Kader », - et de ce fait, pour Hugo, ne répare rien, et laissant ouverte la blessure faite à l'honneur de la France. D'autre part, c'est le (presque) empereur français qui est ici le fourbe, le traître, le « loup » sinon le renard, face à l'ancien chef arabe, au héros de la résistance algérienne, lui-même complexe, féroce *et* inspiré, barbare *et* visionnaire, - grand sans aucun doute. Il faut citer tout le poème, tant il constitue l'un des plus beaux exemples du mythe d'Abd el-Kader :

Lorsque Abd-el-Kader, dans sa geôle  
Vit entrer l'homme aux yeux étroits  
Que l'histoire appelle - ce drôle, -  
Et Troplong - Napoléon III ; -

Qu'il vit venir, de sa croisée,  
Suivi du troupeau qui le sert,  
L'homme louche de l'Elysée, -  
Lui, l'homme fauve du désert ;

Lui, le sultan né sous les palmes,  
Le compagnon des lions roux,  
Le hadji farouche aux yeux calmes,  
L'émir pensif, féroce et doux,

Lui, sombre et fatal personnage  
Qui, spectre pâle au blanc burnous,  
Bondissait, ivre de carnage,  
Puis tombait dans l'ombre à genoux ;

Qui de sa tente ouvrant les toiles,  
Et priant au bord du chemin,  
Tranquille, montrait aux étoiles  
Ses mains teintes de sang humain ;

Qui donnait à boire aux épées,  
Et qui, rêveur mystérieux,  
Assis sur des têtes coupées,  
Contemplait la beauté des cieux ;

Voyant ce vil masque à moustaches,  
Il hésita ; mais on lui dit :  
« Regarde, émir, passer les haches ;  
« Cet homme, c'est César bandit.

« Ecoute ces plaintes amères  
« Et cette clameur qui grandit.  
« Cet homme est maudit par les mères,  
« Par les femmes il est maudit ;

« Il les fait veuves, il les navre ;  
« Il prit la France et la tua,  
« Il ronge à présent son cadavre. »  
Alors le hadji salua.

Mais au fond toutes ses pensées  
Méprisaient le sanglant gremlin ;  
Le tigre aux narines froncées  
Flairait ce loup avec dédain.<sup>57</sup>

La stratégie poétique et dramatique du face-à-face, loin d'œuvrer à l'assimilation du tyran de France et du hadji arabe dans le mal barbare et despotique, développe ici la « nature » orientale de l'émir pour mieux montrer son infinie supériorité morale sur la bassesse du souverain d'Occident. Clairement étrangère, nettement marquée de férocité, cette « nature » demeure néanmoins incomparablement plus positive que celle de l'homme qui préside alors aux destinées du pays soi-disant civilisateur, et qui « organise » sa société. Le territoire des valeurs est brouillé, et la grandeur de celui qui s'opposa à la conquête française face à celui qui « prit »

la France et la « tua », permet à la satire de jaillir sur fond d'épopée. Car Abd el-Kader devient ici *la* figure épique de la conquête algérienne, traitement dont aucun Bugeaud ou autre Cavaignac n'aura jamais les honneurs dans l'œuvre de Hugo.

Traitement, certes, rétrospectif : héros épique, l'émir ne le devient qu'après sa défaite. Et, ajoutons, de courte durée. Le « véritable » Abd-el-Kader, installé désormais à Damas et pensionné par Napoléon III, devint pourtant ce qu'il est convenu d'appeler un « ami de la France ». Lors des troubles du Liban, qui en 1860 opposèrent les musulmans druses aux chrétiens maronites protégés par la France, il alerta les autorités françaises et ouvrit sa maison aux consuls et à tous les réfugiés chrétiens, - ce qui indigna les musulmans de Damas mais lui valut de le grand cordon de la Légion d'honneur. Cette attitude de l'ancien rebelle fut longtemps invoquée pour légitimer l'action pacificatrice et civilisatrice de la France dans les pays d'Orient en général et en Algérie en particulier. Hugo, étrangement, n'y vit pas matière à chanter les louanges de la grandeur française, ni même de l'émir-sauveur. Que cette attitude lui ait été inspirée par les liens qui unissaient désormais Abd el-Kader et Napoléon III, ou par quelque autre raison plus profonde, Hugo ne considéra pas cette aide apportée à l'influence française au Liban par celui qui avait tant lutté contre les Français en Algérie un motif suffisant pour en faire un héros de la civilisation triomphante. En 1861 il écrivait dans ses carnets (au-dessus d'un article de journal reproduisant une lettre d'Abd el-Kader remerciant une Société « qui en raison de sa conduite à Damas » lui avait décerné le titre de président honoraire) :

L'oriental se mêle quelquefois fâcheusement à l'occidental. La civilisation européenne ébauche grotesquement les turcs.

Abd-el-Kader devient M. Prudhomme.<sup>58</sup>

Ainsi s'achève le destin hugolien de celui qui fut, pour lui et même fugitivement, le seul héros épique de la conquête algérienne. Avouons qu'il est étrange, et peut-être significatif, que ce rabattement dans la platitude bourgeoise apparaisse comme le salaire plus ou moins direct du ralliement du révolté à la puissance coloniale.

Revenons à la monarchie de Juillet, pour un premier bilan, essentiellement négatif. Alors que nombre de ses propos sur la nécessaire expansion de la civilisation européenne le laissait attendre, Hugo ne développe durant cette période aucun discours constitué de légitimation de la conquête de l'Algérie par la France. L'examen attentif de ses notes laisse entendre qu'il s'agit davantage de réticence que d'indifférence pure et simple. Il est vrai que le gouvernement et les institutions officielles demandaient peut-être avec trop d'insistance l'émergence d'un tel discours. L'académicien Hugo ne manque pas de relater combien les poèmes du concours de



1847, dont le sujet était « L'Algérie ou la civilisation conquérante », ont ennuyé les Immortels, pourtant habitués à cette sorte de choses<sup>59</sup>. Il est cependant douteux qu'ils eussent apprécié ce texte de 1842, non publié mais très *écrit*, et dans lequel Hugo semble en quelque sorte donner sa version du sujet :

L'autre jour, à Alger, - nous entrions dans ce mois d'octobre qui est si beau quand il est beau, - le soleil se couchait splendidement. Le ciel était bleu; l'air était tiède; la brise caressait le flot, le flot caressait la rive; de magnifiques rayons horizontaux découpaient, pour l'amusement des yeux qui errent çà et là tandis que l'esprit rêve, de bizarres trapèzes d'ombre et de clarté sur cet amphithéâtre de maisons carrées, plates, basses et blanches qui est Alger et qui a vu Hariadan Barberousse et Charles-Quint; une joie profonde et secrète, cette joie inexprimable qui, à de certaines heures et dans de certaines saisons, palpite au fond de la nature, semblait animer et faire vivre sur le rivage, dans la plaine et sur les collines, tous ces beaux arbres qui épanouissent leur verdure éternelle dans la sombre et éclatante poésie de l'Orient: le palmier qu'a chanté Homère, l'aloès qu'a célébré Hafiz, le lentisque dont a parlé Daniel, le figuier dont a parlé Job. Un bateau à vapeur qui venait de France, et qui portait un nom charmant, *le Ramier*, était amarré au môle; la cheminée fumait doucement, faisant un petit nuage capricieux dans tout cet azur, et de loin on eût dit un narguilé colossal du géant Spahan. Tout cet ensemble était grand, charmant et pur; pourtant ce n'était point ce que regardait un groupe nombreux, hommes, femmes, arabes, juifs, européens, accourus et amassés autour du bateau à vapeur. Des calfats et des matelots allaient et venaient du bateau à terre, débarquant des colis sur lesquels étaient fixés tous les regards de la foule. Sur le débarcadère des douaniers ouvraient les colis, et à travers les ais des caisses entrebâillées, dans la paille à demi écartée, sous les toiles d'emballage, on distinguait des objets étranges, deux longues solives peintes en rouge, une échelle peinte en rouge, un panier peint en rouge, une lourde traverse peinte en rouge dans laquelle semblait emboîtée par un de ses côtés une lame épaisse et énorme de forme triangulaire. - Spectacle [plus?] remarquable en effet que le palmier, l'aloès, le figuier et le lentisque, que le soleil et que les collines, que la mer et que le ciel: - c'était la civilisation qui arrivait à Alger sous la forme d'une guillotine.<sup>60</sup>

Texte étonnant, sorte de transfiguration poétique d'un entrefilet de journal, mêlant point de vue impliqué (comme si son narrateur participait directement à la scène, signant ainsi son engagement imaginaire dans le réel décrit: « nous étions en octobre »), vision panoramique de la description du paysage et vision restreinte de l'objet étrange, de la machine de mort dont la nomination constitue la pointe du texte<sup>61</sup>. Ce qui débarque du navire à vapeur, symbole ici trompeur de la civilisation moderne (contre toute attente, ce n'est pas lui qui joue ce rôle), détourne la population, toutes races et religions confondues, du spectacle idyllique du paysage oriental, pourtant connecté à toute une tradition poétique assimilée à l'Orient (mais qui conjoint heureusement à l'ombre des palmiers et autres lentisques le grec Homère, le persan Hafiz et les juifs Daniel et Job), - et même au passé historique d'un des grands conflits qui ont opposé les deux rives de la Méditerranée (« Alger [...] qui a vu Hariadan Barberousse et Charles Quint »). Non seulement la France apportant la civilisation sous la forme d'une guillotine prouve à l'envi

combien le terme « civilisation » se prête à de sombres jeux de mots, combien, comme on le notait plus haut, la civilisation qui s'exporte est plus souvent le sombre état de fait du présent que l'ébauche de l'avenir radieux, - mais encore la France, apportant dans ses bagages de conquérante, en guise de civilisation, l'instrument honni de la mort légale, semble détourner Alger d'une harmonie préétablie, au moins possible, l'arracher au spectacle et au commerce autrement civilisateurs de la nature et de la poésie, - voire des souvenirs épiques des vieux conflits qu'on croyait éteints. Oui, étrange symbole que ce texte, que cette version amère de *l'Algérie ou la civilisation conquérante*, - et qui pourrait nous mettre sur la voie d'une approche autrement sombre de la colonisation, au regard de la civilisation.

### ***Barbarie de la colonisation***

On a déjà fait allusion à la conclusion du *Rhin* (écrite fin 1841, publiée début 1842). Ce texte, qui eut un fort retentissement, jouit dans l'œuvre hugolienne de cette période d'un statut assez particulier: vaste tableau historique et géopolitique, centré sur les rapports franco-allemands mais s'étendant à l'Europe et au monde, il s'efforce d'illustrer l'aptitude de son auteur à la grande politique<sup>62</sup>. La question de la colonisation y est abordée, et l'on y trouve l'une des très rares prises de position publiques de Hugo sur la présence française en Algérie. Or cette position peut laisser perplexe :

Faire l'éducation du genre humain, c'est la mission de l'Europe.

Chacun des peuples européens devra contribuer à cette sainte et grande œuvre dans la proportion de sa propre lumière. Chacun devra se mettre en rapport avec la portion de l'humanité sur laquelle il peut agir. Tous ne sont pas propres à tout.

La France, par exemple, saura mal coloniser et n'y réussira qu'avec peine. La civilisation complète, à la fois délicate et pensive, humaine en tout et, pour ainsi parler, à l'excès, n'a absolument aucun point de contact avec l'état sauvage. Chose étrange à dire et bien vraie pourtant, ce qui manque à la France en Alger, c'est un peu de barbarie. Les Turcs allaient plus vite, plus sûrement et plus loin : ils savaient mieux couper des têtes.

La première chose qui frappe le sauvage, ce n'est pas la raison, c'est la force.

Ce qui manque à la France, l'Angleterre l'a ; la Russie également.

Elles conviennent pour le premier travail de la civilisation ; la France, pour le second. L'enseignement des peuples a deux degrés, la colonisation et la civilisation. L'Angleterre et la Russie coloniseront le monde barbare; la France civilisera le monde colonisé.<sup>63</sup>

Sans doute un tel texte peut-il (et doit-il) soulever l'indignation. Mais il peut aussi susciter l'étonnement. Car enfin, même en 1841, il n'est vraiment pas dans les habitudes de Victor Hugo de bénir les coupe-têtes. Le ralliement aux puissances, la volonté de se poser en politique réaliste, l'alibi de la « sainte et grande œuvre », et l'argument qui veut que la fin justifie les

moyens, tout cela semble ici poussé un peu bien loin. Mais peut-être faut-il porter l'accent sur ce à quoi ce texte, en définitive, aboutit : l'idée, paradoxale, que la France ferait mieux de renoncer à toute expansion coloniale, pour mieux se consacrer à sa mission civilisatrice. Comme toute conquête militaire, et même plus que toute autre conquête militaire, la conquête coloniale exige « un peu de barbarie ». Mieux vaut que la France s'abstienne. Tout le propos est marqué d'un étrange jésuitisme, signe, pour le moins, d'un certain malaise : somme toute, la colonisation, peut-être nécessaire, n'en reste pas moins un assez sale travail, qu'il vaudrait mieux laisser aux autres, - principalement à l'Angleterre et à la Russie.

Cette délégation de l'œuvre européenne de colonisation aux deux grands empires conquérants du moment se retrouve d'ailleurs aussi bien chez Jouffroy que chez les saint-simoniens. Mais dans des contextes bien différents, selon des justifications autres, qui n'ont pas les mêmes conséquences sur la valeur de la colonisation. Jouffroy surtout, est en fait aux antipodes de Hugo. Car l'euphorie colonialiste du philosophe éclectique n'aperçoit aucune tête coupée dans l'expansion anglaise et russe ; seulement le pouvoir de la raison humaine qui, même atrophiée par la barbarie, sait reconnaître la supériorité de la civilisation européenne et chrétienne :

Ce qui se passe en Sibérie est une chose digne de remarque. Ce tiers de l'Asie est parcouru dans tous les sens par les sectateurs vagabonds de Brahma, restes de ces tribus formidables qui conquièrent l'Asie et l'Europe. Mais, çà et là, au milieu de ces pâtres et de ces chasseurs, des villes s'élèvent comme des oasis dans le désert. Dans ces villes habitées par des exilés ou des commerçants chrétiens, on trouve toute la civilisation, tous les arts de l'Europe. Autour, à une certaine distance, une population sédentaire cultive la terre. Les pâtres asiatiques, attirés par ces petits centres de civilisation, où ils viennent vendre les produits de leurs troupeaux, se laissent charmer par les merveilles de notre occident. Comme des mouches attirées par le miel, plusieurs cèdent à l'appât ; ils demandent des terres, ils se fixent, et apprennent à dédaigner leur ancienne vie. Ainsi s'agglomèrent peu à peu ces populations coureuses qui n'avaient pu se fixer depuis l'origine du monde ; ainsi entrent-elles dans notre mouvement de civilisation.

[...] C'est une chose admirable et qui prouve la supériorité de la civilisation chrétienne, que la conduite de la Russie et de l'Angleterre à l'égard des Asiatiques. Loin d'attaquer leurs mœurs et leurs croyances, ils les respectent : ils ne veulent point convertir, et pour cela même ils convertiront. Ils se contentent de donner à ces peuples le spectacle de notre religion, de nos institutions, de nos mœurs, de nos idées, comme s'ils avaient deviné cette grande loi de l'espèce humaine, qui la pousse à adopter ce qui est plus beau, plus grand et plus vrai.<sup>64</sup>

En 1837 Tocqueville avait repris cet « argument » de la puissance intrinsèque de la civilisation pour définir le programme que la France devait suivre en Algérie :

[...] il faut bien s'imaginer qu'un peuple puissant et civilisé comme le nôtre exerce par le seul fait de la supériorité de ses lumières une influence presque invincible

sur de petites peuplades à peu près barbares; et que, pour forcer celles-ci à s'incorporer à lui, il lui suffit de pouvoir établir des rapports durables avec elles.<sup>65</sup>

Mais quand Hugo écrit la conclusion du *Rhin*, la persistance, plus de dix ans après le début de la conquête française, de la résistance algérienne, commençait d'affaiblir cet argument. La foi dans la puissance d'expansion de la civilisation par simple contact, par (« bonne ») contagion en quelque sorte, s'affaiblissait. Et l'on peut dire que c'est à cet angélisme un peu dépassé que semble répondre l'effroyable cynisme hugolien, assenant en une phrase-paragraphe : « La première chose qui frappe le sauvage, ce n'est pas la raison, c'est la force. » Quelle que soit la valeur d'une telle thèse, le contexte dans lequel elle apparaît lui confère clairement le statut d'argument pour un propos que l'on pourrait résumer ainsi : il faut être bien naïf, ou bien hypocrite, pour croire ou laisser croire que la colonisation emprunte essentiellement les voies raisonnables de l'exemple et non celles, brutales, de la force.

A certains égards, Hugo est plus proche ici des saint-simoniens. Eux aussi avaient, très tôt, pris en compte la dimension violente de toute entreprise coloniale. Comme l'a remarqué Pierre Michel, « le colonialisme saint-simonien, tout provisoire et raisonné qu'il veut être, persiste à faire de la guerre un préalable à l'éducation des peuples barbares »<sup>66</sup>. La colonisation n'est donc pas exactement, pas immédiatement, la civilisation. Au mieux en est-elle, avec son inévitable cortège de têtes coupées, le préalable, le moyen nécessaire. Hugo partage les vues saint-simoniennes, mais il les formule beaucoup plus explicitement : « L'enseignement des peuples a deux degrés, la colonisation et la civilisation ». Surtout, Hugo affirme bien plus clairement la charge de barbarie intrinsèque à la première, que ne parvient pas à voiler tout à fait son caractère d'étape nécessaire vers la seconde. Enfin la différence entre le propos hugolien et le discours saint-simonien apparaît le plus clairement sur le fond d'une identité : la dévolution du rôle colonisateur à la Russie et à l'Angleterre. Car les saint-simoniens ne sous-tendent aucunement cette dévolution au caractère barbare de la Russie ni surtout de l'Angleterre ; tandis que Hugo, quand il en vient dans ce passage de la conclusion du *Rhin* à déléguer l'œuvre coloniale aux deux grands empires, les a au préalable dénoncés, avec une spectaculaire virulence, comme les ennemis les plus directs de l'Europe et de la civilisation.

Mieux vaudrait donc, peut-être, que la France s'abstienne de coloniser l'Algérie. Elle ne saura pas être suffisamment barbare. Tel est le propos explicite. Mais on peut aussi entendre : attention, elle risque d'apprendre. Les contraintes de la colonisation risquent fort de pousser l'action civilisatrice de la France dans les voies de la barbarie. Fin 1841, date à laquelle Hugo écrit cette conclusion du *Rhin* qu'il publiera au début de l'année suivante, l'avertissement n'est déjà plus gratuit. La politique d'occupation restreinte définie par Molé en 1837 est désormais

abandonnée, et le général Bugeaud, gouverneur de l'Algérie depuis le début de l'année a reçu pour mission de vaincre Abd el-Kader et de « pacifier » à tout prix les tribus insoumises. D'emblée, il érigea au rang de stratégie et couvra systématiquement de son autorité la pratique des « razzias », inaugurée avant lui par Lamoricière. Dès 1842, le nouveau gouverneur rédige un ouvrage intitulé *De l'Algérie. Des moyens de conserver et d'utiliser cette conquête*, dans lequel il expose doctement sa théorie de la guerre algérienne :

C'est peu de traverser les montagnes et de battre une ou deux fois les montagnards ; pour les réduire, il faut attaquer leurs intérêts. On ne peut y parvenir en passant comme un trait; il faut s'appesantir sur le territoire de chaque tribu; il faut s'arranger de manière à avoir assez de vivres pour y rester le temps nécessaire pour détruire les villages, couper les arbres fruitiers, brûler ou arracher les récoltes, vider les silos, fouiller les ravins, les roches et les grottes, pour y saisir les femmes, les enfants, les vieillards, les troupeaux et le mobilier; ce n'est qu'ainsi qu'on peut faire capituler ces fiers montagnards.<sup>67</sup>

Un an plus tôt (l'année de la rédaction du *Rhin* donc) le très libéral Tocqueville, un peu revenu de sa foi dans la vertu suffisante de l'exemple en matière de conquête coloniale, avait déjà répondu aux jérémiades des philanthropes et justifié ces méthodes de guerre :

j'ai souvent entendu en France des hommes que je respecte, mais que je n'approuve pas, trouver mauvais qu'on brûlât les moissons, qu'on vidât les silos et enfin qu'on s'emparât des hommes sans armes, des femmes et des enfants.

Ce sont là, suivant moi, des nécessités fâcheuses, mais auxquelles tout peuple qui voudra faire la guerre aux Arabes sera obligé de se soumettre.<sup>68</sup>

Somme toute, à la même date, Hugo même s'il n'en tirait pas les mêmes conclusions disait un peu la même chose que Tocqueville : quiconque voudra coloniser devra couper des têtes. Or les années qui suivront vont montrer que la France n'est pas absolument inapte à cet art délicat. Dès lors, on va voir se développer sous la plume de Hugo (mais surtout dans ses carnets), et reparaître telle une hantise, une vision particulièrement inquiétante de la conquête algérienne. Au motif de l'expansion de la civilisation par simple contact va se substituer le motif inverse, celui de la contagion de la barbarie par le biais de la guerre coloniale.

Les atrocités commises sur les populations algériennes, programmées et systématisées par la stratégie de Bugeaud et de ses successeurs, émurent à plusieurs reprises l'opinion française<sup>69</sup>. Elles ne suffirent jamais à remettre profondément en question l'entreprise coloniale, mais eurent tendance à ternir l'image de l'armée d'Afrique chez les civils de la métropole. Si l'on s'en tient à ses réactions concernant les opérations militaires, il semble que Hugo n'ait pris conscience qu'assez tard, après 1848 et surtout 1851, de l'ampleur du phénomène. Mais il

évoque alors une barbarisation, et même une déshumanisation radicale de l'armée passée par l'épreuve de la guerre coloniale :

L'armée - faite féroce par l'Algérie.

Le général Leflô<sup>70</sup> me disait hier soir le 16 octobre 1852: - Dans les prises d'assaut, dans les razzias, il n'était pas rare de voir des soldats jeter par les fenêtres des enfants que d'autres soldats en bas recevaient sur la pointe de leurs baïonnettes. Ils arrachaient les boucles d'oreille aux femmes et les oreilles avec, ils leur coupaient les doigts des pieds et des mains pour prendre leurs anneaux. Quand un arabe était pris, tous les soldats devant lesquels il passait pour aller au supplice lui criaient en riant: *cortar [?] cabeza*.

Le frère du général Marolles, officier de cavalerie, reçut un enfant sur la pointe de son sabre. Il en a du moins la réputation dans l'armée, et s'en est mal justifié. Atrocités du général Négrier<sup>71</sup>. Colonel Pelissier, les arabes *fumés* vifs.<sup>72</sup>

Et encore, une dizaine d'années plus tard, ces notes laconiques et terribles :

Zaatcha - Tlemcen - Médéah  
Pélicier etc. Négrier, etc.<sup>73</sup>

-  
L'armée en Afrique devient tigre.<sup>74</sup>

Ces notes sont donc tardives, puisqu'elles évoquent principalement des faits datant de la monarchie de Juillet, même si elles demeurent hélas d'actualité à un moment où la « pacification » de la Kabylie n'est pas achevée et où l'on entreprend la conquête des oasis du sud. En revanche, Hugo avait réagi dès 1847 à un autre aspect de cette barbarisation de l'armée en Algérie, dont les victimes n'étaient pas les indigènes, mais les soldats français eux-mêmes, dans le cadre de l'institution militaire. Durant toutes ces années le sort du soldat d'Afrique fut en effet lamentable. « La guerre - « une chouannerie, une chasse aux hommes », avait dit Bugeaud - avait été longue, souvent atroce, démoralisante pour les soldats et les officiers dressés à l'insensibilité. Beaucoup en restèrent marqués leur vie entière. Du fait de la carence de l'intendance et du service médical, elle se montra plus coûteuse en vies humaines que toute autre conquête coloniale. [...] La conquête a été menée avec des troupes d'appelés auxquelles on imposait pour les endurcir de rudes épreuves. La répression disciplinaire admettait même, au moins dans certains corps (Bataillons d'Afrique - Légion étrangère), d'infâmes supplices. Mais au combat ou dans la razzia le commandement fermait les yeux sur les pires excès. »<sup>75</sup>

Le pair de France Hugo eut à connaître par un collègue l'histoire d'un certain Dubois de Genes, engagé volontaire et bientôt versé, à la suite de quelques infractions au code militaire, dans les bataillons disciplinaires d'Algérie. Dans une lettre à son frère (que Hugo a lue et que sa femme a reproduite<sup>76</sup>) le soldat décrivait notamment son premier contact avec cet univers

carcéral « exotique », en des termes qui durent frapper celui qui fut toute sa vie fasciné et horrifié par les misères de la pénalité et de la torture légale:

« Après quatre mois de voyage j'arrivai à Alger et fus mené au *fort l'empereur*, qui est le départ central des compagnies de discipline. Un sergent à barbe noire, au dos voûté, me frappa sur l'épaule et me dit : *voici le nouveau*, venez avec moi porter du pain au cachot. Je pris près d'une porte d'une chambrée les objets qu'il m'indiquait et suivis mon supérieur.

« Je portais les trois pains de munition coupés chacun en huit morceaux de six onces<sup>77</sup> et un grand bidon de fer-blanc, contenant douze litres d'eau. Le sergent portait d'une main une lanterne allumée et de l'autre un énorme trousseau de clefs. Arrivés à l'entrée du cachot, située à six pieds au-dessous du sol, que nous atteignîmes en descendant quelques marches, mon conducteur ouvrit avec l'une de ses grosses clefs une porte épaisse et basse, au haut de laquelle était un petit judas grillé et verrouillé par un cadenas. La lanterne du sergent éclairait à peine, je le suivais à tâtons dans un corridor bas et étroit, d'où s'exhalait une odeur fétide. A mesure que j'avais je sentais mes pieds et bientôt mes chevilles enfoncer dans la boue. Mes yeux s'étaient faits à l'obscurité, à la faible lueur de la lanterne m'apparut un douloureux spectacle. Dans un cachot long de sept pas, sur quatre de large, ne recevant l'air que par une petite lucarne pratiquée dans l'épaisseur de la voûte, étaient entassés vingt-quatre disciplinaires. A leur maigreur on les eût pris pour des squelettes. Leurs pieds étaient engagés dans des anneaux de fer, scellés à une barre de même métal et occupant la longueur du cloaque. Les malheureux avaient pour tout vêtement une chemise en lambeaux et un pantalon de toile. Je touchai la chemise de l'un d'eux. Le morceau pourri par l'humidité me resta dans la main, car le sol de cette caverne comme celui du corridor était recouvert de boue.

« Le sergent frappa de son trousseau de clefs les anneaux de fer, fixés à la barre, pour s'assurer qu'ils étaient intacts : - Voici, dit-il brutalement aux prisonniers, en leur distribuant les vivres que j'avais apportés, votre *huitième de pain* et votre *demi-litre d'eau*. Un des prisonniers refusa sa portion parce qu'il était malade et demanda au sergent de le faire visiter par le médecin. - Vous êtes malade, répondit l'officier, eh bien crevez, ce sera toujours une canaille de moins. Puis il me poussa hors du cachot dont il ferma la porte.

« Quand je revis le jour, je croyais rêver, il me fallut quelques instants pour m'assurer que j'étais réellement éveillé. Je demandai à mes nouveaux camarades quelles fautes et quels crimes avaient commis les soldats que je sortais de visiter. Ils me dirent qu'on voyait bien que j'arrivais de France, une infraction qui, dans un régiment régulier, entraînait *deux jours de salle de police* valait *deux mois de huitième de pain aux disciplinaires*. Leur solde étant invariable, les supérieurs prodiguaient le jeûne dont ils bénéficiaient. Je ne connaissais, ajoutèrent-ils, que le plus doux et les disciplinaires souffraient d'autres cruautés qui me révolteraient bien autrement.

« Je priai mes camarades de s'expliquer.

« Ils me donnèrent des détails sur les différents supplices auxquels nous étions soumis : tels que *la barre de fer*, *la barre de bois*, *l'ascension par les pouces*, *la crapaudine* et enfin *la torture du coq gaulois*. A ce récit circonstancié je m'indignai, car l'inquisition n'aurait rien eu à envier au code barbare de nos tortionnaires.<sup>78</sup>

Par bien des points, on croirait lire ici une variation sur les passages fameux qui, de *Notre-Dame de Paris* à *L'Homme qui rit*, évoquent et dénoncent la barbarie de la loi. A cette différence

près, essentielle et profondément angoissante : cette scène ne se déroule ni à la fin du moyen âge ni à l'aube du dix-huitième siècle, mais en plein dix-neuvième siècle ! Même s'il dénonce la barbarie persistante de la peine de mort, et s'insurge contre les conditions de détention pratiquées de son temps et dans son pays, Hugo, qui sous la monarchie de Juillet a visité les bagnes de Brest et de Toulon et plusieurs prisons parisiennes, n'a encore jamais eu à conjuguer *au présent* ces cauchemars qui hantent son évocation littéraire du *passé*. Au contraire, les « adoucissements » de la pénalité, commencés par le siècle des Lumières, amplifiés au siècle suivant, comptent à ses yeux parmi les signes les plus tangibles de la réalité du Progrès de la civilisation, de l'humanisation de l'homme, malgré ses ratages, ses lenteurs, ses involutions partielles, malgré la trop lente agonie de la barbarie du passé. Au premier rang de ces preuves du Progrès : l'abolition de la torture. Hugo, comme nombre de ses contemporains, voit dans cette abolition une des plus grandes gloires du dix-huitième siècle, que le dix-neuvième siècle devra imiter et amplifier en abolissant la peine de mort.

Et voici que la torture reparaît, perpétrée en Algérie par l'armée française sur des soldats français ! Hugo s'en est suffisamment ému pour conserver dans ses papiers des notes décrivant ces tortures, notes qui suivent de très près un article de journal qui fit grand bruit en 1845<sup>79</sup> et qu'Adèle Hugo reproduit à la suite de la lettre de Dubois citée plus haut. Chacune de ces pratiques est désignée par une expression précise (quoique sibylline), et elles se répartissent sur une échelle précise de cruauté, - ce qui interdit d'y voir le fruit de l'imagination malsaine de quelques sadiques isolés. Il s'agit bien d'un *système* pénal, organisé ou tout au moins codifié, et manifestement connu des autorités militaires locales comme des soldats. Pour en donner une idée, citons la note consacrée au *Supplice de la crapaudine*, la première sur la liste de tortures retranscrite par Adèle, et la plus célèbre (sinon la plus atroce), sans doute en partie à cause du grotesque horrible dont elle est empreinte :

Pour mettre un homme à *la crapaudine*, on le fait coucher sur le ventre, on lui lie les mains derrière le dos; on ligote les pieds d'après les mêmes principes; on les réunit aux mains, avec de *la petite ficelle à fouet*, car sans doute les bourreaux trouvent que la corde ordinaire ne ferait pas assez souffrir; les extrémités étant bien jointes ensemble, on appuie dessus *avec complaisance*, au point de faire craquer les omoplates et les rotules, afin de pouvoir attacher à la ficelle une corde formant un nœud coulant autour du cou du patient. De cette sorte, s'il baisse la tête, *forcément rejetée en arrière*, il doit s'étrangler à moitié. Bienheureuse la victime lorsque son tortionnaire pour éteindre les cris de la douleur, ne s'avise de tremper une brosse à boutons dans la boue et de s'en servir dans cet état comme d'un bâillon maintenu par des cordons rattachés derrière les oreilles. *Cela s'est vu*. Au nom seul de *crapaudine*, les disciplinaires sentent leurs cheveux se dresser d'horreur. Etre traduit devant un conseil de guerre pour insubordination leur paraît mille fois préférable aux danger d'affronter ce supplice. Devant des juges, du moins, ils n'ont pas à redouter d'être estropiés comme cela est



arrivé à plusieurs, de la 1ère et de la 2ème compagnie de discipline. Un lieutenant de cette dernière poussa la barbarie jusqu'à laisser des hommes plus de 24 heures dans cette position. Il les frappait par intervalles à coups redoublés, les insultait, et leur disait ironiquement: *Défends-toi donc, capon!*<sup>80</sup>

D'après le témoignage d'Adèle Hugo, confirmé par un brouillon de lettre de son mari, le pair de France intervint pour Dubois de Gennes auprès du ministre de la guerre (Saint-Yon) :

L'autre jour, à la Chambre, quand je vous ai remis sa supplique, les faits qui le concernent m'étaient connus, mais ne m'étaient pas encore prouvés. J'en doutais même, j'en voulais douter, tant ils me semblaient déplorables. Aujourd'hui j'ai les renseignements, j'ai les preuves, j'ai l'évidence. Ces faits, vous les connaissez, Monsieur le ministre et cher collègue, ils appellent à la fois vos méditations comme pair de France et votre intervention comme ministre. Le gouvernement réproouve certainement tout le premier, maintenant qu'il est informé, ces pénalités d'exception si durement, disons-le, si illégalement appliquées à l'armée d'Afrique. Dubois de Gennes n'a pas été puni, mais torturé.

J'accomplis un devoir en appelant sur tous ces faits affligeants votre haute et sévère attention. En attendant les mesures générales que vous conseillera l'intérêt public, vous penserez sans doute, dans votre généreuse équité, qu'il est juste de tenir compte au prisonnier Dubois de Gennes de tout ce qu'il a souffert, vous voudrez les dédommager autant qu'il est en vous.<sup>81</sup>

Sous la courtoisie de rigueur, le ton est ferme. Surtout, Hugo dépasse explicitement le cadre d'une demande de faveur individuelle pour faire du martyr de Dubois le révélateur d'un mal plus général, que le gouvernement doit impérativement réprimer. En revanche, il reste muet sur les causes d'une telle perversion de l'institution militaire en Algérie, et ne dit mot des discours qui visaient à la légitimer. Une note contemporaine de cette affaire est plus explicite, - mais elle appartient à ces centaines de pages de brouillons de discours que le pair de France ne prononça jamais. Plus précisément, à ce volumineux dossier que Hugo consacre à la pénalité alors qu'il pense intervenir dans la discussion de la loi sur l'emprisonnement cellulaire :

Digression Dubois de Gennes. - Pénalités d'exception, etc.

Mais, dira-t-on, en Afrique comme en Afrique. Il faut bien être un peu barbare parmi ces sauvages ! Ce n'est point-là le lieu des raffinements et de la civilisation ! L'air, le climat, la population, le passé, les traditions, là, tout invite aux moyens extrêmes, etc., etc.

Messieurs, ce serait là de tous les arguments le plus déplorable, et je ne l'accepte pas. La barbarie est en Afrique, je le sais, mais que nos pouvoirs responsables ne l'oublient pas, nous ne devons pas l'y prendre, nous devons l'y détruire ; nous ne sommes pas venus l'y chercher, mais l'en chasser. Nous ne sommes pas venus dans cette vieille terre romaine qui sera française inoculer la barbarie à notre armée, mais notre civilisation à tout un peuple ; nous ne sommes pas venus en Afrique pour en rapporter l'Afrique, mais pour y apporter l'Europe.<sup>82</sup>

Dans sa généralité même, le discours convoqué (« en Afrique comme en Afrique ») laisse entendre qu'il peut être plus ou moins banalement utilisé pour légitimer aussi bien les pratiques

guerrières atroces contre les indigènes que les « pénalités d'exception » subies par les soldats. Hugo refuse ici catégoriquement toute valeur et toute raison à un tel discours. La conclusion du Rhin édictait pourtant en loi générale de la colonisation cette nécessité d'« être un peu barbare parmi ces sauvages », - peut-être parce que cette loi fonctionnait comme argument pour réserver l'œuvre coloniale aux barbares anglais et russes. Dès lors que la France entre dans le jeu, cette nécessité prétendue devient une dangereuse aberration. Quant au contre-argument de Hugo, il fait appel au motif de la mauvaise contagion pour s'efforcer d'en conjurer la menace. Ce que révèlent l'affaire Dubois de Gennevilliers comme les enfumades et autres razzias, c'est en effet ce risque majeur : l'inversion pure et simple, *via* l'armée, du processus civilisateur de la colonisation. Non seulement la France apporte en Algérie, en guise de civilisation, ses propres restes de barbarie (la guillotine, cf. *supra*), mais elle risque de contracter sur place le virus, ou d'en réactiver la puissance. Au lieu d'« inoculer » la « civilisation à tout un peuple », la France en Algérie semble au bord « d'inoculer la barbarie à [son] armée ». Or, et c'est sans doute l'aspect le plus inquiétant de cette menace, il n'est pas certain que la Méditerranée constitue un cordon sanitaire fiable : même pour le dénoncer et le conjurer, même sous les allures d'un raisonnement par l'absurde, Hugo énonce ici une hypothèse particulièrement monstrueuse, un effet « en retour » absolument désastreux : l'extension à la France même, cœur de la civilisation européenne, de la barbarie « africaine », sous la forme inédite de la barbarie coloniale. Le rêve civilisateur, « apporter l'Europe » à l'Afrique, s'inverse alors en cauchemar, « rapporter l'Afrique » en Europe.

Cette menace, ce cauchemar, vont prendre des formes beaucoup plus précises dans la période suivante, après la révolution de 1848 et plus encore après le coup d'Etat de 1851. Mais avant d'en venir à cet aspect, central à bien des égards, de notre sujet, il convient d'évoquer une dernière forme de légitimation de la conquête algérienne, sans doute celle qui fut la plus déterminante : le prestige national.

### ***La conquête de l'Algérie et le nationalisme français***

On sait combien les rivalités nationales furent déterminantes dans l'élaboration de l'impérialisme européen des années 1880-1914, et le rôle joué par cette course aux colonies dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Pourtant, dans les premières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle, les premiers apôtres de l'expansion de l'Europe au monde entier n'étaient pas animés par le chauvinisme. Tout au contraire, la colonisation des mondes extra-européens leur apparut souvent comme le moyen de révéler la solidarité profonde de la civilisation européenne, d'œuvrer à l'unification du vieux continent et de mettre un terme à ses guerres

intestines. Dans leur opuscule de 1814, c'est-à-dire à un moment où l'Europe allait sortir de près d'un quart de siècle de guerre incessante, Saint-Simon et Augustin Thierry voyaient dans l'expansion coloniale un des principaux moyens d'établir durablement la paix et l'unité européennes :

Sans activité au dehors, il n'y a point de tranquillité au dedans. Le plus sûr moyen de maintenir la paix de la confédération [européenne] sera de la porter sans cesse hors d'elle-même, et de l'occuper sans relâche par de grands travaux extérieurs<sup>83</sup>.

En 1827 la défense et illustration de la nouvelle expansion coloniale de l'Europe, dont l'Angleterre et la Russie sont les premiers acteurs, à laquelle se livre Théodore Jouffroy, lui permet d'affirmer l'unité de la civilisation européenne et d'exhorter les gouvernements européens à prendre acte de cette unité :

la civilisation en avançant, a élevé la mission de l'homme d'état [...] Il ne s'agit plus aujourd'hui en politique de la balance de l'Europe, mais de l'avenir de l'humanité. Les guerres civiles de l'Europe sont finies; la rivalité des peuples qui la composent va s'éteignant [...] l'Europe commence à n'être plus qu'une nation [...] Le ministre qui, sortant le premier des idées étroites du patriotisme, conduira la politique de son pays, non vers le but usé de son agrandissement et de l'abaissement de ses voisins, mais au profit et dans le sens de l'union de l'Europe et de la civilisation du monde par l'union et les idées de l'Europe, ce ministre-là sera l'homme d'état du dix-neuvième siècle et fera la puissance de sa patrie, précisément parce qu'il aura abjuré le dogme du patriotisme.<sup>84</sup>

Encore en 1841 Lamartine (répondant par son apaisante *Marseillaise de la paix* au très agressif *Rhin allemand* de Becker, écrit durant la flambée nationaliste qui accompagna des deux côtés du Rhin la crise internationale de juillet 1840) imaginait la réconciliation des peuples européens dans une longue marche pacifique et civilisatrice vers l'Orient désert :

Nations, nom pompeux pour dire barbarie,  
L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas ?  
Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie :  
« L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie,  
La fraternité n'en a pas ! »

[...]

Amis, voyez là-bas ! - La terre est grande et plane !  
L'Orient délaissé s'y déroule au soleil ;  
[...]  
Allons, comme Joseph avec ses onze frères,  
Vers les limons du Nil que labourait Apis,  
[...]

Allons-y, mais sans perdre un frère dans la marche,  
Sans vendre à l'opresseur un peuple gémissant,

Sans montrer au retour aux yeux du patriarche,  
Au lieu d'un fils qu'il aime une robe de sang !  
Rapportons-en le blé, l'or, la laine et la soie,  
Avec la liberté, fruit qui germe en tout lieu ;  
Et tissons de repos, d'alliance et de joie  
L'étendard sympathique où le monde déploie  
L'unité, ce blason de Dieu !<sup>85</sup>

Néanmoins, force est de constater que dans l'histoire de la conquête de l'Algérie ces idéaux de réconciliation européenne, de dépassement du nationalisme dans l'idéal civilisateur, furent bien peu actifs. Tout au contraire, sur cette question, les avatars de la politique française semblent avoir été d'emblée surdéterminés par des considérations exclusivement nationales, et même nationalistes. A la différence des autres interventions militaires de la France sous la Restauration (en Espagne en 1823, en Grèce en 1827-1829), le blocus puis la prise d'Alger furent décidés et menés par la France seule, sans la participation ni l'accord d'autres puissances européennes. L'Angleterre surtout vit cette initiative française d'un très mauvais œil, et n'accepta le fait accompli que vingt ans plus tard, quand elle comprit que l'occupation de l'Algérie par la France était décidément le prix à payer pour son éviction définitive d'Egypte. Quand après la révolution de juillet 1830 la nouvelle chambre fut à deux doigts de renoncer à « ce legs onéreux de la Restauration », Louis-Philippe et son gouvernement décidèrent de poursuivre l'aventure, avant tout semble-t-il pour ne pas donner de nouveau prétexte à ceux, très tôt fort nombreux, qui l'accusaient de sacrifier l'honneur national aux exigences de l'Europe. Paradoxalement, dans les années 1830, les arguments opposés à la présence française en Algérie étaient parfois de nature nationalistes : on accusait alors le régime de bloquer outre-Méditerranée une armée qui aurait été plus utile sur le Rhin (un peu comme, un demi-siècle plus tard, on accusa la politique coloniale de Ferry de détourner de la ligne bleue des Vosges les forces vives de la nation). C'était, on l'a vu, la position de Bugeaud en 1836. Encore en 1840 le duc Decazes, d'après ce qu'il en rapporte à Hugo sept ans plus tard, remontrait au roi que l'occupation de l'Algérie rendait la France particulièrement fragile en cas de guerre européenne :

pas d'armée! Quatrevingt mille hommes en Algérie. Le blocus devant Alger, la colonie coupée, la famine dans les camps, dans les villes, dans les ports ; les bédouins d'un côté, les Anglais de l'autre, Abd-el-Kader ici, l'amiral Napier là; pas de pain; pas de courage qui tienne contre la faim; il faudrait se rendre, et voilà nos quatrevingt-mille hommes sur les pontons de l'Angleterre !

J'écoutais, ajoute Hugo, cette douleur vraie ou feinte avec quelque surprise, et je me disais que le roi Louis-Philippe avait traité la France comme on traite les enfants tapageurs à qui on ôte les couteaux.<sup>86</sup>

Dans l'ensemble néanmoins, et surtout à partir de 1840, le nationalisme, et plus étroitement encore le prestige national, joue comme argument au maintien et au développement de la présence française outre-Méditerranée. Les premiers mots du *Travail sur l'Algérie* de Tocqueville (1841) sont éloquentes :

Je ne crois pas que la France puisse songer sérieusement à quitter l'Algérie. L'abandon qu'elle en ferait serait aux yeux du monde l'annonce certaine de sa décadence. [...] si la France reculait devant une entreprise où elle n'a devant elle que les difficultés naturelles du pays et l'opposition des petites tribus barbares qui l'habitent, elle paraîtrait aux yeux du monde plier sous sa propre impuissance et succomber par son défaut de cœur. Tout peuple qui lâche aisément ce qu'il a pris et se retire paisiblement de lui-même dans ses anciennes limites, proclame que les beaux temps de son histoire sont passés. Il entre visiblement dans la période de son déclin.<sup>87</sup>

Tout laisse à penser que la décision d'occuper totalement le pays et de vaincre à tout prix sur Abd el-Kader, décision prise fin 1840 avec la nomination de Bugeaud, fut pour une bonne part la compensation offerte au prestige national après le camouflet du traité de Londres de juillet 1840, et l'apaisement, perçu par beaucoup comme une reculade, décidé par Louis-Philippe et Guizot en octobre. L'Algérie enfin conquise et soumise compenserait l'abaissement de l'Égypte, principal « allié » de la France en Orient, par les quatre puissances européennes réunies à Londres ; l'occupation complète et affichée définitive de l'Algérie serait une pierre dans le jardin de la perfide Albion qui rêvait une Méditerranée anglaise, mais une pierre point trop dangereuse. Bref on aurait de la gloire, sinon sans frais, du moins sans risque majeur ; on tiendrait son rang face aux autres nations de l'Europe, mais sans déclencher pour autant un embrasement européen. Manifestement, un observateur comme Tocqueville a perçu très tôt, et soutenu, cette stratégie politico-psychologique. La suite du texte que l'on vient de citer montre que l'Algérie française lui semble le minimum vital à accorder à une nation qui vient de constater, non sans amertume, qu'elle n'avait pas le *leadership* en Europe :

Si jamais la France abandonne l'Algérie, il est évident qu'elle ne peut le faire qu'au moment où on la verra entreprendre de grandes choses en Europe et non pas dans un temps comme le nôtre où elle semble descendre au second rang et paraît résignée à laisser passer en d'autres mains la direction des affaires européennes.<sup>88</sup>

Hugo n'a pas manqué lui non plus de percevoir la dimension nationaliste de la politique française en Algérie. Et il a noté consciencieusement les échos qui pouvaient lui revenir de la manière dont les différents gouvernements d'Europe percevaient la conquête française. Il eut du reste un informateur de qualité en la personne de Louis-Philippe, qui en août 1844, alors qu'on était dans les soubresauts de l'affaire Pritchard<sup>89</sup>, gratifia le poète d'un entretien

particulier. Il y défendit longuement sa politique européenne, défense dans laquelle la guerre d'Afrique jouait un rôle déterminant :

On ne me fera pourtant pas faire la grosse faute ! On m'y pousse ! On ne m'y précipitera pas. [...] Oh ! sir Robert Peel [alors chef du cabinet anglais] est un singulier homme de parler ainsi à tort et à travers ! Il ne connaît pas notre force. Il ne réfléchit pas ! - Tenez, le prince de Prusse disait cet hiver à ma fille, à Bruxelles, une chose bien vraie : - ce que nous envions à la France, c'est l'Algérie. Non à cause de la terre, mais à cause de la guerre. C'est un grand et rare bonheur qu'à la France d'avoir là à ses portes une guerre qui ne trouble pas l'Europe et qui lui fait une armée. Nous, nous n'avons encore que des soldats de revues et de parades. Le jour où une collision éclaterait, nous n'aurions que des soldats faits par la paix, la France seule, grâce à Alger, aurait des soldats faits par la guerre. - Voilà ce que disait le prince de Prusse, et c'était juste.<sup>90</sup>

En 1848 Hugo relève l'avis de Nicolas Ier, recueilli moins directement :

Voici ce que doit savoir un ambassadeur qui part pour Saint-Petersbourg.

En Russie il n'y a que l'empereur et dans l'empereur il n'y a que le premier mouvement. [...]

[...] Soyez libéral, français, philosophe, voltairien tant que vous voudrez, mais pas un mot de la Pologne. La Pologne, entrevue dans une allusion même la plus lointaine, lui fait froncer le sourcil : et tout est dit. Parlez-lui de l'Afrique. Il nous voit volontiers en Algérie. La France y fait contrepoids à l'Angleterre en Egypte. En 1830, quand il apprit la prise d'Alger, quelques temps avant les événements de juillet, il dit à M. de Bourgoing, alors premier secrétaire de l'ambassade française : - *Bravo ! je voudrais vous aider ! Mais je ne puis que vous applaudir. Des soldats français là me font autant de plaisir que des soldats russes.*<sup>91</sup>

Le prestige que la conquête algérienne semble procurer à la France auprès des souverains étrangers, au moins certains d'entre eux, pourrait émouvoir la fibre patriotique, sinon chauvine, qui vibre assez fréquemment chez le Hugo de cette époque. Mais les propos de Louis-Philippe, qui parle sans que son interlocuteur lui réponde, sont transcrits sans aucun commentaire. Et il ne semble pas que sa défense de la guerre d'Algérie, qui procure une armée à la France et la prépare à une guerre européenne éventuelle, ait durablement convaincu le poète ; on se souvient avec quelle facilité il accueille, trois ans plus tard, l'argumentation exactement inverse du duc Decazes. Quant à l'enthousiasme de Nicolas Ier, il est rapporté avec une ironie assez manifeste, et assez manifestement amère. Connaissant le peu d'estime de Hugo pour l'autocratie russe, on comprendra que l'appréciation qu'elle porte sur la politique française n'est pas forcément à ses yeux la meilleure des autorités. Surtout, le mouvement du texte laisse clairement entendre que le prix à payer par la France pour cet appui russe à sa politique algérienne, c'est l'abandon de la Pologne, - abandon que Hugo reprocha toujours aux gouvernements de Louis-Philippe comme à ses successeurs. Bref, il ne semble pas que Hugo ait été particulièrement réceptif aux

discours qui faisaient de la conquête algérienne un élément essentiel du prestige national de la France et de son rayonnement en Europe.

Au demeurant, la conclusion du *Rhin* le laissait clairement entendre. Daté de juillet 1841 (alors qu'il est en fait écrit quelques mois plus tard) ce texte s'affiche comme l'exposé des leçons qu'il convient de tirer de la crise provoquée, exactement un an plus tôt, par le traité de Londres. Or ces leçons ont bien peu à voir avec celles qu'en tirent Louis-Philippe et Guizot. Hugo préconise la remise en cause radicale des traités de Vienne, l'unité de l'Allemagne et le maintien des revendications françaises sur la rive gauche du Rhin, l'établissement d'une solide alliance franco-allemande autour de laquelle s'organiserait l'Europe continentale et qui repousserait l'influence néfaste des deux empires rivaux, l'Angleterre et la Russie. Programme résolument européen donc, à tous les sens du terme et d'abord parce qu'il attribue pour priorité à l'action de la France le chambardement et la réorganisation, si possible pacifiques, de l'Europe, tandis que l'expansion coloniale, on l'a vu, est volontiers déléguée aux Russes et aux Anglais, - y compris en Algérie. A cet égard, aux antipodes de la stratégie du gouvernement, Hugo est plus proche des positions de certains saint-simoniens des années 1830, exprimées par exemple dans *Le Globe* du 18 juin 1831 qui confère à la Russie le soin « d'élever à elle les populations asiatiques dont l'éducation lui aura été confiée » et à l'Angleterre celui de « civiliser les côtes barbaresques », - cette Afrique du nord que la France devrait lui abandonner en échange de compensations sur le Rhin.

En 1862, un chapitre célèbre des *Misérables* dressera le bilan du règne de Louis-Philippe, près de quinze ans après sa chute. Bilan nuancé, mais qui, tous comptes faits, accuse le roi d'une « grande faute » : « il a été modeste au nom de la France »<sup>92</sup>. On pourrait croire que la conquête de l'Algérie, qui fut finalement l'œuvre de la monarchie de Juillet plus que de la Restauration, serait portée à la décharge de ce règne accusé de n'avoir pas porté assez haut la voix de la France. Tout au contraire, elle occupe une place non négligeable dans les éléments à charge :

Dans les griefs de l'histoire contre Louis-Philippe, il y a une défalcation à faire ; il y a ce qui accuse la royauté, ce qui accuse le règne, et ce qui accuse le roi ; trois colonnes qui donnent chacune un total différent. Le droit démocratique confisqué, le progrès devenu le deuxième intérêt, les protestations de la rue réprimées violemment, l'exécution militaire des insurrections, l'émeute passé par les armes, la rue Transnonain, les conseils de guerre, l'absorption du pays réel par le pays légal, le gouvernement de compte à demi avec trois cent mille privilégiés, sont le fait de la royauté; la Belgique refusée, l'Algérie trop durement conquise, et, comme l'Inde par les anglais, avec plus de barbarie que de civilisation, le manque de foi à Abd-el-Kader, Blaye, Deutz acheté, Pritchard payé, sont le fait du règne; la politique plus familiale que nationale est le fait du roi.<sup>93</sup>

Même en laissant à part le « manque de foi à Abd-el-Kader », évoqué plus haut, on constate que la mention de l'Algérie bénéficie d'un traitement particulier dans cette énumération (forme très prisée par Hugo, et toujours très travaillée). Non seulement elle en occupe à peu près le centre, mais surtout elle est la seule à se déployer syntaxiquement, parmi une série de groupes nominaux brefs et juxtaposés. Hugo ici ne cherche pas même à évaluer l'éventuel surcroît de puissance que la conquête de l'Algérie a pu procurer à son pays. Il en dénonce les modalités, qui aboutissent à cette inversion monstrueuse dont il évoquait déjà la menace au moment de l'affaire Dubois de Gennevilliers : menée au nom de la civilisation, la colonisation de l'Algérie a été barbare. De ce fait, loin d'illustrer la France, elle l'a atteinte et dénaturée jusqu'à l'assimiler à l'Angleterre, la nation égoïste par excellence, le centre dévorant d'un empire essentiellement prédateur. Pour Hugo, la recherche de la puissance à tout prix est bien le pire service qu'un gouvernement peut rendre à la véritable grandeur française.

Ajoutons pour finir que d'autres éléments de cette énumération entrent comme en résonance avec la désastreuse conquête algérienne, par le biais du principal acteur et maître d'œuvre de celle-ci : Thomas Bugeaud. La micro série consacrée aux répressions culmine avec la mention de « la rue Transnonain », où le 13 avril 1834 l'armée massacra dans leurs domiciles des dizaines de petits-bourgeois pas du tout émeutiers. Cet exemple de répression aveugle, qui ternit durablement l'image libérale du régime et put rétrospectivement apparaître comme une préfiguration du « massacre des boulevards » du 4 décembre 1851, avait été commis sous l'autorité du général Bugeaud. Quant à la micro série des félonies politiques du régime, ouverte par « le manque de foi à Abd-el-Kader », elle ne manque pas de mentionner Blaye, cette citadelle où la duchesse de Berry, après avoir été « vendue » par Deutz, fut enfermée en 1832 sous la garde du même général Bugeaud (il avait eu le bon goût d'accepter cette nomination peu gratifiante, ce qui lui valut le soutien indéfectible du ministre de l'intérieur, Thiers, qui devenu premier ministre en 1840 lui obtint le gouvernorat de l'Algérie). L'ombre du plus célèbre des « Africains » plane ainsi sur plusieurs des souvenirs les moins glorieux de la monarchie de Juillet, de ceux qui trahirent le plus nettement l'idée que Hugo se fait de la grandeur de la France.

Hugo éprouve donc quelque peine à voir dans la conquête de l'Algérie un élément de fierté nationale. Davantage, il semble que, surtout à partir de 1848, cette conquête lui apparaisse comme recelant une menace pour la nature même de la France, pour son rôle éminent dans la



civilisation contemporaine : être le foyer actif de cette liberté humaine que vers 1849-1850 il identifia fermement et définitivement à l'idéal républicain.

### ***L'Algérie française : une menace pour la République***

Cette formule est évidemment paradoxale : on sait que l'Algérie, au moins celle des colons civils, fut très tôt « républicaine ». Certes. Il n'en reste pas moins que nombre de contemporains, dont Hugo, ne furent pas loin de voir dans l'expérience coloniale algérienne, tout au moins dans certains aspects de celle-ci, le creuset d'où risquaient de sortir des pratiques politiques d'un genre nouveau, radicalement aberrantes et monstrueuses au regard de ce qui constituait à leurs yeux les principes de base d'un gouvernement libéral et civilisé. A certains égards on peut admettre que l'« effet boomerang » de la politique coloniale sur la politique des métropoles européennes, dans lequel Hannah Arendt a pu voir l'une des origines du totalitarisme<sup>94</sup>, a été au moins pressenti en France plus de trente ans avant l'âge classique de l'impérialisme.

Le vecteur de cette menace a été l'armée. Pourtant, vers 1840, l'Algérie semble avoir été, tout au contraire, l'occasion d'une sorte de réconciliation entre la bourgeoisie libérale et l'institution militaire. « Chez les bourgeois orléanistes, rapporte Ch.-A. Julien, ce renouveau de gloire compensait les doutes sur la valeur coloniale de l'Algérie. Rémusat analysa les transformations qui se firent alors en lui et qui durent être celles de bien d'autres Français. « Mon économie politique s'effaça devant la satisfaction de voir naître sur cette terre pauvre et stérile une moisson d'hommes qui nous donnaient une force et une confiance dont nous avions tant besoin ». Il lui avait naguère semblé que l'amour de la liberté civile et l'origine même du gouvernement « né de la victoire du peuple sur l'armée » étaient incompatibles avec l'esprit militaire et il découvrait soudain que, grâce à l'Algérie, « la France s'était formée une armée solide et brillante parfaitement assortie, par son esprit et par ses mœurs, à la société moderne... Et tout cela était dû à l'Algérie, tout cela me réconciliait avec l'Algérie ». La conquête africaine, en supprimant l'antagonisme entre le militarisme et le libéralisme, permettait au patriotisme, refoulé par le besoin de liberté, de reprendre le prestige perdu depuis les revers de la France. »<sup>95</sup> Mais bien vite, à mesure que l'opinion prenait connaissance des « excès » de la guerre, et surtout peut-être des libertés prises par l'autorité militaire avec les pouvoirs civils (non seulement locaux, mais métropolitains), certains s'inquiétèrent. En 1845, à l'occasion d'un de ces projets de colonisation militaire qui tenaient tant au cœur de Bugeaud, et qu'il voulait à toutes fins réaliser malgré les votes défavorables de la Chambre, « la presse dénonça non seulement le *proconsul*, le *pacha révolté*, mais l'ambitieux que sa démesure pouvait conduire au coup

d'Etat »<sup>96</sup>. Cependant c'est avec la Seconde République que l'armée d'Afrique, tout au moins ses officiers supérieurs, commença d'être vraiment perçue par certains comme une menace pour les libertés publiques, - en France même.

On sait que dans les premiers mois de la République l'ancien pair de France Victor Hugo regarde d'un assez mauvais œil l'agitation révolutionnaire socialiste qui lui semble annoncer un nouveau 93. On sait moins, peut-être, qu'il n'a pas davantage de sympathie pour ces généraux d'Afrique qui s'empressent d'offrir leurs services musclés, et jouent aux sauveurs de l'ordre menacé par la chienlit. Dans son récit des journées de février, il rapporte la dernière séance de la Chambre des pairs, à laquelle il n'a pas assisté mais dont son collègue Boissy lui confie certains détails, aussi alarmants que significatifs :

savez-vous ce que m'a dit le général Gourgaud? - Monsieur de Boissy, j'ai soixante pièces de canons chargés de mitraille. C'est moi qui les ai chargés. - J'ai répondu : - Général, je suis charmé de savoir la pensée intime du château. - Et savez-vous ce qu'a dit le maréchal Bugeaud qui commande Paris depuis deux heures ! - Eussé-je devant moi cinquante mille femmes et enfants, je mitraillerais.<sup>97</sup>

On ne sait trop si le brave maréchal parle ici en tacticien de la rue Transnonain ou en stratège de la conquête d'Algérie. Toujours est-il que son ancien subordonné (et rival) en Afrique, l'inventeur des razzias, le général Lamoricière, se dit bientôt prêt à tenir ce que Bugeaud n'avait que promis. En novembre (alors que Lamoricière est ministre de la guerre du gouvernement Cavaignac, autre « Africain ») Hugo relate une scène que lui a rapportée Odilon Barrot (ancien chef de l'opposition dynastique sous Louis-Philippe, que celui-ci avait appelé au ministère *in extremis*, le 23 février, pensant ainsi sauver son trône) :

Cinq ou six jours après le 24 février [date de la proclamation de la République], M. Odilon Barrot en habit de garde national était au corps de garde. Quelqu'un entra et lui toucha l'épaule, M. Barrot se retourna. C'était le général Lamoricière.

- Monsieur Barrot, un mot, s'il vous plaît ?

Ils se retirèrent à part, et Lamoricière demanda à Odilon Barrot *si c'est qu'on allait en rester là*, que la république était *une indigne surprise*, qu'il fallait répondre à un *coup de main par un autre coup de main*, que *l'armée était exaspérée d'avoir été chassée de Paris la crosse en l'air*, qu'il y avait d'un côté *trois cents gueux* et de l'autre *tous les honnêtes gens et tous les braves gens*, que quant à lui Lamoricière il était prêt, qu'il *s'offrirait formellement*, et que *si Odilon Barrot voulait être la tête*, lui Lamoricière *serait le bras*.

M. Barrot refusa.<sup>98</sup>

Mais c'est le général Cavaignac qui, chez Hugo comme chez nombre de « libéraux » sincères (Emile de Girardin par exemple), va polariser la crainte d'une dérive autoritaire du nouveau régime, et plus précisément encore de l'acclimatation en métropole des pratiques banalisées en Algérie, crainte d'une « africanisation » de la France en quelque sorte. Que ce

rejeton d'une illustre lignée de républicains ait caressé l'idée d'un coup d'Etat en bonne et due forme est peu probable. Que ce général bruni au soleil d'Afrique, et dont les états de service en matière de « chasses aux hommes » d'Algérie avaient peu à envier à ceux d'un Lamoricière ou à d'un Pelissier<sup>99</sup>, n'ait pas éprouvé un respect immodéré pour le légalisme, le pluralisme, la liberté de discussion et d'expression et autres garanties libérales, cela n'est pas douteux. Quoiqu'il en soit, quand Hugo et son journal *L'Evénement* dénoncent en lui un danger pour la liberté (danger au moins aussi grand que celui des « rouges », voire, après l'insurrection de juin, plus grand encore), c'est bien à l'ancien général de l'armée d'Afrique qu'il s'en prend. L'expression « régime du sabre », si courante alors pour désigner l'exercice de son pouvoir, est celle-là même que les colons d'Algérie avaient popularisé depuis plus de dix ans pour dénoncer l'arbitraire et les méfaits de l'administration militaire en Algérie.

L'accession au pouvoir du général Cavaignac est la conséquence directe de l'insurrection ouvrière de juin 1848, de son ampleur et de son échec. Or, l'action de celui qui était alors seulement ministre de la guerre, fut très tôt suspecte à d'aucuns, dont Victor Hugo. On lit dans *Choses vues* le récit d'un dramatique entretien, le 24 juin, deuxième jour de l'insurrection, entre Hugo et Lamartine, - encore officiellement chef du pouvoir exécutif, mais déjà, en réalité, impuissant :

Je poussai la porte du cabinet de la Commission exécutive, et je me trouvai brusquement face à face avec tous ces hommes qui étaient le pouvoir. Cela ressemblait davantage à une cellule où des accusés attendaient leur condamnation qu'à un conseil de gouvernement. [...]

Je courus à Lamartine qui fit quelques pas vers moi. Il était blême, défait, la barbe longue, l'habit non brossé et tout poudreux.

Il me tendit la main : - Ah ! bonjour, Hugo.

Voici le dialogue qui s'engagea entre nous et dont les moindres mots sont encore présents à mon souvenir.

- Où en sommes-nous, Lamartine ?

- Nous sommes f... !

- Qu'est-ce que cela veut dire ?

- Cela veut dire que dans un quart d'heure l'Assemblée sera envahie. (une colonne d'insurgés arrivait en effet par la rue de Lille. Une charge de cavalerie, faite à propos, la dispersa.)

- Comment ! et les troupes ?

- Il n'y en a pas.

- Mais vous m'avez dit mercredi et répété hier que vous aviez soixante mille hommes !

- Je le croyais.

- Comment, vous le croyiez ! vous vous êtes borné à le croire ! vous ne vous en êtes pas assuré, vous gouvernement !

[...]

- Nous avons donné les ordres.

- Eh bien ?

- Les troupes ne viennent pas.  
 Je haussai la voix et je le regardai fixement, j'étais indigné, hors de moi, injuste.  
 - Ah ça ! dis-je, quelqu'un trahit ici.  
 Lamartine me prit la main et me répondit :  
 - Je ne suis pas ministre de la guerre !  
 [...]  
 J'avais depuis quelques jours des défiances dans l'esprit sur Cavaignac. Le mot de Lamartine les changea en soupçons.  
 La veille, comme l'émeute grandissait, Cavaignac, après quelques dispositions prises, avait dit à Lamartine :  
 - En voilà assez pour aujourd'hui.  
 Il était cinq heures.  
 - Comment ! s'écria Lamartine. Mais nous avons encore quatre heures de jour !  
 Et l'émeute en profitera pendant que nous les perdrons.  
 Il ne put rien tirer de Cavaignac que: - En voilà assez pour aujourd'hui !<sup>100</sup>

Au vrai, l'attitude de Cavaignac fut sans doute en grande partie dictée par des considérations strictement militaires : prendre le temps de concentrer les troupes aux portes de la capitale avant de contre-attaquer en masse réduisait les risques de subornation des soldats par la foule insurgée. Il est également probable qu'il ait préféré laisser grossir l'émeute pour obtenir sur elle un succès définitif<sup>101</sup>, alors que, comme toujours, la volonté de Lamartine était de limiter l'effusion de sang. Quoi qu'il en soit, l'insurrection put ainsi paraître victorieuse deux jours durant, la Commission exécutive en fut disqualifiée, et la contre-attaque ne fut organisée qu'au moment où celle-ci démissionna et où l'état de siège fut proclamé, - ce qui laissait les mains libres au ministre de la guerre. L'insurrection matée, Cavaignac en tira tous les bénéfices et fut porté naturellement (et le plus légalement du monde) au pouvoir. Ceux qui l'accusèrent d'avoir laissé grossir l'émeute pour mieux apparaître comme l'homme providentiel se souvinrent évidemment des accusations régulièrement lancées par les colons à l'armée d'Afrique : les généraux entretenaient la guerre en Algérie par leurs provocations et leur férocité, afin de maintenir leur pouvoir sur la colonie. On en vint à penser que Cavaignac faisait sa carrière politique selon des principes éprouvés en Algérie.

La férocité de la répression de juin, le maintien de l'état de siège qui suspendait presque toutes les libertés publiques et accroissait considérablement le pouvoir des conseils de guerre, les rumeurs de coup d'état qui coururent avant et après la défaite de Cavaignac à l'élection présidentielle de décembre (remportée triomphalement par Louis Bonaparte, avec la bénédiction, conditionnelle, de Hugo), tout cela fut au moins en partie rapporté au passé « africain » du nouvel homme fort. Une gravure populaire de l'été 1848, intitulée *Cavaignac quitte l'Afrique pour appliquer en France la discipline africaine*. - *La crapaudine*, montrait le général s'embarquant, chargé d'armes et la culotte dégouttante de sang, sur fond de soldats

torturés. La légende lui faisait dire: « Maintenant que j'ai appris à discipliner les hommes en Afrique, je pars en France faire l'application de mon Système sur ces bons Parisiens qui se disent en République »<sup>102</sup>. En novembre Hugo ébauche ces vers, dont la tonalité annonce *Châtiments*, mais qui pour lors dénoncent l'officier « républicain » d'Algérie pour mieux soutenir le neveu de Napoléon :

Un troupiér africain, un lansquenét, un reître  
Gauche, et parodiant César dont il hérite,  
Gouverne les esprits du fond de sa guérite.

il vient, il avance sans bruit,  
Pensif comme un vengeur qui marche dans la nuit.

.....  
..... car mon esprit qui veut la France grande  
Et connaît les renards, louche et honteuse bande,  
Préfère l'aigle au coq et la serre aux ergots.<sup>103</sup>

Ailleurs, les mauvaises habitudes contractées en Algérie servent d'explication aux pratiques politiques douteuses des généraux du gouvernement (Cavaignac bien sûr, mais également Lamoricière et Bedeau), et font croire aux pires rumeurs :

Le 9 décembre [1848, la veille de l'élection présidentielle] au matin, je reçus la visite très inattendue du vieux Gentil, pauvre homme de lettres devenu homme de police, plein d'esprit et de cœur du reste, réduit par la misère aux extrémités, mais demeuré honnête homme. Il venait de la part du commissaire de police de l'Assemblée, M. Yon, me prévenir de veiller à ma sûreté. On m'engageait à ne plus sortir que le jour, en voiture et accompagné. Je répondis : - Je sortirai comme il me plaira, la nuit, à pied et seul. - Déjà, le mois précédent, au moment où quelques hommes du pouvoir, habitués aux razzias d'Afrique, rêvaient je ne sais quel 18 fructidor, j'avais reçu par un républicain de la veille, membre de l'Assemblée, l'avis de ne plus coucher chez moi, et qu'on devait enlever une vingtaine de représentants dans la nuit du 24 au 25 [.]<sup>104</sup>

La défaite de Cavaignac à l'élection présidentielle, et la fin de son influence politique après la dissolution de l'Assemblée constituante en mai 1849, ne soulagea que très provisoirement Hugo de ce sentiment de « menace africaine ». La conversion du poète à la République démocratique, en 1849-1850, accentua encore, s'il était possible, sa défiance à l'égard du césarisme plus ou moins diffus qui flottait alors sur la France. Car la lente agonie de la Seconde République, si elle sembla d'abord remettre en selle les notables du précédent régime, vit bientôt renaître la perspective d'un coup d'Etat, royaliste ou bonapartiste, perspective qui maintenait *ipso facto* l'importance de l'armée dans la stratégie politique. Comme le rappelle Maurice Agulhon, « qui dit coup d'Etat dit emploi de la force, et la plus évidente force est celle de l'armée »; dès 1850 « les querelles autour des généraux sont désormais aussi importantes que les débats constitutionnels, c'est un signe des temps »<sup>105</sup>. Et

ces généraux sont encore d'illustres « africains ». Les monarchistes de l'Assemblée misèrent sur Changarnier, qui en 1848 avait brièvement succédé à Cavaignac au gouvernorat général de l'Algérie, et qui, député et commandant en chef de l'armée de Paris, se vantait de conduire au fort de Vincennes le président de la République. Hugo a retracé ce face à face dans *Napoléon-le-Petit* (« Un moment [...] on le vit de front avec Changarnier, qui, lui aussi, méditait de son côté une entreprise. *Ibant obscuri*, comme dit Virgile. »<sup>106</sup>) En parvenu intelligent Bonaparte savait qu'il avait besoin, pour diriger les troupes du coup d'Etat, d'un homme neuf qui lui dût tout. Dans le vivier algérien, il pêcha Saint-Arnaud: « son aide de camp, le colonel Fleury, qui avait servi sous Saint-Arnaud à Orléansville, le persuada que son ancien chef, dont il savait qu'il était un aventurier aussi dénué de scrupules qu'intelligent, était l'homme le plus apte à devenir, en six mois, son « ministre de la guerre du coup d'Etat », mais qu'il fallait lui fournir la possibilité de passer divisionnaire par une expédition opportune »<sup>107</sup>. La « pacification » de la Kabylie ayant été décidée, on privilégia, en dépit de toute considération stratégique, l'attaque de la Kabylie orientale, qui relevait du commandement de Saint-Arnaud. Après une campagne rapide et déclarée triomphale (il avait « brûlé plus de cent maisons couvertes en tuiles, coupé plus de mille oliviers »<sup>108</sup>), Saint-Arnaud était nommé divisionnaire (10 juillet 1851) et gagnait Paris pour devenir la cheville ouvrière du coup d'Etat. Une fois de plus, l'Algérie avait servi de « prétexte à expéditions », et à avancements rapides. Une fois de plus, plus nettement peut-être que jamais auparavant, les habitudes algériennes allaient être appliquées en France, - au grand dam de la République.

Dans le poème qu'il lui consacre en 1854, et qu'il publiera dans la seconde édition des *Châtiments* (1870), Hugo décrit ainsi le général en chef du Deux-Décembre, responsable direct, notamment, du massacre des boulevards :

Cet homme avait donné naguère un coup de main  
Au recul de la France et de l'esprit humain ;  
Ce général avait les états de service  
D'un chacal, et le crime aimait en lui le vice.  
Buffon l'eût admis, certe, au rang des carnassiers.  
Il avait fait charger le septième lanciers  
Secouant les guidons aux trois couleurs françaises,  
Sur des bonnes d'enfants, derrière un tas de chaises ;  
Il était le vainqueur des passants de Paris ;  
Il avait mitraillé les cigares surpris  
Et broyé Tortoni fumant, à coups de foudre ;  
Fier, le tonnerre au poing, il avait mis en poudre  
Un marchand de coco près des Variétés ;  
Avec quinze escadrons, bien armés, bien montés,  
Et trente bataillons, et vingt pièces de douze,  
Il avait pris d'assaut le perron Sallandrouze ;

Il avait réussi même, en fort peu de temps,  
A tuer sur sa porte un enfant de sept ans ;  
Et sa gloire planait dans l'ouragan qui tonne  
De l'égout Poissonnière à l'égout Tiquetonne.  
Tout cela l'avait fait maréchal. Nous aussi,  
Nous étions des vaincus, je dois le dire ici :  
Nous étions douze cents ; eux, ils étaient cent mille.<sup>109</sup>

Les états de service de ce général carnassier sont donc ici expressément la répression aveugle des badauds désarmés, au soir du 4 décembre 1851, sur les grands boulevards. Mais, au sens strict, il s'agit plutôt des états de service du maréchal. Si le boulevard des Capucines lui a donné le bâton, c'est bien l'Algérie qui lui a donné les étoiles, - et le chacal est un carnassier du désert. Hugo connaissait-il cet autre titre de gloire, relaté par l'intéressé lui-même, alors simple colonel de l'armée d'Afrique, dans une lettre à son frère le 15 août 1845 ?

Le même jour, 8, je poussais une reconnaissance sur les grottes ou plutôt cavernes, deux cents mètres de développement, cinq entrées. Nous sommes reçus à coups de fusils. [...] Le 9, commencement des travaux de siège, blocus, mines, pétards, sommations, instances, prières de sortir et de se rendre. Réponse : injures, blasphèmes, coups de fusils... feu allumé [par ses troupes, pour contraindre les Arabes à sortir sous peine d'asphyxie]. Un Arabe sort le 11, engage ses compagnons à sortir ; ils refusent. Le 12, onze Arabes sortent, les autres tirent des coups de fusil. Alors je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes ; personne... que moi ne sait qu'il y a là-dessous cinq cents brigands qui n'égorgeront plus les Français. Un rapport confidentiel a tout dit au maréchal, simplement, sans poésie terrible ni images.<sup>110</sup>

Toujours est-il que les évocations par Hugo du coup d'Etat font parfois apparaître d'étranges allusions à l'Algérie et à l'armée d'Afrique. Ainsi dans *Napoléon-le-Petit*, où l'on peut lire une longue et atroce description du massacre des boulevards, sous forme d'une série de témoignages, - dont l'un donne peut-être la clef de ce déchaînement inouï de sauvagerie dans la capitale de la civilisation :

« Des jeux effroyables se mêlaient au massacre. Les tirailleurs de Vincennes [...] s'exerçaient au tir sur les passants éloignés. On entendait des maisons voisines ces dialogues hideux : - Je gage que je descends celui-ci. - Je parie que non. - Je parie que si. - Et le coup partait. Quand l'homme tombait, cela se devinait à un grand éclat de rire. Lorsqu'une femme passait : - tirez à la femme ! criaient les officiers, tirez aux femmes !

[...]

« Un capitaine, les yeux hors de la tête, criait aux soldats : Pas de quartier ! Un chef de bataillon vociférait : Entrez dans les maisons et tuez tout !

« On entendait des sergents dire : *Tapez sur les bédouins, ferme sur les bédouins !* - « Du temps de l'oncle, raconte un témoin, les soldats appelaient les bourgeois pékins. Actuellement nous sommes des bédouins. Lorsque les soldats massacraient les habitants, c'était au cri de *hardi sur les bédouins !* »<sup>111</sup>

Seule peut-être cette assimilation des bourgeois de Paris aux indigènes d'Algérie, et l'habitude prise de traiter ceux-ci un peu autrement que des hommes, peut expliquer la facilité déconcertante avec laquelle l'armée française est devenue, alors, l'instrument aussi déshumanisé que déshumanisant de la tyrannie féroce de l'Elysée. Du moins semble-t-il que Hugo ait entrevu une explication de cet ordre : à la manière dont il est mis en relief, par l'emploi des italiques et par la répétition, ce « cri de guerre » parmi d'autres acquiert une signification particulière, certes pas plus atroce, mais plus symbolique peut-être.

Une certaine conception de la politique, du rapport gouvernants/gouvernés, sous-tend une telle pratique de la répression. Elle a été lapidairement formulée par le ministre en charge des opérations, et dénoncée par *Napoléon-le-Petit*: « Tout ce qui résiste, écrit le sieur Saint-Arnaud, ministre de la guerre, doit être fusillé au nom de la société en légitime défense »<sup>112</sup>. Cette maxime politique digne du pire des despotismes, et qui justifie et programme la « chasse aux hommes » dont Hugo donne ensuite quelques exemples « saignants »<sup>113</sup>, n'est-ce pas celle dont on vient de faire l'application en grand, et presque vingt ans durant, dans l'Algérie française? Écoutons le commentaire d'un obscur officier d'Afrique, Montagnac, formé à ces pratiques et assez représentatif d'un certain état d'esprit de ses camarades, *démoralisés*, au sens fort, par le sadisme de cette contre-guérilla :

Voilà, mon brave ami, comme il faut faire la guerre aux Arabes. Tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs, en un mot, anéantir tout ce qui ne rampe pas devant nous comme des chiens » (Philippeville, 15 mars 1843).<sup>114</sup>

On ne déporta pas les populations algériennes aux îles Marquises : c'eût été un peu onéreux (mais les déplacements forcés de tribus au sein du territoire algérien furent monnaie courante). A ce détail près, tel fut en gros la « politique » de la France outre-Méditerranée, durant toute l'ère Bugeaud, et au-delà. A peine le coup d'Etat réussi, à peine la résistance républicaine noyée dans le sang en métropole, Saint-Arnaud se tournait vers l'Algérie et prenait le soin de féliciter personnellement le général Pélissier, dont la campagne victorieuse contre une tribu insoumise s'était assortie de dévastations considérables. Fidèle à son habitude de discrétion en ces matières, il écrivait à cet autre grand « Africain », le 17 décembre 1851 :

On ne tient pas assez compte de la susceptibilité de l'opinion publique et de la mauvaise foi des ennemis du gouvernement, en s'appesantissant, comme on le fait, sur la destruction et l'incendie qu'on est obligé de porter dans les villages rebelles. Ces rigueurs sont nécessaires; elles sont faciles à justifier, je le reconnais; mais il n'y a aucune utilité à les raconter au public européen.<sup>115</sup>



« L'armée - faite féroce par l'Algérie ». On comprend mieux peut-être à présent cette formule de Hugo, sa date (1852), et sa double signification. Si elle introduit le récit d'exactions perpétrées dans la colonie et pour la plupart sous la monarchie de Juillet, elle ne prend toute sa portée et tout son sens qu'après le coup d'Etat réalisé en métropole. Considérée comme cause première de la déshumanisation de l'armée, la conquête de l'Algérie acquiert un statut d'explication pour le mystère terrifiant du mal contemporain, de l'invasion de la sauvagerie dans l'ici-maintenant de la France du dix-neuvième siècle, de l'involution de cet endroit du monde à qui revenait le rôle de moteur du progrès en modèle caricatural et grotesque du despotisme immémorial<sup>116</sup>. Dans cette perspective, au fond du gouffre ouvert entre la France République et la « France pachalik »<sup>117</sup>, on aperçoit l'Algérie française.

Aussi est-on autorisé à reconsidérer sous cet angle le thème de « l'obéissance passive », du déshonneur de l'armée, qui traverse l'œuvre de l'exilé, et d'abord *Châtiments*. Cette dénonciation (qui est aussi, surtout, une déploration) de l'avilissement de l'armée française, s'appuie explicitement sur sa participation au coup d'Etat, sa complicité dans le guet-apens meurtrier tendu à la République, à la civilisation, au progrès. Mais dans la frise inquiétante que grave sur les murs du Paris de Décembre l'ombre portée des baïonnettes, ne peut-on pas apercevoir, comme en surimpression, l'épopée dévoyée de la conquête algérienne ? Certains motifs y gagneraient en signification, comme celui de l'armée des janissaires, exploité, notamment, dans « Cette nuit-là », avatar de l'inaugural « Nox » :

Paris dormait, hélas ! et bientôt, sur les places,  
Sur les quais, les soldats, dociles populaces,  
Janissaires conduits par Reybell et Sauboul  
Payés comme à Byzance, ivres comme à Stamboul,  
Ceux de Dulac, ceux de Korte et d'Espinasse,  
La cartouchière au flanc et dans l'œil la menace,  
Vinrent, le régiment après le régiment,  
Et le long des maisons ils passaient lentement,  
A pas sourds, comme on voit les tigres dans les jungles  
Qui rampent sur le ventre en allongeant leurs ongles :  
Et la nuit était morne, et Paris sommeillait  
Comme un aigle endormi pris sous un noir filet.<sup>118</sup>

Ces soldats de Bonaparte et de Saint-Arnaud sont assimilés aux milices des despotes turcs en vertu d'un transfert métaphorique assez évident : ils sont analogues à ces soldats esclaves puisqu'ils nient leur citoyenneté jusqu'à aider à l'instauration du despotisme en France, dans sa variante moderne. Mais on peut lire cette image autrement, et *surimprimer* à ce transfert métaphorique une logique métonymique : si ces soldats français peuvent être des janissaires turcs, c'est aussi parce qu'effectivement ils ont pris leur place, en Algérie. Et que, peut-être, en

matière de méthode radicale de soumission d'un peuple indigène, ils n'ont plus guère à envier à leurs prédécesseurs. Hugo, qui écrivait en 1841, « ce qui manque à la France en Alger, c'est un peu de barbarie. Les Turcs allaient plus vite, plus sûrement et plus loin : ils savaient mieux couper des têtes », en est-il encore convaincu en 1852 ? - si tant est qu'il l'ait jamais été...

Néanmoins, c'est plus souvent *en creux* qu'on peut lire alors la version hugolienne de l'épopée algérienne, telle que la révèle l'armée du coup d'Etat. Il est remarquable que, dans la logique anti-épique qui dénonce alors l'inversion de la gloire des armées françaises en avilissement barbare, despotique et prétorien d'une armée de coup d'Etat, les combats d'Afrique, dans lesquels se sont pourtant illustrés la plupart des cadres de cette armée et bon nombre de ses soldats, demeurent en blanc. La confrontation polémique des héros de l'an II (plus ou moins problématiquement continués par les grognards de Napoléon Ier) et des soldats de 1851, passe sous silence la gloire que cette armée a rapporté d'Algérie. Le poète qui se dit que Louis Bonaparte ne peut pas laisser ses « cinq cent mille » soldats dans « la fange » du Deux-Décembre, et que, pour les en laver, « Il leur faut les hauts faits lointains »<sup>119</sup>, manifestement ne compte pas parmi ces hauts faits les exploits de Pélissier en Kabylie. Face aux « soldats de l'an deux » et à leurs « épopées », l'armée moderne de « l'obéissance passive » ne dresse pas les trophées de Mazagran, de Constantine ou de l'Isly, mais seulement ceux ramassés dans les ruisseaux de Paris :

C'étaient là les anciens. Mais ce temps les efface !  
France, dans ton histoire ils tiennent trop de place.  
France, gloire aux nouveaux !

Oui, gloire à ceux d'hier ! ils se mettent cent mille,  
Sabre nus, vingt contre un, sans crainte, et par la ville  
S'en vont, tambours battants.  
A mitraille ! leur feu brille, l'obusier tonne.  
Victoire ! ils ont tué, carrefour Tiquetonne,  
Un enfant de sept ans !

Ceux-ci sont des héros qui n'ont pas peur des femmes !  
Ils tirent sans pâlir, gloire à ces grandes âmes !  
Sur les passants tremblants.  
On voit, quand dans Paris leur troupe se promène,  
Aux fers de leurs chevaux de la cervelle humaine  
Avec des cheveux blancs !

[...]

Histoire, qu'en dis-tu ? les vieux dans les batailles  
Couraient sur les canons vomissant les mitrailles ;  
Ceux-ci vont, sans trembler,

Foulant aux pieds vieillards sanglants, femmes mourantes,  
Droit au crime. Ce sont deux façons différentes  
De ne pas reculer.<sup>120</sup>

On peut lire de deux façons cet oubli apparent de la seule campagne militaire dont peut alors se targuer l'armée française : la campagne d'Algérie. On peut comprendre que, pour les besoins de la polémique, Hugo met entre parenthèses les titres de gloire de l'armée française de son temps pour ne pas atténuer son identification pure et simple à une armée de coup d'Etat. On peut aussi penser que ces « titres de gloire » ne sont pas, au regard de l'héroïsme authentique illustré ici par les soldats de l'an II. Car cet enfant qui, dans la nuit du 4 décembre 1851, a « reçu deux balles dans la tête »<sup>121</sup>, est-il de nature différente de ces enfants arabes défenestrés et reçus en bas sur la pointe des baïonnettes françaises? (la note de Hugo relatant ce fait, et citée plus haut, est écrite le 17 octobre 1852, « Souvenir de la nuit du 4 » le 2 décembre 1852, « A l'obéissance passive », début janvier 1853). Quand, dans « A l'obéissance passive », apparaît une rapide allusion au passé algérien de cette armée honteuse, elle est fort ambiguë :

Quand sur votre poitrine il [Louis Bonaparte] jeta sa médaille,  
Se rubans et sa croix, après cette bataille  
Et ce coup de lacet,  
Ô soldats dont l'Afrique avait hâlé la joue,  
N'avez-vous donc pas vu que c'était de la boue  
Qui vous éclaboussait?<sup>122</sup>

Une première lecture peut comprendre ce hâle gagné dans les combats d'Algérie comme un signe de gloire, formant une antithèse douloureuse avec la « boue » du coup d'Etat, et rendant incompréhensible l'attitude de l'armée au Deux-Décembre. Mais si l'on se souvient de « L'armée - faite féroce par l'Algérie », de « L'armée en Afrique devient tigre », alors on conviendra que ce souvenir, inscrit à même la peau, de la conquête algérienne, loin d'ajouter au mystère du déshonneur des fils des héros de l'an II contribue puissamment à son explication.

Mais cette explication demeure allusive, et indirecte. Force est de constater que, si l'enfant martyr de la rue Tiquetonne a son tombeau poétique dans l'œuvre de Hugo, l'enfant de Blidah, de Médéa ou de Zaatcha n'a droit qu'à une modeste trace, - quand bien même l'auteur de *Châtiments* aurait bien vu dans ces petits Algériens de la conquête les frères aînés du petit Parisien du coup d'Etat. Elle décidément semble bien difficile, en ce milieu du dix-neuvième siècle, la mise en cause directe de l'armée coloniale, et, au-delà, de la conquête coloniale.

A tel point que, peut-être, mieux vaudrait oublier l'Algérie. Et de fait, l'œuvre publiée de Hugo ne la rappellerait que modérément à ses lecteurs, si ne brûlait dans *Châtiments* et

d'autres textes des débuts de l'exil le soleil mortifère de Lambessa, de Bône, des bagnes d'Afrique.

### ***Retour en Algérie : les bagnes d'Afrique ou le calvaire de la République***

Le 24 janvier 1850, l'Assemblée législative votait une loi décidant la transportation en Algérie des anciens insurgés de juin 1848 qui croupissaient depuis des mois sur les pontons de Belle-Isle. Ils devaient y former « un établissement disciplinaire spécial » où ils seraient « assujettis au travail » pour une durée de dix ans. L'Assemblée conservatrice vota néanmoins un amendement proposé par le républicain Jules Favre, qui prévoyait que « trois années après le débarquement des transportés en Algérie, ceux qui justifieront de leur bonne conduite pourront obtenir, à titre provisoire, la concession d'une habitation et d'un lot de terre sur l'établissement. » Le gouvernement « se proposait de les fixer au camp de Lambèse, au pied de l'Aurès (à 11,5 kms au sud-est de Batna). Mais en attendant l'aménagement du pénitencier, les transportés politiques furent internés dans des forteresses, notamment à la casbah de Bône dans de dures conditions. Saint-Arnaud, canne menaçante en mains, les traita d'« homme de rien » »<sup>123</sup>. Au total, 4348 personnes arrêtées après juin seront transportées en Algérie<sup>124</sup>. Le représentant Hugo vota contre la loi, avec la gauche<sup>125</sup>. Celui qui avait défendu le soldat Dubois de Gennes, et avait lu son témoignage, devait se faire une idée assez précise du sort qui serait réservé aux prolétaires parisiens dans cet « établissement disciplinaire spécial ». S'il n'intervint pas dans la discussion de cette loi, il prononça un long discours, le 5 avril 1850, contre celle qui devait la compléter. Il s'agissait, sur proposition de Rouher, alors ministre de la justice de Louis Bonaparte, de prévoir la déportation aux îles Marquises des prisonniers politiques jugés les plus dangereux. Sous ce climat tropical, les conditions de détention s'avéreraient telles que cette déportation reviendrait pour beaucoup de condamnés à une peine de mort déguisée, - ce qu'on nomma « la guillotine sèche ». Le nouvel empire colonial français servait ainsi d'utile auxiliaire au maintien de l'ordre social et politique de la métropole, - d'abord et surtout sur le mode répressif. Voici un extrait du discours du représentant du peuple Victor Hugo :

Quand vous aurez institué ce pénitencier des déportés, quand vous aurez créé ce cimetière, avez-vous essayé de vous imaginer ce qui arriverait là-bas ? Avez-vous la moindre idée de ce qui s'y passera ? Vous êtes-vous dit que vous livriez les hommes frappés par la justice politique à l'inconnu et à ce qu'il y a de plus horrible dans l'inconnu ? Êtes-vous entrés avec vous-mêmes dans le détail de tout ce que renferme d'abominable cette idée, cette affreuse idée de la réclusion dans la déportation ? (*Murmures à droite.*)

[...]

Vous êtes-vous figuré, si loin de tout contrôle et de tout redressement, dans cette irresponsabilité complète, avec une autorité sans limite et des victimes sans défense, la

tyrannie possible d'une âme méchante et basse ? Messieurs, les Sainte-Hélène font les Hudson Lowe. (*Bravo !*) Eh bien ! vous êtes-vous représenté toutes les tortures, tous les raffinements, tous les désespoirs qu'un homme qui aurait le tempérament d'Hudson Lowe pourrait inventer pour des hommes qui n'auraient pas l'auréole de Napoléon ?

[...]

Dans nos prisons de France, à Doullens, au Mont-Saint-Michel, qu'un abus se produise, qu'une iniquité se tente, les journaux s'inquiètent, l'assemblée s'émeut, et le cri du prisonnier parvient au gouvernement et au peuple, répercuté par le double écho de la presse et de la tribune. Mais dans votre citadelle des îles Marquises, le patient sera réduit à soupirer douloureusement : « Ah ! si le peuple le savait ! » (*Très bien !*) Oui, là-bas, à cette épouvantable distance, dans ce silence, dans cette solitude murée, où n'arrivera et d'où ne sortira aucune voix humaine, à qui se plaindra le misérable prisonnier ? qui l'entendra ? Il y aura entre sa plainte et vous le bruit de toutes les vagues de l'Océan. (*Sensation profonde.*)

Messieurs, l'ombre et le silence de la mort pèseront sur cet effroyable bagne politique.

Rien n'en transpirera, rien n'en arrivera jusqu'à vous, rien !... si ce n'est de temps en temps, par intervalles, une nouvelle lugubre qui traversera les mers, qui viendra frapper en France et en Europe, comme un glas funèbre, sur le timbre vibrant et douloureux de l'opinion, et qui vous dira: Tel condamné est mort! (*Agitation.*)<sup>126</sup>

A bien des égards, cette déportation en Océanie ne constituait qu'une radicalisation, un degré supérieur et un passage à la limite de la transportation en Algérie. Aussi les arguments avancés par Hugo contre ce projet de loi peuvent-ils, jusqu'à un certain point, être appliqués à la loi du 24 janvier. De fait, on verra bientôt reparaître nombre de ces motifs dans la déploration des martyrs de Lambessa.

Bientôt, c'est-à-dire après le Deux-Décembre. Car Louis Bonaparte coula sa répression dans les formes élaborées par la République conservatrice des notables. 6151 républicains arrêtés en décembre furent transportés dans la colonie, une moitié environ en résidence forcée (« Algérie plus »), l'autre en résidence libre (« Algérie moins »)<sup>127</sup>. En guise de « guillotine sèche », on préféra aux Marquises le bagne de Cayenne, où allèrent croupir 198 insurgés. Les différents compartiments de ce système de proscription n'étaient pas absolument étanches. La menace de Cayenne pesait sur les détenus que leurs geôliers, officiers et soldats de l'armée d'Afrique, jugeraient irrécupérables. « Les « Algérie moins » autant que les « Algérie plus », à qui ils furent mêlés, subirent, au débarquement, les épreuves des cantonnements provisoires, puis l'administration divisa le tout en trois catégories. Les « Algérie plus » furent soumis au régime des pénitenciers militaires. La plupart des « Algérie moins », groupés en escouades de vingt hommes, travaillèrent au défrichement des terres et à l'aménagement des villages de colonisation, cependant que quelques-uns d'entre eux, obtinrent l'autorisation de fonder des exploitations pour leur propre compte. Même s'il se créa une part de légende sur le bagne de

« Lambessa », il est certain que les transportés y furent livrés sans recours à l'arbitraire des gardiens militaires, peu portés à ménager ces ennemis de l'ordre. Les épidémies et le scorbut éprouvèrent les prisonniers entassés dans les écuries et les quelques cellules de la maison centrale. »<sup>128</sup> En exil à Bruxelles puis à Jersey, s'appuyant sur les informations recueillies par un autre exilé jersiais, Ribeyrolles<sup>129</sup>, ou sur celles qui pouvaient lui parvenir de libérés ou d'évadés, Hugo prêta sa voix aux souffrances des transportés. L'auteur de *Napoléon-le-Petit* en brosse le tableau sordide et pathétique, parmi la « suite des crimes » de Bonaparte :

Ajoutez l'Afrique, ajoutez la Guyane; ajoutez les atrocités de Bertrand, les atrocités de Canrobert, les atrocités d'Espinasse, les atrocités de Martinprey [officiers, commandants d'état de siège en France après le coup d'Etat]; les cargaisons de femmes expédiées par le général Goyon ; le représentant Miot traîné de casemate en casemate; les baraques où l'on est cent-cinquante, sous le soleil des tropiques, avec la promiscuité, avec l'ordure, avec la vermine, et où tous ces innocents, tous ces patriotes, tous ces honnêtes gens expirent, loin des leurs, dans la fièvre, dans la misère, dans l'horreur, dans le désespoir, se tordant les mains.<sup>130</sup>

Les « Pièces justificatives » d'*Histoire d'un crime* (publié seulement en 1877, mais presque intégralement composé dans le premier semestre 1852, à Bruxelles) contiennent plusieurs récits de transportés, qui confirment en détail l'évocation synthétique de *Napoléon-le-Petit*. L'un d'eux, Auguste Claverie, met l'accent sur les conditions du travail forcé auquel sont soumis les détenus :

Beaucoup ont, bon gré, mal gré, accepté le travail. Au monopole de l'exploitation de nos bourses, par la vieille mégère de la cantine, a succédé le monopole de l'exploitation des bras des transportés, par le gouvernement. On vient de prendre au camp 250 transportés pour être employés au percement des routes dans l'intérieur de l'Algérie. Ils seront nourris à peu près comme au camp, *couchés sur la paille* et soldés à raison de vingt centimes par homme et par jour. Ceci est monstrueux, et sur les vingt centimes qu'il leur paie, quand il lui arrive de payer, l'état fait une retenue moyenne de 2 centimes par jour parce qu'il leur fait distribuer du café afin de couper l'eau qui les rendrait sans cela tous malades.

Or, depuis 10 heures du matin jusqu'à deux heures après midi le soleil est si brillant qu'il semble que chaque rayon qui tombe sur vos bras et sur votre tête vous enlève l'épiderme ; au soleil, mon thermomètre s'est élevé dernièrement à 58° centigrades.

[...] Au moment de cacheter ma lettre je reçois une lettre d'un transporté de Birkadem envoyé par-delà la première chaîne de l'Atlas pour travailler avec 300 de nos compagnons partis, il y a quinze jours, du camp. Ce sont les travaux forcés, moins la condamnation par la cour d'assise et *moins surtout* la nourriture réglée de ces sortes d'établissements. En route et dans les chantiers ils ont toujours couché *à la belle étoile*, sans paille et sans vêtements. Ils sont mal nourris, n'ont pas la ration, et dans le trajet ils ont fait vingt-quatre heures de marche sans manger.

Ô sainte humanité de nos gouvernants! je n'ai pas le temps de te donner tous les renseignements qui viennent de m'arriver; ils sont tous d'une profonde tristesse, et je

suis à me demander si ce n'est pas à la mort qu'on a envoyé tant d'hommes au lieu de les envoyer au travail !<sup>131</sup>

Tout aussi confondants apparaissent à ce transporté l'inhumanité, l'avalissement et l'arbitraire des membres de cette glorieuse armée d'Afrique, gardiens des camps :

Tout ceci se passe au camp de Birkadem qui passe pour le camp le moins rudement mené en Algérie. Mais à la Bourkika, à Douéra près Guelma, à Aïn-Benian, à Bône et autres Lambessas de cette espèce, le régime est autrement sévère et intolérable. Pour t'en donner une idée, je te dirai qu'à Douéra un sergent, voyant un malheureux transporté qui se tordait dans les étreintes et les tiraillements de coliques cruelles, lui disait : « Pourquoi vous lamentez-vous ? Ne savez-vous pas que votre chair est promise aux chacals ? » [c'est à peu près ce que lançait un autre sergent à un soldat disciplinaire malade, dans le témoignage de Dubois de Gennes] - Ceci est à la lettre. Sommes-nous donc ici pour qu'on nous y fasse mourir ?

[...]

Il y a environ deux mois, on organisa dans les camps des ateliers de travail. Au camp de Douéra, quelques transportés refusèrent énergiquement d'aller travailler à l'assainissement de la plaine de la Métidja ou au percement des routes de l'Atlas. Ce refus de travail, si naturel de la part d'hommes qu'aucun arrêt de justice ne frappe, ne pouvait frapper, fut suivi de chants réputés séditionnels et par conséquent rigoureusement punis. *La Marseillaise* surtout fut chantée avec une rare énergie. Ce chant, qui jadis donnait tant d'élan aux armées de la République, déplaît furieusement aujourd'hui à nos Hoche et à nos Marceau en herbe. Le lieutenant qui commande à Douéra a *la Marseillaise* en horreur, et il la déteste d'autant mieux qu'il est plus alcoolisé. Ce soir-là, il avait absorbé une prodigieuse quantité d'absinthe, qui est la boisson de prédilection des soldats d'Afrique, qui sont aux vainqueurs des Pyramides et d'Aboukir ce que le janissaire est au volontaire de 92.

[...] Le lieutenant du camp prit les plus mutins, le mit à la salle de police, et fit au gouverneur général un rapport effrayant [...] Les moins coupables furent envoyés à la casbah de Bône et cinq transportés [...] ont été traduit devant le premier conseil de guerre siégeant à Alger.

Là [...] le conseil, après une courte délibération, a condamné les coupables, à l'unanimité, à la peine de mort.<sup>132</sup>

Dans *Châtiments*, la référence à Lambessa et aux autres bagnes d'Algérie est plus fréquente encore. On la rencontre dans onze des cent-une pièces du recueil. La plus célèbre est celle consacrée à Pauline Roland, républicaine et saint-simonienne qui mourut d'épuisement en 1852 des suites de son internement africain. L'Algérie y devient une forme d'enfer :

Ces cinq mois écoulés, un soldat, un bandit,  
Dont le nom souillerait ces vers, vint et lui dit :  
- Soumettez-vous sur l'heure au règne qui commence,  
Reniez votre foi ; sinon, pas de clémence,  
Lambessa ! choisissez. - Elle dit : Lambessa.

[...]

On atteint l'Afrique au rivage effrayant,  
Les sables, les déserts qu'un ciel d'airain calcine,  
Les rocs sans une source et sans une racine ;

L'Afrique, lieu d'horreur pour les plus résolus ;  
 Terre au visage étrange où l'on ne se sent plus  
 Regardé par les yeux de la douce patrie.  
 [...]

Ses trois enfants ! loin d'elle ! Oh ! quelle angoisse amère !  
 Un jour un des geôliers dit à la pauvre mère  
 Dans la casbah de Bône aux cachots étouffants :  
 - Voulez-vous être libre et revoir vos enfants ?  
 Demandez grâce au prince. - Et cette femme forte  
 Dit : - J'irai les revoir lorsque je serai morte.  
 Alors sur la martyre, humble cœur indompté,  
 On épuisa la haine et la férocité.  
 Bagnes d'Afrique ! enfers qu'a sondés Ribeyrolles !  
 Oh ! la pitié sanglote et manque de paroles,  
 Une femme, une mère, un esprit ! ce fut là  
 Que malade, accablée et seule, on l'exila.  
 Le lit de camp, le froid et le chaud, la famine,  
 Le jour, l'affreux soleil, et la nuit, la vermine,  
 Les verrous, le travail sans repos, les affronts,  
 Rien ne plia son âme ; elle disait : - Souffrons ;  
 Souffrons comme Jésus, souffrons comme Socrate.  
 Captive on la traîna sur cette terre ingrate ;  
 Et, lasse, et quoiqu'un ciel torride l'écrasât,  
 On la faisait marcher à pied comme un forçat.  
 La fièvre la rongait ; sombre, pâle, amaigrie,  
 Le soir elle tombait sur la paille pourrie,  
 Et de la France aux fers murmurait le doux nom.<sup>133</sup>

L'Algérie n'a plus rien du fleuron colonial, ni du champ glorieux des victoires de l'armée d'Afrique. Sous l'influence de l'enfer des bagnes, elle devient tout entière désert hostile, « lieu d'horreur », « terre étrange ». On retrouve ainsi l'*Africa portentosa* des Romains, l'Afrique prodigieuse et terrifiante évoquée par le jeune Hugo dans *Fragment d'histoire*<sup>134</sup>, - prodige noir, mystère du Mal.

Il en va certes de l'harmonie poétique, et des besoins de la polémique. Mais il en va aussi, peut-être, d'un premier bilan complet de l'Algérie coloniale. Car seul alors l'espace colonial pouvait accueillir ces enfers de l'histoire, ces désastres du progrès, que constituent et symbolisent ces bagnes où les mauvais traitements et le travail forcé épuisent et tuent à petit feu les meilleurs citoyens et citoyennes de France, les meilleurs germes de l'avenir républicain. Seul un espace de ce type cumulait les « avantages » nécessaires à une telle invention : l'éloignement dans le silence, les habitudes d'arbitraire et de despotisme d'une administration militaire toute-puissante, et la présence d'un personnel pénitentiaire à la fois endurci et démoralisé par vingt ans d'une guerre atroce, dans laquelle s'était érodé le sens de la pitié et du respect humains. Même l'accent porté sur la mauvaise nature, l'importance des motifs du désert



infernale, du climat insalubre, du soleil meurtrier, ne doivent pas nous tromper. Cette nature est elle-même, au moins négativement, le signe d'une histoire catastrophique, d'un effrayant ratage. Souvenons-nous de cette note écrite en 1847, au moment de l'affaire Dubois de Gennes. Hugo semblait y reconnaître l'influence de « l'air », du « climat », sur la « barbarie » africaine : « La barbarie est en Afrique, je le sais ». Mais il ajoutait immédiatement que la seule justification de la présence de la France en Algérie devait être de « détruire » cette barbarie, et qu'en aucun cas elle ne devait prendre prétexte de cette « mauvaise nature » pour s'y acclimater, et l'exporter. Tout au contraire, la nouvelle tyrannie française semble devoir maintenir d'autant plus volontiers la puissance de cette « mauvaise nature » qu'elle sert ses propres intérêts barbares.

Razzias et tortures qui ont ensauvagé l'armée en Algérie, utilisation en métropole de cette sauvagerie neuve pour mettre à mort la république, expulsion en Algérie, dans la barbarie des camps, des martyrs républicains : les différentes étapes de la « politique algérienne » de la France en font une histoire sinistre et involuée, dont les tours et retours, les *corsi* et *ricorsi*, sont les traversées successives de la Méditerranée, dans un sens et dans l'autre, par la barbarie triomphante.

### ***France-Algérie : le cauchemar des misérables***

On aura remarqué que, dans les textes qu'il consacre aux bagnes d'Afrique, Hugo ne met en scène que trois « personnages » : les victimes républicaines, les bourreaux militaires et bonapartistes, les éléments de la nature hostile. Les Arabes indigènes comme les colons européens en sont résolument absents. Il s'agit, bien sûr, d'accentuer la structure du bague du désert, excroissance monstrueuse de la tyrannie métropolitaine, - ce qui conduit à voiler l'existence, autour de ces bagnes, mais en réalité y interférant, d'une société coloniale déjà organisée. C'est peut-être aussi que le rapport entre ces transportés et la société algérienne fut fort ambivalent, et en définitive plutôt déprimant.

Les témoignages des transportés, ceux de juin comme ceux de décembre, en particulier ceux dont Hugo a eu connaissance, sont à peu près unanimes sur un point: les civils d'Algérie leur furent globalement favorables, et partageaient leur haine pour « le régime du sabre ». Ils votèrent mal aux plébiscites de 1851 et 1852, et durant tout l'Empire la colonie fut un foyer de résistance au régime. La III<sup>ème</sup> République l'en récompensa en poursuivant et systématisant la politique commencée par le gouvernement Ollivier, renvoyant l'armée dans ses casernes et proclamant « l'assimilation » administrative de l'Algérie à la métropole (ce qui dans les faits leva les derniers obstacles à l'exploitation systématique de la population indigène, cette masse

de sujets non citoyens qui constitua toujours l'immense majorité de l'Algérie française). Les socialistes et les républicains qui remplirent les camps algériens furent au diapason de cette mentalité « algérienne » : ils se montrèrent soit indifférents soit résolument hostiles à la population arabe (ce fut notamment le cas de ceux qui firent le choix de demeurer dans la colonie après leur libération)<sup>135</sup>. Ces hommes qui, en France, avaient pour beaucoup éprouvé la barbarie de la misère, et, tous, celle de l'humiliation et de l'arbitraire, ne perçurent aucunement l'analogie qui pouvait s'établir entre leur situation et celle faite aux Arabes colonisés.

Au vrai, les intellectuels de métropole ne les y avaient guère préparés. On l'a vu, la colonisation fut souvent considérée, notamment à gauche, comme un remède possible à la « question sociale ». Mais Michelet était bien seul quand dans *Le Peuple* (1846) il proclamait la solidarité objective des exploités de France et des spoliés d'Algérie, en appelant à la compréhension et à l'apport mutuels :

... puisse la France sentir à temps que notre interminable guerre d'Afrique tient surtout à ce que nous méconnaissons le génie de ces peuples ; nous restons toujours à distance, sans rien faire pour dissiper l'ignorance mutuelle, les malentendus qu'elle cause. [...]

Le brouillard se lèvera un jour ou l'autre entre les deux rives, et l'on se reconnaîtra. L'Afrique, dont les races se rapprochent tellement de nos races du Midi, l'Afrique que je reconnais parfois dans mes amis les plus distingués des Pyrénées, de la Provence, rendra à la France un grand service ; elle expliquera en elle bien des choses qu'on méprise et qu'on n'entend pas. Nous comprendrons mieux alors l'âpre sève populaire de nos habitants des montagnes, des pays les moins mélangés. Tel détail de mœurs, je l'ai dit, qu'on trouve rude et grossier, est en effet barbare, et relie notre peuple à ces populations, barbares sans doute, mais nullement vulgaires.

Barbares, sauvages, enfants, peuple même (pour la plus grande part) ils ont cette misère commune, que leur instinct est méconnu, qu'eux-mêmes ne savent point nous le faire comprendre. Ils sont comme des muets, souffrent, s'éteignent en silence. Et nous n'entendons rien, nous le savons à peine. L'homme d'Afrique meurt de faim sur son silo dévasté, il meurt et ne se plaint pas. L'homme d'Europe travaille à mort, finit dans un hôpital, sans que personne l'ait su.<sup>136</sup>

Victor Hugo n'exprima cette idée de la solidarité des misérables sur les deux rives de la Méditerranée que bien plus tard, dans un poème de 1869, sans doute destiné aux *Années funestes*, recueil qui aurait fait suite aux *Châtiments* et que la chute de l'Empire, salué par la réédition du brûlot poétique de 1853, rendit inutile. Ce poème, simplement et tragiquement intitulé « Misère », resta donc, hélas, inédit du vivant de son auteur. Contemporain à la fois des grèves ouvrières nées de la crise économique (et qui furent féroce­ment réprimées), et de l'atroce famine qui ravagea l'Algérie en 1866-1868 (et fit environ 300 000 victimes parmi la population arabe), ce poème commence par ces vers :

Partout la force au lieu du droit. L'écrasement

Du problème, c'est là l'unique dénoûment.  
 Partout la faim. Roubaix, Aubin, Ricamarie.  
 La France est d'indigence et de honte maigrie.  
 Si quelque humble ouvrier réclame un sort meilleur,  
 Le canon sort de l'ombre et parle au travailleur.  
 On met sous son talon l'émeute des misères.  
 L'Afrique agonisante expire dans nos serres.  
 Là tout un peuple râle et demande à manger.  
 Famine dans Oran, famine dans Alger.  
 - Voilà ce que nous fait cette France superbe !  
 Disent-ils. - Ni maïs, ni pain. Ils broutent l'herbe.  
 Et l'arabe devient épouvantable et fou.  
 On rencontre une femme au fond de quelque trou,  
 Accroupie, et mangeant avec un air étrange.  
 - Qu'est-ce que tu fais là ? - Hé bien, j'ai faim, je mange.  
 - Ton chaudron sur le feu fume, qu'as-tu dedans ?  
 Ces os, que l'on entend crier entre tes dents,  
 Cette chair qu'en grondant ronge ta bouche amère,  
 Qu'est-ce? - c'est un enfant que j'avais, dit la mère.<sup>137</sup>

Le passage sans transition des misères de l'ouvrier français à celles du paysan arabe montre clairement la solidarité objective de ces misérables, expressions différentes dans ses formes d'une même situation sociale et politique. Le terme « Misère », préféré pour titre à celui de « Famine » essayé sur le manuscrit, accentue cette solidarité (« famine » ayant déjà à cette date des connotations trop exclusivement archaïques et rurales, et s'appliquant davantage à la situation algérienne qu'à celle de la métropole). Quant à la scène de cauchemar sur laquelle s'achève cette évocation, elle est susceptible de plusieurs lectures. On pourrait y voir l'horreur d'une humanité sauvage, ou plus exactement de l'aptitude prédéterminée de l'Arabe, en tant qu'Arabe, à verser dans l'inhumanité. Ce serait néanmoins oublier que cette transgression doublement atroce (infanticide et anthropophagie) des limites de l'humain, est explicitement présenté comme la conséquence d'une situation économique et sociale dont la puissance colonisatrice est la première responsable (« L'Afrique agonisante expire dans nos serres », « Voilà ce que nous fait cette France superbe »). C'est bien sous l'empire de la France civilisatrice qu'a lieu cette sortie hors-humanité du colonisé, devenu « épouvantable et fou ».

Surtout, il faut prendre en compte les nécessités de la poétique cauchemardesque, qui constitue pour Hugo l'une des voies les plus appropriées pour donner forme et langue à ce phénomène terrifiant : la misère. Car la misère est pour Hugo une chose sans nom, - en ce qu'elle conduit l'homme aux limites de l'humanité, voire au-delà. La misère n'est pas seulement phénomène économique ou politique, il a une dimension anthropologique négative qui lui confère toute son horreur, éminemment angoissante, - et c'est bien pour cela que la

misère doit impérativement être, non pas soulagée, mais détruite<sup>138</sup>. Ainsi, les « faits tristes » que le représentant Hugo exposait à l'Assemblée législative dans son discours du 9 juillet 1849, pour être plus réalistes et fréquemment évoqués dans la presse du temps, n'en sont pas moins sans rappeler l'horreur qui se dégage de cette mère affamée dévorant son propre enfant :

La misère, messieurs, j'aborde ici le vif de la question, voulez-vous savoir où elle est, la misère ? Voulez-vous savoir jusqu'où elle peut aller, jusqu'où elle va, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au moyen âge, je dis en France, je dis à Paris, et au temps où nous vivons ? Voulez-vous des faits ?

[...] Le mois passé, pendant la recrudescence de choléra, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes et pestilentiels des charniers de Montfaucon ! (*Sensation*)<sup>139</sup>

Misère pour misère... Voilà la véritable barbarie que la civilisation du XIX<sup>ème</sup> siècle a à charge de détruire, - et qu'elle ne détruit pas, quand elle ne l'aggrave pas<sup>140</sup>.

Il ne semble pas que Victor Hugo ait jamais exprimé aussi clairement que dans ce poème de 1869 l'idée d'une solidarité au moins objective, ou potentielle, des misérables de France et d'Algérie. Il se pourrait néanmoins qu'il l'ait en quelque sorte pressentie, bien plus tôt, si l'on en croit au moins deux textes dont certains effets sont assez étranges, et peut-être significatifs dans notre perspective. Ecrits en 1847 (année qui vit la reddition d'Abd-el-Kader, la commission d'enquête parlementaire sur l'Algérie, et l'affaire Dubois de Gennes) ces deux textes rapprochent et mettent en contact (le premier par succession simple et directe, par collage en quelque sorte, le second par une succession qui est à la fois métamorphose et surimpression) l'univers de la conquête algérienne et celui de la misère parisienne. On se souvient du récit de la fête donnée au bois de Vincennes, le 6 juillet 1847, par le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe. Le clou de cette fête royale et martiale était les tentes prises à l'ennemi en Algérie, - dont celle d'Abd-el-Kader, devant laquelle rêvait mélancoliquement un prisonnier algérien. Or cette fête vouée à la gloire de la France coloniale a eu sur le peuple de Paris un impact désastreux, par l'ostentation luxueuse dont elle était l'occasion, en plein marasme économique. Ceci marqua Hugo :

Du reste, je crois, je ne sais pourquoi, que le souvenir de cette fête restera ; elle m'a laissé quelque chose d'inquiet dans l'esprit. Depuis quinze jours on en parlait, et le peuple de Paris s'en occupait beaucoup. Hier, depuis les Tuileries jusqu'à la barrière du Trône, une triple haie de spectateurs garnissait les quais, la rue et le faubourg Saint-Antoine, pour voir défiler les voitures des invités. A chaque instant, cette foule jetait à ces passants brodés et chamarrés dans leurs carrosses des paroles hargneuses et sombres. C'était comme un nuage de haine autour de cet éblouissement d'un moment.<sup>141</sup>

Peu nous importe ici que Hugo, alors très aisément conservateur en matière sociale, commente ensuite cet incident en justifiant le luxe et les inégalités par l'économie et par la religion. Ce qui nous paraît digne d'attention c'est que ce récit d'une festivité officielle où s'affichaient les signes des victoires françaises sur la résistance algérienne, s'achève sur le récit angoissé de manifestations populaires hostiles, dont cette fête fut l'occasion, sinon la cause. Certes, la situation algérienne n'était pour rien dans cette expression populaire : tout au plus pourrait-on en déduire que le prestige colonial du régime ne désarmait guère l'hostilité du peuple parisien. Néanmoins, pour l'essentiel, il ne s'agit que d'une coïncidence, - mais qui a pu frapper Hugo, lui qui fut toujours fasciné par les mystères du hasard.

Un autre texte de cette période est peut-être plus significatif, quoique son interprétation soit au moins aussi délicate. Il s'agit d'un récit de rêve, de cauchemar plutôt, daté du 6 septembre 1847 (deux mois jour pour jour, donc, après la fête du duc de Montpensier) :

Cette nuit j'ai rêvé ceci. On avait parlé d'émeutes toute la soirée à cause des troubles de la rue Saint-Honoré.

Je rêvais donc. J'entrai dans un passage obscur. Des hommes passèrent auprès de moi et me coudoyèrent dans l'ombre. Je sortis du passage. J'étais dans une grande place carrée, plus longue que large, entourée d'une espèce de vaste muraille ou de haut édifice qui ressemblait à une muraille et qui la fermait des quatre côtés. Il n'y avait ni portes ni fenêtres à cette muraille ; à peine çà et là quelques trous. A de certains endroits le mur paraissait criblé ; dans d'autres il pendait à demi entr'ouvert comme après un tremblement de terre. Cela avait l'air nu, croulant et désolé des places des villes d'Orient. Pas un seul passant. Il faisait jour. La pierre était grisâtre, le ciel aussi. J'entrevois à l'extrémité de la place quatre choses obscures qui ressemblaient à des canons braqués.

Une nuée d'hommes et d'enfants déguenillés passa près de moi en courant avec des gestes de terreur.

- Sauvons-nous, criait l'un d'eux, voici la mitraille.

- Où sommes-nous donc ? demandai-je. Qu'est-ce que c'est que cet endroit-ci ?

- Vous n'êtes donc pas de Paris ? reprit l'homme. C'est le Palais-Royal.

Je regardai alors et je reconnus en effet dans cette affreuse place dévastée et en ruine une espèce de spectre du Palais-Royal.

Les hommes s'étaient enfuis comme une nuée. Je ne savais où ils avaient passé.

Je voulais fuir aussi. Je ne pouvais. Je voyais dans le crépuscule aller et venir une lumière autour des canons.

La place était déserte. On entendait crier : Sauvez-vous ! on va tirer ! - Mais on ne voyait pas ceux qui criaient.

Une femme passa près de moi. Elle était en haillons et portait un enfant sur son dos. Elle ne courait pas. Elle marchait lentement. Elle était jeune, pâle, froide, terrible.

En passant près de moi elle se tourna et me dit : - C'est bien malheureux ! le pain est à trente-quatre sous<sup>142</sup> et encore les boulangers trompent sur le poids.

Je vis la lumière faire un éclair au bout de la place, et j'entendis le canon. Je m'éveillai.

On venait de fermer la porte cochère avec bruit.<sup>143</sup>

Rêve d'émeute donc, d'émeute de la faim, et à cette date plus prémonitoire de juin 1848 que de février. Rêve qui n'entrerait en rien dans notre sujet, sans cette référence aux villes d'Orient qui traverse sa première partie. L'espace urbain ravagé, dévasté, devenu littéralement étrange et sans nom, cet espace qui est celui de la misère révoltée et réprimée, ne trouve plus d'autre analogie dans l'esprit du rêveur que l'Orient. Un Orient lui-même misérable, « nu, croulant et désolé », aux antipodes de l'Orient éclatant et lumineux, luxuriant et luxueux des *Orientales*. Mais un Orient qui porte sur ses murs criblés et à demi écroulés, non seulement les traces de la misère, mais celles de la guerre. Et, pour un rêveur français de 1847, quel Orient est à ce point dévasté par la misère et par la guerre, sinon l'Orient algérien ? Ce cauchemar de Paris devenu ville d'Orient semble être l'inversion monstrueuse du rêve de la belle colonisation : à la civilisation française s'imprimant sur la barbarie orientale, la recouvrant, la convertissant, répond ici la surimpression spectrale de la misère d'une ville algérienne violentée par la guerre sur les murs d'un Paris où l'on tire à mitraille, et où « le pain est à trente-quatre sous ». Est-il permis d'apercevoir, de rêver ici la parenté, la gémellité fantomatique de la guerre civile et de la guerre coloniale, de la résistance des Arabes d'Algérie et de la révolte des prolétaires parisiens ? Les poètes font parfois des rêves bizarres...

\*

Nous avons voulu rassembler ici les traces laissées dans l'œuvre de Victor Hugo par la conquête française de l'Algérie. Et nous avons tenté de montrer que ces traces révèlent un ensemble, une « pensée » de la question algérienne. Pensée non dépourvue de cohérence bien qu'éminemment contradictoire, tendue en quelque sorte entre ces deux extrêmes : l'acceptation enthousiaste du fait colonial au nom de la civilisation conquérante d'une part, et son revers critique d'autre part, revers sombre et angoissé, critique où se lit la crainte d'une inversion monstrueuse du processus civilisateur par laquelle la conquête coloniale deviendrait le vecteur d'une barbarie nouvelle, non seulement en Algérie mais en France même. Ce versant noir étant sensiblement plus développé que l'autre.

Mais cette réflexion sur l'Algérie française demeure, pour ainsi parler, à l'état latent. On l'aura remarqué, la grande majorité des textes ici étudiés n'a pas été publiée par Hugo. Il faudrait pour finir s'interroger sur les raisons de ce presque silence, - en étant pleinement conscient qu'on pénètre ainsi dans le domaine mouvant de la conjecture, au mieux de l'hypothèse.

Le nationalisme pourrait expliquer ce « malaise » algérien. Même choqué par les méthodes employées, et inquiet de leurs conséquences, Hugo n'aurait pas voulu mettre explicitement en cause la conquête de l'Algérie, parce que celle-ci faisait partie de la grandeur de la France. Mais on a vu que cet argument, mis en avant dès la monarchie de Juillet, ne semble pas avoir eu beaucoup de poids sur ce patriote d'un genre assez particulier. Et à plusieurs reprises (surtout, il est vrai, sous le Second Empire) Hugo n'a pas craint de dénoncer les aventures militaires de la France outre-mer, proclamant hautement et sans détour l'infamie de l'occupation du Mexique ou du sac de Pékin, affirmant que le drapeau tricolore loin de s'y être illustré s'y était durablement sali<sup>144</sup>. Pour autant, Hugo n'appliqua pas au problème algérien ce thème des « deux France », dont il fut, en exil surtout, l'un des promoteurs les plus efficaces. Du moins, pas dans un des ces textes d'intervention qu'il savait si bien faire éclater.

Intimement liée à la question nationale, l'armée mérite à elle seule une attention toute particulière. On a vu quelle place elle occupait dans l'approche hugolienne de l'Algérie française. Cela n'a rien d'étonnant puisque durant toute cette période l'armée fut en Algérie l'acteur primordial, y compris dans les domaines administratif et, jusqu'à un certain point, politique. En outre, plus profondément peut-être, c'est l'armée qui a pu apparaître comme le vecteur de cet effet en retour de la conquête coloniale, au moins craint ou deviné dans l'attitude politique de certains de ses chefs sous la Seconde République et, surtout, dans le rôle qu'elle joua lors du coup d'Etat de Bonaparte. Or la complexité et, à bien des égards, l'ambivalence de la position de Hugo vis à vis de la chose militaire<sup>145</sup> peut en partie expliquer son relatif silence sur la question algérienne. Car s'il a pu aboutir, difficilement, à une position claire sur la valeur de la guerre étrangère et sur celle de la guerre civile, autour de la notion de guerre juste, il semble que la guerre coloniale moderne, dans sa spécificité, ait résisté à ce travail d'éclaircissement. Ainsi le programme militaire défendu par l'exilé (et par la plupart des républicains de gauche et d'extrême-gauche sous le Second Empire) appelle à la disparition des armées permanentes et à leur remplacement par une armée de citoyens, sorte de garde nationale mobile vouée essentiellement à la défense du territoire et, éventuellement, à l'appui aux mouvements révolutionnaires démocratiques en Europe<sup>146</sup>. Une telle réforme aurait rendu bien difficile le maintien d'une armée coloniale, - mais cette conséquence n'est pas abordée.

Peut-on relier, au moins en partie, cette réticence manifeste à publier les mises en cause de l'armée d'Algérie à l'une des sources de l'ambivalence hugolienne relativement à la chose militaire : son propre père ? Les états de service de Léopold Hugo y inviteraient. La Vendée, le royaume de Naples, l'Espagne. « Ce héros au sourire si doux » n'eut manifestement rien du tortionnaire né, mais il ne s'illustra guère que dans des contre-guérillas qui eurent leur bonne

part de cruauté. Si son fils a pu en faire le type du « vieux soldat » de la République et de l'Empire, ce fut aussi « par lui » que le petit Victor, lors de ses voyages pour le rejoindre en Italie (1808) puis en Espagne (1810), fut très tôt confronté au spectacle de la mort « légale », - et ce sous des formes particulièrement barbares qui le marquèrent durablement<sup>147</sup>. Or ces guerres, celle d'Espagne surtout où Léopold conquiert ses plus hauts grades et titres, ont bien des ressemblances avec celle d'Afrique. Thomas Bugeaud le savait fort bien, lui qui en Algérie appliqua, et généralisa, leur faisant franchir un certain nombre de seuils, les pratiques qu'il avait apprises au-delà des Pyrénées. Une évocation publique trop précise des exactions de l'armée d'Afrique n'aurait-elle pas conduit à soulever un peu trop le voile, même indirectement, sur le type de guerre qu'avait menée Léopold ?

Gardons-nous cependant d'y voir l'explication entre toutes de la difficulté avec laquelle Hugo aborde le thème de l'Algérie française. La charge intime de ce rapport au père peut certes inviter au silence, mais tout autant à l'expression d'une différence radicale. Ainsi, revoyant son récit consacré à Fra Diavolo, ce « bandit » napolitain qu'eut à combattre Léopold, Adèle se détache de la version donnée par le père dans ses mémoires pour intégrer ce commentaire qui doit sans doute beaucoup au fils :

Défenseur de l'Italie et voleur de grands chemins, mélangeant le droit et la violence, il personnifiait cette figure qui se retrouve et reparait souvent dans l'histoire du bandit légitime en lutte avec la conquête. En Grèce elle s'appelle Canaris, en Afrique Abd el-Kader, en Espagne l'Empecinado et en Italie Fra-Diavolo.<sup>148</sup>

Finalement, ce sont peut-être surtout des considérations de tactique politique qui ont poussé Hugo à une certaine discrétion sur les conditions dans lesquelles s'était faite la conquête de l'Algérie. A partir du Deux-Décembre, le sujet pouvait paraître bien « diviseur », alors que Hugo travailla le plus souvent à maintenir l'union du camp républicain<sup>149</sup>. Les officiers qui s'était opposés à Louis Bonaparte, et dont certains comme Charras, ou Le Flô, connurent l'exil, étaient des anciens d'Algérie. Honnir l'armée du coup d'Etat glorifiait ces réfractaires ; dénoncer les pratiques de l'armée d'Afrique les aurait compromis. Surtout, à mesure que les années passaient, l'antimilitarisme semble s'être fait moins viscéral chez les républicains « modérés ». Les « quarante-huitards », même les moins socialistes, se souvenaient de la répression de Décembre et des soldats-geôliers de Lambessa. Nombre de nouveaux républicains des années 1860, les futurs républicains « de gouvernement », étaient bien moins virulents sur le sujet. Il n'est que de feuilleter les articles consacrés aux généraux français dans ce monument républicain qu'est le dictionnaire de Pierre Larousse, pour constater que la gloire de l'armée



d'Algérie y resplendit sans ombre, et que la légende épique de la conquête, celle qu'apprendront bientôt les enfants des écoles Ferry, y est déjà amplement constituée.

Et puis, l'armée a bon dos. Sans même évoquer les cas patents d'héroïsme et de dévouement, ni même rappeler combien fut dur, parfois atroce, la condition du soldat français en Algérie, il faut bien admettre que si l'armée est l'actrice la plus évidente de la guerre coloniale, elle n'en est ni l'unique ni la principale responsable, - y compris dans la manière dont elle mène cette guerre. L'histoire coloniale française est émaillée, en Algérie et ailleurs, de ces metteurs en œuvre de répression qui attirèrent en vain l'attention du pouvoir civil sur les errements de sa politique coloniale. Le général Duval, qui réprima avec une énergie exemplaire les émeutes de Sétif de mai 1945 (103 morts du côté européen, officiellement 15 000, sans doute beaucoup plus, du côté algérien), n'en prévenait pas moins les autorités : « Je vous ai donné la paix pour dix ans. Mais il ne faut pas se leurrer. Tout doit changer en Algérie. » Or, comme le remarque Benjamin Stora, « le drame, c'est que rien ne changea, ou presque »<sup>150</sup>. Un siècle plus tôt le maréchal Bugeaud, dont on sait le type de guerre qu'il mena contre les tribus, n'en était pas moins critiqué par les colons et par le gouvernement pour son peu de zèle à attribuer des terres aux Européens. Et il remontra fermement au pouvoir politique (alors, il est vrai, qu'il était en disgrâce) les abus dont les Arabes étaient victimes du fait même de la colonisation<sup>151</sup>. Si les colons civils d'Algérie dénoncèrent toujours, et certes à juste titre, la condition d'ilotes dans laquelle les maintenait le *régime du sabre*, vis-à-vis des « indigènes » ils reprochaient à l'armée plus volontiers sa bienveillance que sa cruauté.

Or au moins à partir de 1848, cette Algérie des colons était républicaine. La volonté de ne pas heurter ce foyer de républicanisme populaire a-t-elle joué dans la discrétion de Hugo sur la question algérienne ? Rien ne permet de l'affirmer, mais c'est possible. Un épisode de sa « carrière » politique, s'il était mieux connu, pourrait peut-être nous éclairer sur ce sujet. Au printemps 1872 Hugo répond à un correspondant non identifié, mais qui doit être un journaliste algérois. Il soutient dans sa lettre la cause de la liberté de la presse, et conclut en affirmant « J'aime votre Afrique française. Mon rêve serait de la visiter un jour ». Mais il fait de cette « Afrique » un éloge assez ambigu : « Si le progrès est nécessaire, c'est, à coup sûr, dans votre Afrique, où il s'agit d'inoculer la France », - ce qui laisse entendre qu'à ses yeux la chose est loin d'être faite<sup>152</sup>. Cette lettre est peut-être liée au projet de candidature du poète à Alger, lors des élections législatives partielles de l'automne. Candidature manifestement sollicitée, et qui n'enchantait guère Hugo :

la question est très complexe, écrit-il à Meurice le 30 septembre. Je l'ai retournée sous toutes ses faces avec Lockroy et avec Victor que vous verrez presque au moment où vous recevrez cette lettre. Je suis d'avis de décliner l'offre.

Les raisons qu'il allègue ici concernent l'opportunité d'une candidature en général, et non spécifiquement d'une candidature algéroise :

*Un échec serait grave, et ce serait courir un gros risque pour une petite éventualité, car l'Assemblée n'a plus que pour quelques mois<sup>153</sup>; et mon rôle, si j'ai un rôle, n'est pas dans cette Assemblée-ci.<sup>154</sup>*

Pourtant, neuf mois plus tôt, il s'était présenté à une élections partielle, dans la capitale, ... et y avait subi son premier (et unique) échec électoral. Peut-être, précisément, cette tentative malheureuse ne l'incitait guère à récidiver. Et puis, sous les Seconde et Troisième Républiques, Hugo parlementaire fut toujours représentant de Paris, - Alger était bien loin. Mais peut-être aussi eût-il été bien peu à son aise, député d'Alger, alors que toute la colonie s'acharnait sur les tribus kabyles révoltées l'année précédente, qu'elle les acculait systématiquement à la ruine à coup d'impôts de guerre vertigineux, après les avoir passé au fil de l'épée. Quoi qu'il en soit, dès qu'il apprit la candidature du républicain Crémieux, il s'empressa d'en tirer argument pour se retirer de la course : « Ceci m'a décidé. Je refuse d'être l'adversaire de Crémieux. [...] Je trouve cette solution excellente »<sup>155</sup>.

Bornons-nous donc à constater que sur la question algérienne, la dénonciation des bagnes d'Afrique mise à part, l'influence de Hugo dans le débat public (sans même parler des décisions politiques), dut être très faible. Et pourtant la figure de Hugo était telle qu'en 1902, lors du premier centenaire de la naissance du poète, le dessinateur Steinlen ne crut pas absurde de l'opposer sur cette question algérienne à une république qui fêtait officiellement le grand homme mais qui continuait de se compromettre dans une certaine barbarie coloniale. Le numéro de l'anarchisante *Assiette au beurre* daté du 26 février<sup>156</sup>, composé de ses dessins illustrant la « pacification » du Hoggar par l'armée française, alors en cours, était intitulé *La Vision de Hugo*. Sa couverture présentait un Hugo en spectre lauré, tragiquement penché sur un ruisseau de sang. Sur l'image, avec les dates 1802-1902, on lisait en grandes capitales le mot JUSTICE<sup>157</sup>.

Aussi admirable que soit ce dessin, nous n'avons pas cru devoir ici nous en inspirer. Alors que se profile un deuxième centenaire notre perspective n'a pas été celle d'un recours polémique à Hugo. Mais plutôt celle d'un détour, qu'on espère instructif. A l'heure où la France semble vouloir entreprendre sur son passé algérien un « travail de mémoire », peut-être n'est-il

pas inutile de se souvenir, par tel ou tel biais, que ce passé ne commence pas en 1954. Comme le rappelaient les auteurs d'un article récent « le débat sur la torture en Algérie » ne peut, s'il veut aboutir, faire l'économie « d'une discussion plus large sur la question coloniale, [et] d'une interrogation sur les conséquences structurelles - et donc actuelles - du refus, sans doute inconscient, de l'introspection historique coloniale »<sup>158</sup>. Le colonialisme et ses conséquences font du reste partie de ces phénomènes historiques, assez nombreux, dont les développements au vingtième siècle (et jusqu'à nos jours) ne se laissent que partiellement appréhender sans une incursion dans le haut dix-neuvième. Sinon un recours, du moins Hugo peut-il être un témoin. Témoin significatif, peut-être, jusque dans son « empêchement », sa difficulté à témoigner d'une telle histoire.

## La Conquête de l'Algérie (1827-1871) - Résumé historique

A l'origine de l'expédition d'Alger, on trouve une sombre histoire de créances. Le cas fut fréquent au XIX<sup>ème</sup> siècle, mais, ici, le débiteur était l'état français. La régence d'Alger avait livré du blé au Directoire, et cette transaction, grâce au talent et à l'indélicatesse conjugués des intermédiaires, avait dégénéré en interminable feuilleton politico-financier. Quelques hommes d'état parisiens (au premier chef Talleyrand), les financiers juifs algéro-livournais dont dépendaient les finances du dey (Bacri et Busnach), et un agent consulaire français qui jouissait dans tout le milieu diplomatique et commercial de la Méditerranée d'une réputation exécrationnelle (Deval), avaient réussi pendant une trentaine d'années à transformer cet imbroglio financier en rente personnelle, au grand détriment des trésors des deux Etats.

En 1827, l'affaire n'était toujours pas réglée, et le dey Hussein perdait patience. Lors d'une audience durant laquelle Deval semble s'être montré particulièrement maladroit et de mauvaise foi, il reçut pour salaire un « coup d'éventail » du maître d'Alger. Bien que l'opinion informée ne prît guère au tragique l'indignation du consul, la France décida la rupture de relations diplomatiques longtemps bonnes, voire excellentes. Un blocus maritime ne donnant aucun résultat, le prince de Polignac, premier (et dernier) ministre de Charles X, décidait une intervention terrestre. Chef d'un ministère ultra qui n'avait pas le soutien de la Chambre libérale, il espérait à la fois mettre fin à une situation diplomatique embarrassante et tirer les bénéfices politiques de cette opération de prestige.

Conduits par Bourmont (ancien général de Napoléon mais qui, dévoué à la monarchie légitime depuis toujours, avait abandonné ses troupes à la veille de Waterloo pour rejoindre Louis XVIII<sup>159</sup>), les 37 000 hommes du corps expéditionnaire débarquaient le 14 juin 1830 et, après des combats d'assez faible intensité, se rendaient maîtres d'Alger. Le 5 juillet, Hussein dey capitulait et partait pour l'exil.

Parvenue en France, la nouvelle ne déclencha guère d'enthousiasme (sauf dans les milieux d'affaires marseillais): l'opinion publique était captée par le conflit qui opposait le roi et la Chambre. Le 29 juillet, les insurgés des Trois Glorieuses chassaient Charles X du trône de ses ancêtres, la Restauration était morte. Ainsi, « Une louche affaire menée par les tout-puissants négociants juifs d'Alger avec la complicité de politiciens tarés de Paris ; un incident provoqué par un diplomate suspect ; une expédition conduite par un général discrédité ; une victoire accueillie avec indifférence ou hostilité par l'opinion publique et suivie de la chute de la dynastie qui en revendiquait le mérite, tels furent les débuts singuliers de la conquête de l'Algérie par la France. »<sup>160</sup>

Il s'en fallut de peu que ces débuts ne fussent sans lendemain. Le nouveau régime issu des barricades de Juillet ne sut longtemps que faire au juste d'Alger, « ce legs onéreux de la Restauration ». La nouvelle Chambre penchait pour le rembarquement des troupes, et cette solution eut des défenseurs pendant toute la décennie. Finalement Louis-Philippe, soucieux surtout de ne pas apparaître comme le fossoyeur du prestige militaire de la nation, opta pour la poursuite de l'expérience.

Mais on hésita longtemps sur les modalités de la présence française. Privés de directives claires, les gouverneurs militaires, souvent changés, menèrent une politique improvisée et confuse. L'administration turque évanouie, on ne savait trop comment la remplacer. Dès 1832 de nombreuses tribus entraient en lutte, ouverte ou larvée, contre les soldats français, et le jeune émir Abd el-Kader travaillait bientôt à les fédérer contre l'envahisseur chrétien. En 1837 le ministre Molé définissait enfin une politique claire, dite d'« occupation restreinte », limitée au littoral, principalement « Oran, Alger et Bône avec leurs territoires. Le reste doit être abandonné à des chefs indigènes »<sup>161</sup>. En application de cette politique était signé avec Abd el-Kader le traité de la Tafna, qui accordait à l'émir la souveraineté sur la plus grande partie de l'Oranais et de l'Algérois<sup>162</sup>. Traité bientôt violé de part et d'autre et en 1839 Abd el-Kader, qui avait entre-temps organisé son état, ses finances et son armée, passa à l'offensive, ravageant la Mitidja.

Les partisans de l'occupation totale, de l'administration directe et du « refoulement » (des « indigènes »), de plus en plus influents en France et en Algérie, obtinrent alors gain de cause. En 1841 le roi confiait à Bugeaud, pourtant connu jusqu'alors comme « anticoloniste », le gouvernement de l'Algérie, avec pour mission d'écraser la révolte et d'occuper le pays. Le pas décisif était fait. Bugeaud, qui saura obtenir de la métropole un soutien militaire toujours croissant (60 000 soldats en 1840, 90 000 en 1844, 108 000 en 1846) adapte stratégie et tactique à la contre-guérilla. Il améliore l'ordinaire de la troupe (bien plus durement éprouvée par des conditions sanitaires épouvantables que par les combats eux-mêmes), et organise l'armée en colonnes mobiles.

Surtout, il systématise la pratique des razzias, inaugurée un peu avant lui par Lamoricière : pillage massif, destruction des récoltes, des réserves et des habitations, arrachage des arbres, déportation des populations (femmes, enfants et vieillards compris) quand celles-ci ne sont pas enfumées vivantes dans les grottes où elles ont trouvé refuge. Les tribus « soumises », voire « amies », subissent à peu près le même sort que celles qui entrent en révolte ouverte, et les chefs de colonnes n'acceptent la soumission des villages qu'après les avoir lourdement

« châtiés ». Il ne s'agit pas là d'excès ponctuels, mais d'une stratégie visant à ruiner l'économie indigène afin de saper les fondements même de la puissance d'Abd el-Kader, et de ses successeurs éventuels. Stratégie explicitée par Bugeaud lui-même: « Il ne faut pas courir après les Arabes, il faut les empêcher de semer, de récolter, de pâturer »<sup>163</sup>.

L'armée française, qui avait envoyé en Afrique jusqu'à un tiers de ses effectifs, mit néanmoins sept ans à vaincre Abd el-Kader. Au reste la reddition de l'émir ne mit pas fin au cycle des révoltes sporadiques et des répressions féroces. Régulièrement, durant toute la Seconde République et le Second Empire, on guerroya en Algérie, surtout en Kabylie. La dernière grande révolte fut celle de 1871, dirigée par El Moqrani, où quelques 800 000 Kabyles se soulevèrent. « La répression visa à obtenir un effet de terreur destiné à dompter définitivement les indigènes, mais aussi à procurer terres et argent à la colonisation. On infligea aux rebelles des amendes de guerre [...], des séquestres et des prélèvements territoriaux. [...] Pour la population indigène, le coût de la guerre se montait à près de 65 millions de francs-or, soit 70,4 % du capital des indigènes touchés. Certaines tribus durent mettre jusqu'à vingt ans pour s'acquitter de leurs dettes. Pour la plupart, ce fut la ruine. La population indigène vaincue, dépouillée, ne pardonna jamais. Toutefois, il n'y eut plus de grandes révoltes armées. »<sup>164</sup> Désormais, après quarante ans et pour trois quart de siècle, l'essentiel de l'Algérie fut « pacifiée ». On voit comment.

Le bilan de ces quarante années fut extrêmement lourd pour les populations arabo-berbères. Famines et épidémies (bien plus meurtrières encore que les combats mais pour une bonne part déterminées par la stratégie militaire<sup>165</sup>) emportèrent plusieurs centaines de milliers de personnes<sup>166</sup>. La fin des hostilités, qui permit l'intensification de la colonisation, n'améliora pas la condition des Arabes, bien au contraire. L'expropriation des leurs terres au profit des colons et leur refoulement vers les zones infertiles s'accéléra, comme s'accéléra la diminution du cheptel indigène<sup>167</sup>. Les tribus dépossédées virent leurs membres condamnés au prolétariat agricole, cultivant les terres des Européens.

Plus généralement « la société musulmane ne résista pas au développement de la colonisation : ses cadres brisés, elle s'effondra littéralement. La décadence des grandes familles commencée sous le Second Empire s'accéléra après 1870. [...] L'infime bourgeoisie traditionnelle des cités, composée de lettrés, de cadis, de commerçants, disparut elle aussi sous le choc colonial. [...] La paysannerie arabe, victime d'une dépossession foncière continue, encore accrue par les ventes des fellahs ruinés fut, elle aussi, durement touchée. Sa paupérisation évidente pour les contemporains a été niée. Des travaux récents ont montré

qu'elle fut d'une ampleur insoupçonnable. Redécouverte et dénoncée sous le nom de « clochardisation » elle est un phénomène ancien remontant au moins à 1870. »<sup>168</sup> Tocqueville, pourtant chaud partisan de la présence française en Algérie et de la colonisation massive, avait été frappé par l'appauvrissement économique, social et culturel des populations indigènes depuis la conquête. Dans son *Rapport sur l'Algérie* (1847), il déclarait aux députés : « La société musulmane, en Afrique, n'était pas incivilisée ; elle avait seulement une civilisation arriérée et imparfaite. Il existait dans son sein un grand nombre de fondations pieuses, ayant pour objet de pourvoir aux besoins de la charité ou de l'instruction publique. Partout nous avons mis la main sur ces revenus en les détournant en partie des leurs anciens usages ; nous avons réduit les établissements charitables, laissé tomber les écoles, dispersés les séminaires. Autour de nous les lumières se sont éteintes, le recrutement des hommes de religion et des hommes de loi a cessé ; c'est-à-dire que nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître. »<sup>169</sup>

De 1830 à 1870 l'Algérie fut le champ clos de l'armée. Le gouverneur, relevant le plus souvent du ministre de la Guerre, y était dépositaire de l'autorité militaire et civile. Même dans les zones pacifiées et où les colons européens étaient nombreux (dans les villes du littoral surtout) l'administration civile était subordonnée au pouvoir militaire et le droit commun ne s'y appliquait guère. C'est ce qu'on appela le *régime du sabre*, régulièrement dénoncé par les colons. Pour Bugeaud, l'armée devait pourvoir à tout : conquête, maintien de l'ordre, administration, construction des routes, des ponts et des villages, colonisation. Les civils n'étaient qu'à peine tolérés.

Mais cet accaparement des pouvoirs civils par les militaires fut aussi un frein à l'appétit de terres des colons. Prompte à dévaster les campagnes arabes, l'armée était fort réticente à les céder à des européens, préférant administrer des « indigènes » : les civils étaient prompts à faire appel aux journaux et aux chambres des abus de pouvoir dont ils étaient victimes, et ils réclamaient à cor et à cri d'être gouverné par un pouvoir de droit commun. Au demeurant, les « bureaux arabes » confiés aux militaires administrèrent parfois les populations musulmanes avec un paternalisme de bon aloi, non dépourvu d'efficacité économique, notamment au début du Second Empire.

Les avatars de la politique de colonisation furent en partie déterminés par ce rôle de l'armée. La colonisation militaire rêvée par Bugeaud n'obtint jamais l'aval des gouvernements, et les quelques essais limités d'installation de ces « soldats laboureurs » furent des échecs. La colonisation de petits propriétaires, d'abord anarchique puis organisée, notamment sous la

Seconde République, pour résoudre la question du prolétariat urbain, ne réussit guère mieux. Très tôt, les terres acquises sur les tribus revinrent à des compagnies capitalistes ou à de grands propriétaires.

La politique dite du « royaume arabe », définie par Napoléon III en 1863, ne pouvait que heurter ces intérêts, et elle déclencha l'indignation des colons. Pour l'Empereur, l'Algérie devait associer Arabes et Européens pourvus de droits égaux sous un gouvernement également protecteur, les Musulmans devaient être reconnus citoyens français tout en conservant leur statut personnel religieux. Les tribus furent déclarées « propriétaires des territoires dont elles avaient la jouissance permanente et traditionnelle », les terres des indigènes devaient être insaisissables pour dettes antérieures à 1863, et un périmètre d'extension maximum fut imposé à la colonisation rurale. Cette politique, souvent mal appliquée, principalement du fait des réticences de l'administration civile, fut abandonnée dès avant la chute de l'Empire.

Après la défaite de 1871 et la répression de la révolte d'El Moqrani, la République fit rentrer l'armée dans ses casernes, donna le pouvoir au colons soumis au droit commun de la métropole, abolit les limites territoriales et juridiques qui entravaient l'acquisition des terres indigènes, repoussa toute solution d'association ou de protectorat. L'Algérie était ainsi pleinement « assimilée » à la France, - à ceci près qu'elle était peuplée d'une infime minorité de citoyens (environ 220 000 en 1886) et d'une immense majorité de sujets (environ 3,5 millions à la même date) désormais à peu près complètement dépourvus de pouvoir économique, politique et social. Telle fut la conception coloniale de l'assimilation. « Elle ne songeait qu'aux seuls Français et Européens naturalisés et, leur reconnaissant les libertés et les droits des citoyens, elle permettait d'obtenir, eu égard aux nécessités locales, quelques avantages supplémentaires. [...] Les Métropolitains crurent au contraire que l'assimilation visait avant tout à pousser les Arabes dans la voie de notre civilisation. L'application de nos lois amènerait en Algérie la fusion des deux races. C'est pourquoi, conformément au vieil idéal universaliste français, la Métropole se montra en général favorable aux revendications coloniales faites au nom de l'assimilation. Ce véritable quiproquo devait durer à travers toute l'histoire de l'Algérie française. »<sup>170</sup>



---

<sup>1</sup> Sur l'histoire de l'Algérie coloniale de cette période, voir l'annexe située en fin de volume.

<sup>2</sup> « Car l'Espagne », à l'âge romantique, « c'est encore l'Orient », comme le proclame Hugo dans sa préface de l'édition originale des *Orientales* (volume *Poésie I* de l'édition des Œuvres complètes dirigée par J. Seebacher et G. Rosa, Robert Laffont, « Bouquins », 1985 (édition désormais désignée par « Laffont »), p. 412)

<sup>3</sup> Il en tire pour *La Revue de Paris*, en 1851-1852 seulement, deux longs articles. Puis d'autres, en 1853. L'ensemble n'est publié qu'en 1865, par Michel Lévy. Pour Denise Brahimi « il sait très bien ce qu'on peut attendre d'un observateur comme lui, pris en charge officiellement dès son arrivée: la moindre des choses est qu'il salue l'œuvre civilisatrice en train de s'accomplir grâce à la présence française dans le pays. / Or TG [i. e. Théophile Gautier], loin d'être convaincu, est saisi par le sentiment que cette œuvre va au contraire détruire ce qu'il a cru découvrir d'original et de vraiment oriental en venant en Algérie. C'est une raison suffisante pour qu'il se sente embarrassé, et désireux de surseoir à son compte-rendu. » (Présentation de Théophile Gautier, *Voyage en Algérie*, éd. La Boîte à Documents, 1989, p. 8.)

<sup>4</sup> *Histoire de l'Algérie contemporaine*, tome 1, P.U.F., 1986 (1ère éd° 1964), p. 258.

<sup>5</sup> Ces travaux sont partiellement réunis, et présentés par Tzvetan Todorov sous le titre *De la colonie en Algérie*, éd. Complexe, 1988.

<sup>6</sup> Recueillies pour la plupart dans *Actes et Paroles*. On peut également consulter un choix de ces textes dans Victor Hugo, *Ecrits politiques*, textes choisis, annotés et présentés par F. Laurent, Librairie Générale Française, « Le Livre de poche - références », 2001.

<sup>7</sup> Le 18 mai 1879 (soit un an après la congestion cérébrale qui faillit l'emporter et le laissa sensiblement diminué), Hugo prononça cependant à un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage un discours consacré au continent africain dans son ensemble. Il y exalte sans détour ni bémol la colonisation par les puissances européennes (voir *Actes et paroles – IV*, Laffont, *Politique*, p. 1009).

<sup>8</sup> C'est souvent par ce mot, à la fois synecdoque et latinisme (l'*Ifriqiya* romaine), que Hugo et ses contemporains désignent l'Algérie, - terme quant à lui formé sur « Alger », quelques années après la prise de cette ville.

<sup>9</sup> Ch-R. Ageron, *op. cit.*, p. 6.

<sup>10</sup> Sous les Troisième et Quatrième Républiques, voire au-delà, ce fut même ce motif que l'historiographie nationaliste et hagiographique mit longtemps en avant pour expliquer la prise d'Alger aux enfants des écoles.

<sup>11</sup> Sur cet aspect des *Orientales*, voir ici-même Sarga Moussa, *Géographie des « Orientales »*, ainsi que Franck Laurent, « Orient/Occident: au-delà du miroir », dans *Les Orientales*, série Victor Hugo n°5, Editorat des Lettres modernes-Minard, 2001, et « présentation » de Victor Hugo, *Les Orientales*, Librairie Générale Française, « Le Livre de poche -classique », 2000.

<sup>12</sup> Rédigé pour la Préface de *Cromwell* mais finalement écarté de celle-ci, publié d'abord (augmenté de ses derniers paragraphes) sous le titre « Fragment » par la *Revue de Paris* de juin 1829 (quatre mois après la parution des *Orientales*), « Fragment d'histoire » sera recueilli en 1834 dans *Littérature et philosophie mêlées*.

<sup>13</sup> Laffont, *Critique*, p. 169.

<sup>14</sup> Laffont, *Critique*, p. 168.

<sup>15</sup> Laffont, *Critique*, p. 170.

<sup>16</sup> Laffont, *Critique*, p. 171.

<sup>17</sup> Pour une histoire de cette question, voir T. Fabre, « La Méditerranée française », dans *Les Représentations de la Méditerranée*, dir. T. Fabre et R. Hilbert, Maisonneuve et Larose, 2000.

<sup>18</sup> Laffont, *Critique*, p. 170.

<sup>19</sup> « Quand on approfondit le rôle que joue l'Angleterre dans les affaires universelles et en particulier sa guerre, tantôt sourde, tantôt flagrante, mais perpétuelle, avec la France, il est impossible de ne pas songer à ce vieil esprit punique qui a si long-temps lutté contre l'antique civilisation latine. L'esprit punique, c'est l'esprit de marchandise, l'esprit d'aventure, l'esprit de navigation, l'esprit de lucre, l'esprit d'égoïsme, et puis c'est autre chose encore, c'est l'esprit punique. [...] Autrefois Rome s'appelait *Urbs*, surveillait la Méditerranée et regardait l'Afrique ; aujourd'hui Rome se nomme Paris, surveille l'océan et regarde l'Angleterre » (*Le Rhin*, conclusion XVII, Laffont, *Voyages*, p. 430-431). « [A propos du travail des enfants dans l'industrie] Je ne dis pas, à Dieu ne plaise ! qu'il faille négliger les besoins du commerce et de l'industrie. Mais je dis que tout immoler aux intérêts matériels, [...] sacrifier l'humanité, l'enfance, la pitié, la religion, le droit, la justice, la civilisation, à la richesse et à la puissance, c'est là peut-être de la grandeur, mais c'est une grandeur carthaginoise et anglaise qui ne convient pas à la France » (*Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 970).

<sup>20</sup> Laffont, *Critique*, p. 172.

<sup>21</sup> *De la Réorganisation de la société européenne, ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance*, dans Saint-Simon, *OEuvres*, vol 1, Anthropos, 1966.

<sup>22</sup> *Le Globe* du 10 novembre 1831. Il faut lire également, dans un style bien différent, les beaux et étranges poèmes de Michel Chevalier sur la question (quelque chose comme un Alvaro de Campos façon 1830), notamment

---

« L'Occident et l'Orient » et « Les Colonies : En avant ! », dans l'édition procurée par Ph. Régnier, *Le Livre Nouveau des Saint-Simoniens*, éd. du Léro, « Transferts », 1991,

<sup>23</sup> Dans *Le Globe* du 13 octobre 1827, recueilli en 1833 dans ses *Mélanges philosophiques*, Slatkine, « Ressources », 1979.

<sup>24</sup> Laffont, *Voyages*, p. 432.

<sup>25</sup> Laffont, *Théâtre II*, p. 156.

<sup>26</sup> « Il semble qu'il faille placer, vers 1840, un regain d'intérêt pour l'Algérie, du moins dans les milieux officiels et dans la presse » (Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 173).

<sup>27</sup> *Œuvres complètes*, éd. du Club Français du livre sous la direction de Jean Massin, 1967-1970, tome VI, p. 1343 (édition désormais désignée par « CFL »). Il faut garder en mémoire que, contrairement à ce qu'ont longtemps laissé entendre les éditeurs en plaçant ce texte dans *Choses vues*, ce n'est pas Hugo qui écrit ceci mais sa femme Adèle, qui songe alors à donner une suite au *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* qu'elle a fait paraître en 1863, sans nom d'auteur et après relecture et corrections de Meurice et Vacquerie. Pour autant, rien ne permet de douter que Hugo ait tenu alors un propos de ce genre. Quant à la tirade de Bugeaud, elle reprend point par point la position qu'il avait soutenue en 1836 face à Thiers et à Molé (voir Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 171). Ce qui ne l'empêcha ni de faire campagne pour obtenir le poste de gouverneur général, ni surtout d'affirmer solennellement dès son arrivée à Alger (le 22 février 1841) qu'il venait dans la ferme intention de soumettre les Arabes et qu'il était décidé à agir en « colonisateur ardent ». Mme Hugo note à la suite du texte cité qu'en 1846 « le général Bugeaud, que l'Afrique avait fait maréchal et duc d'Isly, était devenu très favorable à l'Afrique. »

<sup>28</sup> Laffont, *Océan*, p. 203, daté par René Journet des années 1835-1840.

<sup>29</sup> Ce qui n'empêcha pas Bugeaud de les mettre en pratique, à petite échelle, et sans grand succès. Voir Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 230 et suivantes.

<sup>30</sup> CFL, tome VI, p. 1343.

<sup>31</sup> *Colonisation de l'Algérie*. Il y défendait « la colonisation, non par la petite exploitation mais par la société anonyme, qui créera des villages où les actionnaires constitueront des grandes propriétés de petits propriétaires. On devait faire appel non seulement à des Français mais à des Européens originaires de préférence des pays rhénans. Les immigrants organisés dans le corps des travaux publics de l'Algérie et vêtus d'un uniforme feront partie d'une association strictement hiérarchisée et soumise à une discipline rigoureuse » (Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 257). Les saint-simoniens du Second Empire abandonneront cette utopie coloniale, au profit d'une colonisation par les grands capitaux et les cadres urbains (cf. Ch.-R. Ageron, *op. cit.*, p. 34).

<sup>32</sup> Se conjugueront la relative absurdité de l'entreprise (un artisan du faubourg Saint-Antoine ne s'improvisant pas si aisément cultivateur), la précipitation du gouvernement, la mauvaise volonté (et les malversations) des autorités militaires locales (voir Ch.-R. Julien, *op. cit.*, p. 363 et suivantes).

<sup>33</sup> A la différence par exemple de Pierre Leroux, futur exilé jersiais, qui, dès le 15 juin 1848, avait prononcé un discours qui liait question sociale et colonisation de l'Algérie.

<sup>34</sup> Ce texte, deux ans plus tard, a inspiré de très près la pièce « Joyeuse vie » des *Châtiments*.

<sup>35</sup> *Actes et paroles - I*, CFL, tome VII, p. 380.

<sup>36</sup> Fondée en 1847 à l'initiative de l'apôtre anglais du libre-échange Cobden, la Société des Amis de la Paix, devenue plus tard Ligue de la Paix et de la Liberté, acquit rapidement une renommée importante par ses congrès internationaux. Sorte d'ONG avant la lettre, elle ne disposait évidemment d'aucun pouvoir positif, mais ses travaux, amplement médiatisés, contribuaient à la formation d'une opinion publique internationale. Hugo présida le congrès de 1849 à Paris et de 1869 à Lausanne (voir *Actes et paroles*).

<sup>37</sup> *Actes et paroles - I*, Laffont, *Politique*, p. 302-303.

<sup>38</sup> Voir Franck Laurent, « La civilisation : le discours impossible », dans *Victor Hugo et l'Europe de la pensée*, colloque de Thionville-Vianden des 8-10 octobre 1993, textes réunis et présentés par Françoise Chenet-Faugeras, Nizet, 1995.

<sup>39</sup> Dans *Littérature et philosophie mêlées*, Laffont, *Critique*, p. 134.

<sup>40</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 680.

<sup>41</sup> Grand journal de la bourgeoisie « Juste-Milieu », longtemps inspiré par Thiers et très hostile aux romantiques (qui le lui rendaient bien). Etienne et Jay étaient des Académiciens violemment anti-romantiques, des « classiques » très « perruques » - et très influents.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 603.

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> Hugo poursuit « Si j'avais été Napoléon, j'aurais aimé mettre mon lit de fer dans cette tente d'or et de fleurs, et y dormir la veille de Wagram, d'Iéna et d'Austerlitz » ; c'est dire combien le souvenir de l'épopée napoléonienne continue d'éclipser les récentes victoires de l'armée d'Afrique.

<sup>46</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 716.

<sup>47</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 718. Mohammed ben Abdallah, surnommé Bou-Maza (« l'homme à la chèvre ») était un jeune marabout de vingt ans qui souleva plusieurs provinces en 1845-1846. « il finit par se rendre

---

au général Saint-Arnaud, à Orléansville (13 avril 1847). Bugeaud estimait qu'[il] n'avait pas fait preuve du « génie organisateur » [d'Abd el-Kader], mais qu'il s'était « montré plus audacieux dans les entreprises, plus intrépide dans le combat ». Aussi lui fit-il un excellent accueil de soldat à soldat. Interné à Paris dans un hôtel des Champs-Élysées, avec une pension de 15 000 francs, Bou Maza fut l'objet d'une curiosité sympathique. L'empereur lui laissa prendre, en 1854, du service dans l'armée ottomane, où il reçut le grade de colonel » (Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 203).

<sup>48</sup> On la sent par exemple dans le récit que Louis-Adrien Berbrugger fait de son « Voyage au camp d'Abd el-Kader » dans *La Revue des Deux Mondes* du 15 août 1838 (repris dans *Algérie 1830-1962*, dir. J. Caussé et B. de Cessole, préf. de B. Etienne, Maisonneuve et Larose - Valmonde, 1999). Et ce, bien que l'auteur soit hostile au pouvoir de l'émir et au traité de la Tafna.

<sup>49</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 753.

<sup>50</sup> « L'imprudence du lieutenant-colonel de Montagnac valut [à Abd el-Kader] un succès inespéré (21-24 septembre 1845). Ce gentilhomme exalté, jusqu'à la paranoïa, lassé de couper des têtes, aspirait depuis longtemps à avoir sa bataille. [...] il ne tint pas compte de l'ordre donné par Cavaignac de « redoubler de surveillance » et sortit du camp de Djemmaa Ghazouat (Nemours) comme pour faire une razzia, avec [413 hommes et 10 officiers]. Non seulement cette colonne était insuffisante pour faire face aux conditions nouvelles de la guerre insurrectionnelle, mais Montagnac n'avait pas pris les précautions les plus élémentaires. [...] Il périt dans la bataille, et sa troupe fut presque totalement anéanti. Barral, qui fit bâtonner pour fausse nouvelle le Kabyle venu lui annoncer que des soldats résistaient dans le marabout de Sidi-Brahim, ne lui porta pas secours. Ils furent finalement massacrés. Il n'y eut que quatorze survivants. On détourna l'attention de l'écrasante responsabilité du chef, en magnifiant l'héroïsme des combattants de Sidi-Brahim à qui on éleva le *tombeau des braves* » (Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 202).

<sup>51</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 662.

<sup>52</sup> *Ibid.* Fait d'autant plus « grave » qu'il s'ajoute à toutes une série de scandales montrant à l'envi la corruption de ce régime finissant. L'un de ces scandales a d'ailleurs trait à la colonisation de l'Algérie : un certain Warnery, délégué de la ville de Bône, avait adressé à la chambre des Pairs une lettre dans laquelle il dénonçait les agissements frauduleux d'une compagnie privée de colonisation et d'exploitation, et mettait en cause plusieurs membres du gouvernement. Lue à la Chambre, elle suscita un véritable scandale lors de la séance du 5 août 1847, à laquelle Hugo assistait. Le 3 février 1848, les Pairs discutaient encore de cette « affaire », qui semble avoir laissé Hugo perplexe, et plutôt dégoûté (voir *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 975 et p. 665).

<sup>53</sup> IV, I, 3, Laffont, *Romans II*, p. 659.

<sup>54</sup> Proscrit après le coup d'Etat du Deux-Décembre, Jean-Baptiste Charras entretint une correspondance nourrie avec le proscrit Hugo. Il mourut à Bâle en 1865.

<sup>55</sup> Cité par Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 208.

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> III, 6, Laffont, *Poésie II*, p. 69.

<sup>58</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 1316.

<sup>59</sup> Voir *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 631 et 941.

<sup>60</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 829.

<sup>61</sup> La description en vision restreinte de la guillotine, qui en fait une machine étrange, difficilement nommable et identifiable tant elle est monstrueuse, revient à plusieurs reprises dans l'œuvre de Hugo. Voir par exemple *Le Dernier Jour d'un condamné*, ch. XXVII et XXVIII, et surtout *Quatrevingt-Treize*, III, VI, 3.

<sup>62</sup> Hugo sera nommé pair de France par Louis-Philippe en 1845, quelques mois après la seconde édition du *Rhin*.

<sup>63</sup> XVII, Laffont, *Voyages*, p. 432.

<sup>64</sup> « De l'Etat actuel de l'humanité », *Le Globe* du 13 octobre 1827, recueilli en 1833 dans *Mélanges philosophiques*, Slatkine, « Ressources », 1979, p. 117-119.

<sup>65</sup> « Lettre sur l'Algérie », dans *De la colonie en Algérie*, textes réunis et présentés par T. Todorov, éd. Complexe, 1988, p. 49.

<sup>66</sup> *Un Mythe romantique : Les Barbares (1789-1848)*, Presses Universitaires de Lyon, 1981, p. 259.

<sup>67</sup> Cité par T. Todorov, *op. cit.*, présentation p. 30

<sup>68</sup> « Travail sur l'Algérie », dans *De la colonie en Algérie*, *op. cit.*, p. 77.

<sup>69</sup> Notamment les « enfumades » des Ouled Riah par le colonel Pélissier, dans les gorges du Dahra, en 1845.

<sup>70</sup> Adolphe Le Flô avait servi en Algérie de 1831 à 1848, avant d'être élu à la Constituante dans les rangs du parti de l'ordre. S'étant prononcé, avec une partie de la droite et contre la présidence, en faveur du projet de loi dit des questeurs qui devait accorder le droit à l'Assemblée de requérir directement la force armée en cas de menace de coup d'Etat (et qui fut rejetée), Le Flô fut exilé après le Deux-Décembre, et ne rentra en France qu'en 1857.

<sup>71</sup> Commandant la province du Constantinois, pourtant tranquille, le général Négrier s'était fait remarquer par l'arbitraire sanglant de son administration, et conquit une brillante réputation de coupe-tête. Défendu par Bugeaud, il fut néanmoins désavoué par Soult, ministre de la guerre, qui le fit remplacer à la fin de 1842. Il fut tué par les ouvriers parisiens sur les barricades de juin 1848.

---

<sup>72</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 1256.

<sup>73</sup> A la prise de Zaatcha on viola les femmes au milieu des cadavres, puis on les massacra, avec les enfants ; à Tlemcen, on perçut l'impôt, abusivement élevé, en systématisant la bastonnade des contribuables ; lors de la première expédition de Médéa (1831), on incendia les récoltes, et l'on fusilla tout combattant pris les armes à la main, ainsi que des vieillards, des femmes et des enfants.

<sup>74</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 1315.

<sup>75</sup> Ch.-R. Ageron, *op. cit.*, p. 19; voir également, pour plus de détails, Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 270 et suiv.

<sup>76</sup> Dans un dossier consacré à l'affaire Dubois de Gennes, constitué par Mme Hugo à partir des notes de son mari, alors qu'elle songe à donner une suite au *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* (cf. note 26).

<sup>77</sup> Soit environ 250 g. A une époque où le pain demeure l'aliment principal du peuple pauvre, on estime habituellement à 4 livres la ration alimentaire minimale pour survivre.

<sup>78</sup> CFL, tome VII, p. 661.

<sup>79</sup> Dans le *Journal de la Société de la morale chrétienne*, septembre 1845, cité par Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 280.

<sup>80</sup> CFL, tome VII, p. 665.

<sup>81</sup> CFL, tome VII, p. 624. Dubois de Gennes fut « dédommagé » par une remise entière de peine et par une affectation au secrétariat du colonel d'Elchingen. Quant aux « mesures générales » demandées par Hugo, elles ne vinrent jamais.

<sup>82</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 951.

<sup>83</sup> *De la Réorganisation de la société européenne, ou de la nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique en conservant à chacun son indépendance*, dans Saint-Simon, *Œuvres*, vol. 1, éd. Anthropos, 1966, p. 204. On peut penser, et le mouvement même de la phrase le laisse entendre, que ces « grands travaux extérieurs » ne seront pas exclusivement pacifiques, au moins dans un premier temps. En quelque sorte, les auteurs imaginent ici d'exporter la guerre hors d'Europe pour mieux maintenir la paix sur l'ancien continent.

<sup>84</sup> *De l'état actuel de l'humanité*, Slatkine, « Ressources », 1979, p. 140-142.

<sup>85</sup> *Œuvres poétiques complètes*, éd. Gallimard, « La Pléiade », 1963, 1174-1177.

<sup>86</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 694.

<sup>87</sup> *Op. cit.* p. 57-59.

<sup>88</sup> *Op. cit.*, p. 59.

<sup>89</sup> « Le pasteur méthodiste Pritchard, consul britannique à Tahiti où la France venait de faire reconnaître son protectorat (1842), fut expulsé en 1843 par les autorités françaises qui lui reprochaient de pousser les Tahitiens à la révolte. Le Premier ministre Peel exigea des excuses et le paiement d'indemnités : pour y avoir consenti, Guizot reçut un torrent d'injures de la presse et de l'opposition françaises, mettant en cause son patriotisme. Le qualificatif de « pritchardiste » devint l'injure à la mode » (J.-C. Caron, *La France de 1815 à 1848*, Armand Colin, « Coursus », 1993, p. 140).

<sup>90</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 848. Cet argument (l'Algérie champ de manœuvres de l'armée française) réussit assez bien, et durablement, auprès de l'opinion. Il était fort discutable, et fut d'ailleurs discuté. Un officier brillant, le capitaine Cler, était plus que sceptique sur la valeur formatrice de cette guerre si peu en rapport avec la guerre européenne moderne (voir sa lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1842 au général de Castellane, dans *Algérie 1830-1962*, *op. cit.*, p. 99-101). Le maréchal Bugeaud lui-même n'y voyait qu'un « cours primaire ». En fait, ravageuse pour les soldats (du fait des conditions de vie et d'hygiène bien plus que des combats) mais peu dangereuse pour les officiers (de 1830 à 1847 il y eut 304 officiers tués ou morts des suites de leurs blessures, soit 17 par an en moyenne), cette contre-guérilla où des coups d'éclats « techniquement » peu difficiles permettaient des avancements rapides n'encouragea guère le commandement à se frotter aux subtilités de la tactique et de la stratégie. On valorisa surtout l'audace et l'endurance. D'après Ch.-A. Julien le plus grand nombre des officiers d'Afrique ne savaient pas lire une carte (*op. cit.*, p. 330). « Face à la stratégie studieuse et ordonnée des officiers allemands, remarque Julien, les improvisations anarchiques des officiers d'Afrique s'effondrèrent en 1870 » (*op. cit.*, p. 314). Il est piquant que ce prince de Prusse, qui selon les dires de Louis-Philippe vante les mérites de l'armée d'Afrique, soit celui qui, devenu Guillaume Ier, verra son armée, organisée selon de tout autres méthodes, écraser l'armée française formée pour une bonne part en Algérie.

<sup>91</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 1145.

<sup>92</sup> IV, I, 3, Laffont, *Roman II*, p. 660.

<sup>93</sup> IV, I, 3, Laffont, *Roman II*, p. 659.

<sup>94</sup> Voir *Les Origines du totalitarisme*, deuxième partie : *L'Impérialisme*, éd. Fayard-Le Seuil, « Points essais », 1982-1997.

<sup>95</sup> *Op. cit.*, p. 173.

<sup>96</sup> Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 235.

<sup>97</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 1009.

<sup>98</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 1026.

- 
- <sup>99</sup> En 1844, Cavaignac avait dirigé une « enfumade » tout à fait comparable à celle qui fit tant de bruit en France l'année suivante. Mais il sut être beaucoup plus discret que son collègue Pélissier (voir Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 321-322).
- <sup>100</sup> Laffont, *Histoire*, p. 1054-1056.
- <sup>101</sup> En 1871 Thiers appliqua les mêmes principes pour écraser la Commune.
- <sup>102</sup> Lithographie Deshayes, Bibliothèque Nationale Est, coll. Vinck T.119, 14827, reproduite par Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 281.
- <sup>103</sup> CFL, tome VII, p. 1122.
- <sup>104</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 1124.
- <sup>105</sup> *1848 ou l'apprentissage de la République*, Le Seuil, « Points histoire », p. 156.
- <sup>106</sup> I, 6, Laffont, *Histoire*, p. 16.
- <sup>107</sup> Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 384-385.
- <sup>108</sup> Lettre à sa femme, citée par Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 387. Un mois plus tard, les tribus qu'il avait si brillamment soumises reprenaient les armes.
- <sup>109</sup> Annexes (VII, 16 dans l'édition de 1870), Laffont, *Poésie II*, p. 239.
- <sup>110</sup> Cité par T. Todorov dans sa présentation de Tocqueville, *De la colonie en Algérie*, *op. cit.*, p. 30-31.
- <sup>111</sup> III, 6, Laffont, *Histoire*, p. 60-62.
- <sup>112</sup> IV, 2, Laffont, *Histoire*, p. 76.
- <sup>113</sup> « Donnons donc la parole aux faits vivants, aux faits saignants. Écoutons les témoignages. » (*Napoléon-le-Petit*, III, 4, Laffont, *Histoire*, p. 55).
- <sup>114</sup> Cité par Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 323.
- <sup>115</sup> Cité par Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 323.
- <sup>116</sup> Voir ici même Claude Millet, *Le despote oriental des « Orientales » à « La Légende des siècles » (1829-1859)*.
- <sup>117</sup> *Napoléon-le-Petit*, VI, 3, Laffont, *Histoire*, p. 101.
- <sup>118</sup> I, 5, Laffont, *Poésie II*, p. 25.
- <sup>119</sup> *Châtiments*, VII, 2, « La Reculade », Laffont, *Poésie II*, p. 172.
- <sup>120</sup> *Châtiments*, II, 7, « A l'obéissance passive », Laffont, *Poésie II*, p. 53-54.
- <sup>121</sup> *Châtiments*, II, 3, « Souvenir de la nuit du 4 », Laffont, *Poésie II*, p. 47.
- <sup>122</sup> p. 58.
- <sup>123</sup> Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 358.
- <sup>124</sup> Voir Inès Murat, *La Seconde République*, Fayard, 1987, p. 293.
- <sup>125</sup> En revanche, il vota l'amendement Favre. Grâce au relevé de Guy Rosa, on peut consulter l'ensemble des votes de Hugo pendant la Seconde République dans la base chronologique consultable sur le site du Groupe Hugo (Université de Paris VII - Equipe de recherche « Littérature et civilisation du XIX<sup>ème</sup> siècle », <http://groupugo.div.jussieu.fr>).
- <sup>126</sup> « La Déportation », *Actes et paroles - I*, Laffont, *Politique*, p. 233-235.
- <sup>127</sup> Voir Maurice Agulhon, *op. cit.*, p. 200 et p. 235-237.
- <sup>128</sup> Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 358.
- <sup>129</sup> Charles Ribeyrolles, *Les Bagnes d'Afrique. Histoire de la transportation de décembre*, Londres, Jeffs, 1853. Hugo reprend à ce livre non seulement des informations sur le sort des transportés, mais plusieurs de ses principaux motifs. Ribeyrolles écrit notamment : « Lambessa [...] se trouve placé dans [un] milieu de fièvres et de pestilences ; c'est toujours le sirocco dont le souffle porte la flamme, c'est toujours l'humidité malsaine des nuits tropicales, c'est toujours et partout le miasme empoisonné, la sécheresse aride et les vapeurs embrasées du désert. [...] Ainsi, sur cette terre au cents bagnes, les hommes-geôliers sont des bourreaux ; le travail est un supplice, l'air un poison et le sol dévore. Des cadavres ou des spectres ; voilà ce que laissera la colonisation d'Afrique » (p. 215-216).
- <sup>130</sup> IV, 2, Laffont, *Histoire*, p. 75.
- <sup>131</sup> Laffont, *Histoire*, p. 576-578.
- <sup>132</sup> *Ibid.* (voir également Ribeyrolles, *op. cit.*, p. 101-103). Ce jugement fit scandale à Alger, et fut cassé.
- <sup>133</sup> V, 11, Laffont, *Poésie II*, p. 124-125.
- <sup>134</sup> *Littérature et philosophie mêlées*, Laffont, *Critique*, p. 170.
- <sup>135</sup> Comme on sait, ce fut aussi l'attitude largement majoritaire des anciens communards déportés en Nouvelle-Calédonie - l'intérêt que Louise Michel porta aux Kanaks constituant, selon ses propres dires, une exception.
- <sup>136</sup> II, 9, Garnier-Flammarion, 1974, p. 194.
- <sup>137</sup> LII, Laffont, *Poésie IV*, p. 782. Je remercie vivement Josette Ascher et Arnaud Laster pour m'avoir signalé ce texte.
- <sup>138</sup> Affirmation régulièrement réitérée par Hugo, au moins depuis son discours du 9 juillet 1849 (« La Misère », *Actes et paroles - I*, Laffont, *Politique*).
- <sup>139</sup> *Actes et paroles - I*, Laffont, *Politique*, p. 204-205.
- <sup>140</sup> Pour ce qui est des pays colonisés, il est clairement attesté que, au moins durant une première période qui dura plusieurs décennies, l'installation et l'administration des Européens en Algérie comme aux Indes provoqua une

---

paupérisation dramatique des populations indigènes (pour l'Algérie, voir notre résumé historique en annexe, et les ouvrages donnés en référence ; pour l'Inde voir notamment Eric J. Hobsbawm, *L'Ere des révolutions*, VIII, 4, Fayard-Complexe, 1998, p. 207 et suivantes).

<sup>141</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 718.

<sup>142</sup> Chiffre littéralement cauchemardesque, puisque, selon les analyses de L. Chevalier, pour l'ouvrier parisien de cette période « le prix de 12 ou 13 sols est [...] une véritable limite physiologique. Au-dessus, à peine au-dessus, c'est la faim » (*Classes laborieuses et classes dangereuses*, Hachette, « Pluriel », 1984, p. 435).

<sup>143</sup> *Choses vues*, Laffont, *Histoire*, p. 987.

<sup>144</sup> Voir *Actes et paroles - II*, « La Guerre du Mexique » et « L'Expédition de Chine. Au capitaine Butler ».

<sup>145</sup> Le colloque interdisciplinaire sur Victor Hugo et la guerre qui se tiendra à l'université Denis Diderot-Paris VII en juin 2002 (dans le cadre des activités de l'équipe de recherche sur les textes et la civilisation du XIX<sup>ème</sup> siècle - groupe Hugo) devrait éclaircir la question.

<sup>146</sup> Voir notamment *Napoléon-le-Petit*, VIII.

<sup>147</sup> Voir *Victor Hugo raconté par Adèle Hugo*, Plon, « Les Mémorables », 1985, I, 6 : « ils passaient, glacés de terreur, près des têtes coupées déjà desséchées ou saignant encore, de bras et de mains cloués à d'autres arbres, affreux épouvantails disant aux tueurs des grandes routes : « Voilà ce que vous serez ! » » (p. 123) et « Au milieu de la foule s'élevait un poteau, un carcan de fer tenait à ce poteau. C'était un échafaud qui attendait un condamné qu'on allait garrotter. L'enfant [Victor Hugo] fut pris d'un tel effroi qu'il se sauva à toutes jambes, ne voulant pas voir ça » (p. 199-200).

<sup>148</sup> *Op. cit.*, p. 687.

<sup>149</sup> Jusqu'à un certain point : ainsi ses positions en faveur des Communards, dès après leur défaite, lui valurent une hostilité quasi générale, y compris de la part de républicains de gauche, anciens exilés, dont il était très proche, comme Louis Blanc ou Victor Schoelcher.

<sup>150</sup> *Histoire de l'Algérie coloniale. 1830-1954*, La Découverte, « Repères », 1991, p. 109.

<sup>151</sup> Il écrivait en 1847 : « Vous envahissez leurs terres, en grande partie, avec le rebut des nations d'Europe, en prétendant leur apporter la civilisation sous les haillons de ces misérables introduits sur la terre conquise, soit par le gouvernement, soit par les grands seigneurs à qui vous distribuez, à grands espaces, la terre des Arabes. Vous resserrez ceux-ci chaque jour sur le sol et vous produisez, par là, dans leurs habitudes, dans leur bien-être, la plus cruelle des révolutions. Vous leur faites payer des impôts que, d'après leurs lois, ils ne doivent que pour les œuvres religieuses. Vous les soumettez à des corvées continuelles, soit pour approvisionner vos colonnes, soit pour labourer les terres de leurs étranges civilisateurs. Vous les faites marcher avec nous à la guerre pour combattre leurs frères. Enfin, par tous les points, vous blessez leurs mœurs, leurs intérêts, leur religion » (cité par Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 230-231).

<sup>152</sup> CFL, tome XV-XVI/2, p. 487.

<sup>153</sup> C'est l'espoir de la plupart des républicains de voir l'Assemblée élue en 1871 et à majorité monarchiste remettre ses pouvoirs avant le terme de son mandat, en 1876. Il sera déçu.

<sup>154</sup> Lettre du 30 septembre 1872, CFL, XV-XVI/2, p. 494.

<sup>155</sup> Lettre à Meurice du 30 septembre 1872, CFL, XV-XVI/2, p. 494.

<sup>156</sup> Rappelons que Hugo est né le 26 février 1802.

<sup>157</sup> Voir P. Georgel, *La Gloire de Victor Hugo*, dir. P. Georgel, Réunion des Musées Nationaux, 1985, p. 118.

<sup>158</sup> P. Blanchard, S. Lemaire et N. Bancel, « Les impasses du débat sur la torture en Algérie. Une histoire coloniale refoulée », *Le Monde diplomatique* n° 567, juin 2001.

<sup>159</sup> Sur le chemin de Toulon où ils devaient s'embarquer, les soldats chantaient : « Alger est loin de Waterloo / On ne déserte pas sur l'eau / De notre général Bourmont / Ne craignons pas la trahison. » (Ch.-A. Julien, p. 43).

<sup>160</sup> Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 21.

<sup>161</sup> Instructions du 22 mai 1837 au gouverneur Damrémont.

<sup>162</sup> Ce traité, élaboré et signé par Bugeaud, était assorti de clauses secrètes encore plus favorables à l'émir (livraisons d'armes) ... et au futur maréchal (qui devait recevoir d'Abd el-Kader une forte somme, officieusement destinée aux chemins vicinaux de sa circonscription).

<sup>163</sup> Cité par Ch.-R. Ageron, *op. cit.*, p. 18.

<sup>164</sup><sup>164</sup> Ch.-R. Ageron, *op. cit.*, p. 46.

<sup>165</sup> Surtout pour les « années de misère » (1845-1851); les grandes famines des années 1866-1868, qui, conjuguées au typhus, coûtèrent la vie à quelques 300 000 indigènes, sont plus directement liées à la commercialisation des grains et à l'abandon du système traditionnel des réserves alimentaires.

<sup>166</sup> Estimée à 3 000 000 d'habitants en 1830, la population indigène d'Algérie était tombée à moins de 2 500 000 en 1851, et ne retrouva son niveau de 1830 que dans le courant de la décennie 1870.

<sup>167</sup> Voir Ch.-R. Ageron, *op. cit.*, p. 57-58.

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> *Op. cit.*, p. 169-170.

<sup>170</sup> Ch.-R. Ageron, *op. cit.*, p. 25.